UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT

2015-2016

UNE PUBLICATION DU SCUIO

Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT

2015 - 2016

Bienvenue à l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

© Service Communication

sommaire

Editorial du président 4

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ 5

Instances de l'université 7
Composantes 8
Centres et implantations 10
Droits et obligations de la vie étudiante 11
Calendrier 2015 - 2016 12

LES SERVICES À VOTRE SERVICE 13

L'Orientation et l'Insertion à Paris 1 DPEIP (Direction partenariat entreprise insertion professionnelle)
- ▸ SCUIO (Service commun universitaire d'information et d'orientation) 15
- ▸ Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle 16
  - Réseau Pro 16
  - Relations entreprises et événementiel 16
- ▸ Reprise d'Etudes et Validation des Acquis de l'Expérience 17
- ▸ Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante 17

Service Communication 18

DEVE (Direction de l'enseignement et de la vie étudiante) 19
- ▸ Service de la scolarité administrative 19
  - Inscriptions à l'université 19
  - Attestation et diplômes 24
  - Bourses 24
- ▸ Service de la vie étudiante 25
  - Vie associative et culturelle 26
  - Social 26
  - Etudiants handicapés 26
  - Santé (Médecine préventive – Infirmeries) 27

Le CROUS 28
- Restaurants universitaires 28
- Logement 29

Cité Internationale Universitaire de Paris 30

Relations internationales
- Partir à l'étranger 32
- Venir étudier à Paris 1 34

Service national 37

LES ÉTUDES À PARIS 1 39

Calendrier 2015 - 2016 40
Schéma des études à l'université 41
Principes généraux de l'organisation des études 42
Droit, sciences politique et sociales 44
Économie et gestion 50
Mathématiques, informatique 55
Sciences humaines et sociales 56
Arts 62
Formation Continue Panthéon-Sorbonne (FCPS) 64
Instituts 65
Préparations aux concours 67
Centre audiovisuel d'études juridiques des universités de Paris (CAVEJ) 68
Langues étrangères 69
Sciences sociales 70
Sport (UEFAPS - AS) 71
Services numériques (DSIUN) 72-73
Recherche et publications 74
Bibliothèques 75

Index 79
Lexique 82
Universités d'Ile-de-France 83

éditorial

Philippe Boutry, Président

Madame, Monsieur,

En consultant ce guide, vous prenez contact avec l'une des plus grandes universités françaises, qui accueille aujourd'hui plus de 42 000 étudiants dont 37 000 en présentiel, et qui prépare près de 300 diplômes relevant de trois champs disciplinaires : sciences économiques et de gestion, sciences humaines et arts, droit et science politique.

Riche d'une tradition multiséculaire en tant qu'héritière de la Faculté des lettres de la Sorbonne et de l'ancienne Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, fondée en 1971, a su adapter ses programmes de formation et de recherche à un monde en évolution constante. La carte des diplômes offre de larges possibilités de flexibilité des parcours de formation et d'ouverture interdisciplinaire et cette carte sera enrichie par les échanges que nous pourrons mettre en place dans la Communauté "héSam Université" qui allie Paris 1 à nombre d'établissements prestigieux.
Le développement de nos formations de licences et de doubles licences nous permet de vous proposer une formation encadrée et renforcée particulièrement en langues et dans les technologies de l'information et de la communication. L'adoption du modèle européen d'organisation des études supérieures élargit considérablement les possibilités qui vous sont offertes d'effectuer une partie de vos études à l'étranger.

Ce guide a été conçu pour vous aider à vous orienter, à choisir la formation la plus appropriée à vos centres d'intérêt et à vos objectifs professionnels et à évaluer la richesse des options qui vous sont offertes. Pour des informations complémentaires sur le contenu des formations ou leur organisation pédagogique, je vous invite à consulter le site Internet de l'université (www.univ-paris1.fr) et les brochures éditées par composante ou par discipline. Vous pourrez également rencontrer les conseillers du SCUIO (Service commun universitaire d'information et d'orientation) qui vous aideront à construire votre parcours de formation ou votre projet professionnel.

Pour assidue que soit votre vie à l'université, elle ne sera pas faite que d'études. Vous trouverez donc également dans ce guide des informations utiles sur les activités culturelles, sportives et sociales qui vous sont proposées.

Que vous rejoignez notre université pour la première fois ou que vous vous réinscriviez pour une nouvelle année d'études, je vous souhaite de trouver à Paris 1 les conditions de votre réussite professionnelle et de l'épanouissement de votre vie d'étudiant.

Présentation de l'université

Instances de l'université 7
Composantes 8
Centres et implantations 10
Droits et obligations de la vie étudiante..... 11
Calendrier de l'année universitaire 2015 - 2016 12

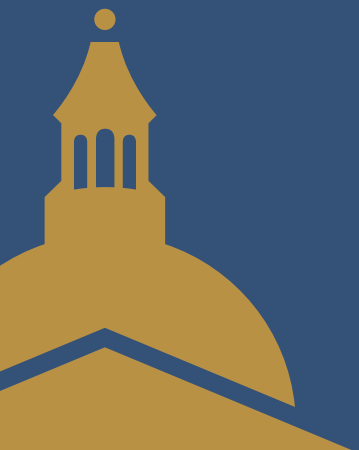

© Dr PMF

INSTANCES DE L'UNIVERSITÉ

Conformément à la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013, l'université est administrée par deux conseils où siègent des représentants élus ou désignés :

- **le Conseil d'administration : 30 membres dont 5 élus étudiants**
- **le Conseil académique qui regroupe :**
  - **la commission de la recherche : 40 membres dont 4 élus étudiants inscrits en thèse**
  - **la commission de la formation et de la vie universitaire : 40 membres dont 16 élus étudiants**

PRÉSIDENT

M. Philippe Boutry
Secrétariat de la présidence : 12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05.
Tél. 01 44 07 77 03 / 04

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-présidente professeure : Mme Yvonne Flour
Vice-présidente représentant les autres enseignants et chargée de la communication : Mme Nadia Jacoby
Vice-président étudiant : M. Nicolas Ferrand de la Conte
Vice-président, chargé des relations internationales : M. Jean-Marc Bonnisseau
Vice-président, chargé des moyens : M. Bernard Tallet

CONSEIL ACADÉMIQUE

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vice-présidente professeure : Mme Annie Millet
Vice-présidente représentant les autres membres du conseil : Mme Caroline Moricot

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Vice-présidents : M. Bernard Legras et Mme Soraya Messaï-Bahri
Vice-président étudiant : M. Hadrien Maury-Casalta

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

M. François Riou
12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05 - Tél. 01 44 07 77 05

AGENT COMPTABLE

Mme Marie-Josée Brigaud
2, rue Cujas - 75231 Paris cedex 05 - Tél. 01 44 07 79 10

COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON - SORBONNE

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ :
M. le Professeur Philippe Boutry
12, place du Panthéon
75231 Paris cedex 05
Courriel : cabpresi@univ-paris1.fr
Tél. 01 44 07 78 09
Fax : 01 46 34 20 56
www.univ-paris1.fr

© Service Communication

UFR	Directeurs Responsables administratifs	Adresses, téléphones et adresses électroniques
- Economie	Mme Ariane Dupont-Kieffer Mme Isabelle Cochard	Bureau C22 06 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 88 88 - (Fax : 01 44 07 86 15) - raufr02@univ-paris1.fr
- Histoire de l'art et archéologie	M. Alain Duplouy, Mme Nadia Mokhbi	3, rue Michelet - 75006 Paris 01 53 73 70 91 - (Fax : 01 53 73 71 13) - raufr03@univ-paris1.fr
- Arts plastiques et sciences de l'art	M. José Moure, Mme C. Le Bail-Rouchouse	47, rue des Bergers - 75015 Paris 01 44 07 84 78 - (Fax : 01 44 07 84 79) - raufr04@univ-paris1.fr
- Gestion et économie d'entreprise	M. Pierre Médan, Mme Lorette Rolland	Bureau E 612 - 17, rue de la Sorbonne - 75231 Paris cedex 05 01 40 46 27 83 - (Fax : 01 40 46 33 66) - raufr06@univ-paris1.fr
- Géographie	M. Yann Richard, M. Maatallah Methenni	Bureau 400 - 191, rue Saint-Jacques - 75005 Paris 01 44 32 14 20 - (Fax : 01 44 32 14 54) - raufr08@univ-paris1.fr
- Histoire	M. Jean-Marie Le Gall, M. Eddy Marie-Rose	2e étage - 17, rue de la Sorbonne - 75231 Paris cedex 05 01 40 46 27 87 - (Fax : 01 40 46 31 80) - raufr09@univ-paris1.fr
- Philosophie	M. Laurent Jaffro, Mme Johanna Romon	1er étage - 17, rue de la Sorbonne - 75231 Paris cedex 05 01 40 46 27 93 - (Fax : 01 40 46 31 57) - raufr10@univ-paris1.fr
- Département de sociologie	Mme Yeza Boulahbel-Villac	Bureau B13 04 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 89 59 - (Fax : 01 44 07 89 59)
- Science politique	M. Bernard Dolez, Mme Odile Abadie	Bureau F 611 - 17, rue de la Sorbonne - 75231 Paris cedex 05 01 40 46 28 04 - (Fax : 01 40 46 31 65) - raufr11@univ-paris1.fr
- Mathématiques et informatique	Mme Carine Souveyet, Mme Corinne Aboulker	Bureau C14 02 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 88 74 - (Fax : 01 44 07 89 80) - raufr27@univ-paris1.fr
- Droit - Ecole de Droit de la Sorbonne (EDS)	M. Grégoire Loiseau	Bureau 311 – 12, place du Panthéon – 75231 Paris Cedex 05
- Droit (EDS) (Pôle Licence)	M. François Ameli, M. François Gérard	Bureau 207 - 12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05 01 44 07 77 71 - (Fax : 01 44 07 77 21) - raufr26@univ-paris1.fr
- Droit (EDS) (Droit public)	Mme Sophie Nicinski, Mme Virginie Diallo	Bureau 417 - 12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05 01 44 07 78 20 - (Fax : 01 44 07 75 09) - raufr01@univ-paris1.fr
- Droit (EDS) (Droit privé)	M. Frédéric Danos, Mme Monique Bonnet	Bureau 414 - 12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05 01 44 07 77 35 - (Fax : 01 44 07 75 11) - raufr05@univ-paris1.fr
- Droit (EDS) (Droit international, européen, comparé)	M. Hervé Ascensio, Mme Blandine Monnot	Bureau 304 - 12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 01 44 07 78 12 - (Fax : 01 44 07 75 12) - raufr07@univ-paris1.fr
- Institut d'Administration Economique et Sociale	Mme Sabine Monnier, Mme Michèle Florès	1, rue d'Ulm - 75005 Paris 01 44 07 79 08 - (Fax : 01 44 07 79 67) - raufr12@univ-paris1.fr

Instituts		
- Institut de démographie de l'université Paris I (IDUP)	Mme Virginie Barrusse Mme Ingrid Le Gosles	Bureau C 1802 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 86 49 - (Fax : 01 44 07 86 47) - raidup@univ-paris1.fr
- Institut d'étude du développement économique et social (IEDES)	Mme Anne Le Naelou et Mme Charlotte Guénard, M. Pierre Molard	45 bis, av de la Belle Gabrielle - 94736 Nogent/Marne cedex 01 43 94 73 27 - (Fax : 01 43 94 72 44) - raiedes@univ-paris1.fr
- Institut des sciences sociales du travail (ISST)	Mme Maggi-Germain M. François Nurit	16, bd Carnot - 92340 Bourg la Reine 01 79 41 90 14 - (Fax : 01 79 41 90 39) - raisst@univ-paris1.fr
- Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST)	Mme Maria Gravari-Barbas, Mme Nadège Fleury	16, bd Carnot - 92340 Bourg la Reine 01 79 41 90 20 - rairest@univ-paris1.fr

Établissement public associé		
- Institut d'administration des entreprises (IAE de Paris)	M. Jean-Pierre Helfer,	21, rue Broca - 75005 Paris - 01 53 55 28 00 - (Fax : 01 53 55 27 01) iae@univ-paris1.fr - http : //iae.univ-paris1.fr

Services		
- Direction partenariat entreprises et insertion professionnelle DPEIP)	Mme Béatrice Piazza-Paruch	Bureau C 805 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 89 43 - (Fax : 01 44 07 88 07) - dirdpeip@univ-paris1.fr
- Service commun universitaire d'information et d'orientation	(SCUIO)	Bureaux C 901 - C 804 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 88 56 - 01 44 07 86 25 - scuio@univ-paris1.fr
- Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle	(BAIP)	Bureau C8 07 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 86 28 - baip@univ-paris1.fr
- Centre Formation Continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)	M. J. F. Akandji-Kombé, Mme Catherine Robin	21, rue Broca - 75005 Paris 01 53 55 27 09 - (Fax : 01 53 55 28 05) formation-continue.pantheon-sorbonne@univ-paris1.fr
- Unité d'enseignement et de formation en activités physiques et sportives (UEFAPS)	M. Christian Réan, M. Laurent Radiguet	Bureau C8 02- 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 86 13 - (Fax : 01 44 07 88 30) - rauefaps@univ-paris1.fr
- Service commun de documentation (SCD) Bibliothèque de l'université Paris I	Mme Anne Magnaudet dirscd@univ-paris1.fr	5e étage - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 88 14 ou 89 14 - Contact Services au public : 01 44 07 89 10
- Département des langues	M. Philippe Comte Mme Louisa Touati	90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 Bureau A 705 - Tél. 01 44 07 89 91
- Direction du Système d'information et des usages numériques (DSIUN)	M. Thierry Bedouin	Bureau B4 03 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 89 65 - (Fax : 01 44 07 89 66) - dsiun@univ-paris1.fr
- Direction de la recherche et de la valorisation (DIREVAL)	Mme Isabelle Gasnault	2, rue Cujas - 75231 Paris cedex 05 01 44 07 77 08 - (Fax : 01 44 07 78 84) - rechup1@univ-paris1.fr
- Service des publications de la Sorbonne	M. N. Mme Valérie Chénieux	212, rue Saint-Jacques - 75005 Paris 01 43 25 80 15 - publisor@univ-paris1.fr
- Direction des relations internationales	Mme Héloise Nétange	58, Bd Arago - 75013 Paris 01 44 07 76 79 - (Fax : 01 44 07 76 76) - relinter@univ-paris1.fr
- Direction de l'enseignement et de la vie étudiante (DEVE)	Mme Geneviève Luciani	Bureau B11 11 - 90, rue de Tolbiac - 75634 Paris cedex 13 01 44 07 75 28
- Service Communication (SECOM)	Service de la communication	Centre Panthéon - 12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05 4e étage - secom@univ-paris1.fr

Services interuniversitaires rattachés		
- Centre audiovisuel d'études juridiques des universités de Paris	M. Bruno Dondero Mme Josiane Salomond	2e étage - 17, rue St Hippolyte - 75013 Paris 01 44 08 63 50 / 51 - (Fax : 01 44 08 63 46) - cavej@univ-paris1.fr

CENTRES ET IMPLANTATIONS DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON - SORBONNE

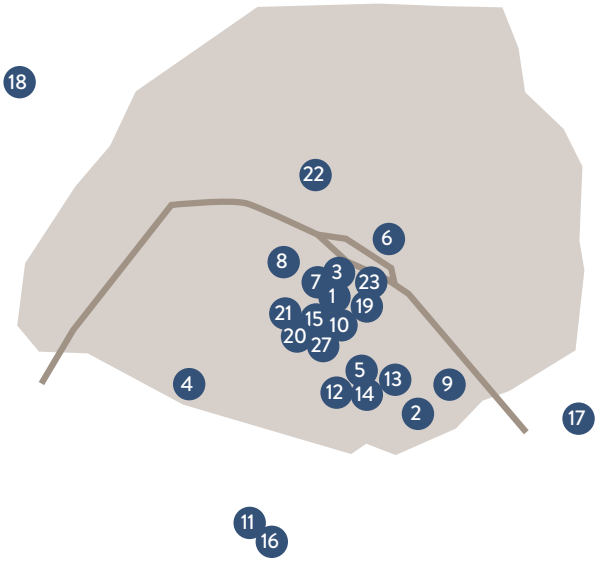

1 - Centre Panthéon
12, place du Panthéon - 5e

2 - Centre Pierre Mendès France
90, rue de Tolbiac - 13e

3 - Centre Sorbonne
1, rue Victor Cousin - 5e

4 - Centre Saint-Charles
47 - 53, rue des Bergers - 15e

5 - Centre René Cassin
17, rue Saint-Hippolyte - 13e

6 - Centre Malher
9, rue Malher - 4e

7 - Centre Cujas
2, rue Cujas - 5e

8 - Centre du Four
13, rue du Four - 6e

9 - Centre Tolbiac
17, rue de Tolbiac - 13e

10 - Centre Ulm
1, rue d'Ulm - 5e

11 - IREST
16, bd Carnot - 92340 Bourg-la-Reine

12 - Centre Broca
19-21, rue Broca - 13e

13 - Maison des Sciences économiques
106, bd de l'Hôpital - 13e

14 - Maison internationale
58, bd Arago - 13e

15 - Institut de Géographie
191, rue Saint-Jacques - 5e

16 - ISST
16, bd Carnot - 92340 Bourg-la-Reine

17 - IEDES, centre de Nogent
45 bis, av. de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne

18 - Maison de l'Archéologie
René GINOUVES
200, av. de la République - 92000 Nanterre

19 - Centre Valette
2 bis, rue Valette - 5e

20 - Institut d'Art et d'Archéologie
3, rue Michelet - 6e

21 - Publications de la Sorbonne
212, rue Saint Jacques - 5e

22 - Galerie Colbert (INHA)
2, rue Vivienne - 2e

23 - Centre Sainte Barbe
4, rue Valette - 5e

DROITS ET OBLIGATIONS DE LA VIE ÉTUDIANTE

L'appartenance à la communauté universitaire implique la tolérance et le respect mutuel sans lesquels il ne peut y avoir ni développement de la réflexion personnelle ni acquisition du savoir.
Il appartient à l'université de veiller à ce que ces valeurs puissent être partagées par tous et ne fassent l'objet de nulle entrave.
En conséquence, toute violence de la part de quiconque, qu'elle soit physique ou verbale, dirigée contre un membre du personnel enseignant, administratif, technique, ouvrier et de service ou contre un étudiant, pourra entrainer la saisine de la commission disciplinaire de l'université, sans préjudice de poursuite pénale. Il en ira de même en cas d'atteinte aux biens et d'infraction à la législation sur les stupéfiants.
Fera également l'objet de poursuites disciplinaires tout manquement aux règles régissant le bon déroulement des études et de la vie universitaire, notamment celles qui concernent les activités pédagogiques et leur contrôle.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'université.
Loi 91-32 du 10 janvier 1991.
Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006.

© Dir. PMF

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015 - 2016

adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 16 avril 2015

1ER SEMESTRE

13 semaines de cours :
- du lundi 14 septembre au samedi 24 octobre 2015
- du lundi 2 novembre au samedi 19 décembre 2015

> 1ère session d'examens du 1er semestre, évaluation et orientation
- du lundi 4 janvier au samedi 16 janvier 2016

2ÈME SEMESTRE

12 semaines de cours :
- du lundi 18 janvier au samedi 27 février 2016
- du lundi 7 mars au samedi 16 avril 2016

> 1ère session d'examens du 2ème semestre
- du lundi 2 mai au mardi 17 mai 2016

> Session de rattrapage
- 1 semaine pédagogique
  - du lundi 6 juin au samedi 11 juin 2016
- Examens :
  - du lundi 13 juin au mardi 5 juillet 2016

VACANCES UNIVERSITAIRES 2015 - 2016

Toussaint :
du samedi 24 octobre au soir
au lundi 2 novembre 2015 au matin

Noël :
du samedi 19 décembre 2015 au soir
au lundi 4 janvier 2016 au matin

Hiver :
du samedi 27 février au soir
au lundi 7 mars 2016 au matin

Printemps :
du samedi 16 avril au soir
au lundi 2 mai 2016 au matin

© Dr. PMF

Les services à votre service

L'Orientation et l'Insertion à Paris 1 15
Service de la communication 18
Vie étudiante 19
Le CROUS 28
Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) 30
L'international 32
Service national 37

© SCUIO

LA DIRECTION PARTENARIAT ENTREPRISE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (DPEIP)

CONSTRUIRE SON PARCOURS

Directrice : Mme Béatrice Piazza-Paruch

La DPEIP regroupe le SCUIO, le BAIP (avec la plateforme ReseauPro, les Relations entreprises - Evénementiel), la REVAE, l'ORIVE.
Les missions de cette direction sont d'aider à l'orientation et de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants de Paris 1.

LES PUBLICATIONS DU SCUIO

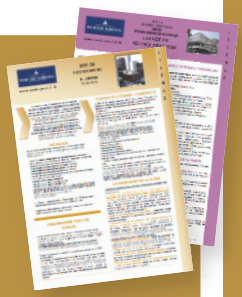

Le SCUIO élabore et diffuse des documents d'information
- Guide de l'étudiant de l'Université Paris 1
- Fiches diplômes, dépliant sur l'offre de formation
- Brochures « choisir son parcours », « réorientation en cours de licence », « des études à l'emploi »...

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (SCUIO)

(décret n°2009-207 du 19 février 2009 modifiant le décret n°86-195 du 6 février 1986 instituant les SCUIO)

UNE SALLE DE DOCUMENTATION EN LIBRE ACCÈS

La salle de documentation est située au 9e étage du centre PMF en C901. Sont consultables en libre accès des dossiers thématiques, des sites internet, des ouvrages et des revues sur :
- l'enseignement supérieur en France et à l'étranger : universités et écoles spécialisées
- la vie de l'étudiant : logement, bourses, santé...
- le marché de l'emploi, les secteurs d'activités, fonctions, métiers, techniques de recherche d'emplois et de stages, la relation emploi/formation
- les concours des 3 fonctions publiques : d'Etat, hospitalière et territoriale ainsi que la fonction publique européenne

Des postes informatiques sont disponibles pour réaliser des CV, passer les tests d'aide à l'orientation « Pass'avenir » et « Inforizon », consulter des sites spécialisés sur Internet.

UNE ÉQUIPE QUI REÇOIT ET ACCOMPAGNE LES ÉTUDIANTS

Présente sur différents forums, salons étudiants de licence et masters, l'équipe du SCUIO informe et conseille sur l'offre de formation de Paris 1 :

Sans RDV, une permanence quotidienne (sauf le lundi) est assurée en salle de documentation par les chargés d'information pour un accompagnement individuel de tous les étudiants sur leurs projets de formation et projets professionnels.
Des ateliers de réflexion en groupe ou des rencontres en direct (« speed dating ») sont proposés tout au long de l'année, à partir d'octobre en fonction de l'actualité universitaire (réorientation, candidatures, choix de master, lettre de motivation , poursuite d'études...). Les dates sont communiquées par mél sur les boîtes malix.
Des conférences-métiers sont organisées durant l'année pour permettre aux étudiants d'échanger avec des professionnels sur leurs métiers et leurs carrières.
Sur RDV 2 conseillers d'orientation psychologues reçoivent en entretien individualisé tout étudiant de Paris 1 qui souhaiterait un bilan individuel et personnalisé. La prise de RDV se fait en salle de documentation ou par téléphone.

CONTACT

SCUIO

Responsable : Mme Olivia Saywell
Centre Pierre Mendès-France
90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Métro ligne 14 – arrêt Olympiades
Bureau C 901 9e étage - **Ouvert mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h.**
Tél. 01 44 07 88 56 (permanence l'après-midi)
Courriel : scuio@univ-paris1.fr

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE - BAIP

Il a pour mission d'optimiser les recherches de stages et d'emplois des étudiants et diplômés. Il met à leur disposition les outils nécessaires à chaque étape de leur démarche : identification des objectifs professionnels, approche du marché de l'emploi et des structures professionnelles, élaboration du dossier de candidature, diffusion d'offres de stages et d'emplois, préparation aux entretiens. Il facilite communication et échanges entre étudiants, jeunes et anciens diplômés en offrant à chacun la possibilité de valoriser sa formation et son parcours.

Formation et conseil

Les conseillers en insertion professionnelle interviennent dans les cursus (de la 2ème année au doctorat pour l'ensemble des cursus de l'université) : ils organisent et animent des sessions collectives de formation à la demande d'un enseignant ou d'un groupe d'étudiants ; ils assurent également un conseil personnalisé en ligne et/ou sur RDV. Des informations complémentaires et des outils sont disponibles sur le site Internet de l'université
www.univ-paris1.fr/espace-professionnel/

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Se former en alternance est un atout pour réussir son insertion professionnelle. Une conseillère en insertion professionnelle est à votre disposition pour vous accompagner dans la construction de votre projet.

LA PLATE-FORME RÉSEAU PRO

Cette plate-forme d'insertion professionnelle, mise en place en 2009, diffuse des offres de stages, alternance, emplois étudiants, emplois débutants et confirmés auxquels peuvent postuler les membres sur simple connexion. Elle met à disposition un agenda de salons et journées de recrutement, un fil d'actualités, des outils pour les techniques de recherche d'emplois, des témoignages d'anciens et a pour vocation de créer un annuaire d'anciens diplômés de Paris 1.
En perpétuelle évolution, Réseau Pro se voit enrichi d'une CV thèque. Une fois votre CV renseigné, il pourra être consulté par l'une de nos 5195 entreprises partenaires.
Réseau Pro est un outil pour construire son parcours professionnel et pour se constituer un réseau.
Pour accéder aux offres de stage et d'emploi, pour bénéficier de conseils et de ressources à disposition, rejoignez

Réseau Pro en vous connectant à l'adresse suivante : **http://reseaupro.univ-paris1.fr.**
Identifiez-vous grâce à vos login et mot de passe utilisés pour vous rendre sur votre boîte aux lettres Malix.

RELATIONS ENTREPRISES ET ÉVÉNEMENTIEL

La principale mission de ce bureau est de faciliter le premier contact entre les futurs employeurs et les étudiants. Tout au long de l'année, des rencontres avec des professionnels sont organisées à la demande des enseignants et/ou proposées et animées par les conseillers professionnels de l'Université.

Des rendez-vous traditionnels et incontournables :

- Forum Juridique les 1, 2 et 3 décembre 2015. Pour les étudiants des Masters et Doctorants des UFR de droit. www.univ-paris1.fr/forum-juridique
- Forum Paris 1 – Entreprises. Pour les étudiants de Licence 3 Masters et Doctorants de toutes les UFR. www.univ-paris1.fr/forum
- Ateliers de préparation aux entretiens avec des services de ressources humaines d'entreprises et cabinets juridiques.

Un lien constant avec les étudiants et les entreprises :

- Aide à la réalisation d'évènements organisés par les étudiants d'un diplôme, d'une association, autour de l'insertion professionnelle
- Des courriels, des interventions lors de vos cours, des informations sur le site et le réseaupro, de votre Université et sur les réseaux sociaux (facebook, linkedin...) vous préviendront des manifestations proposées par les entreprises
- Lors des deux forums, devenez « ambassadeurs » de votre université, de votre diplôme en accueillant les entreprises. Une belle opportunité pour faire valoir vos aptitudes et votre dynamisme auprès des entreprises.

© SCUIO

REPRISE D'ETUDES ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (REVAE)

Le service REVAE a pour mission, de traiter et d'instruire administrativement tous les projets et candidatures relevant de la validation des acquis et de la reprise d'études.
Il s'adresse principalement aux salariés et aux demandeurs d'emploi par un ensemble adapté de prestations:

- accueil, information, conseil-orientation et suivi personnalisé
- vérification des conditions d'éligibilité des candidats aux dispositifs visés
- assistance à la constitution des dossiers et aide à la recherche de financements par des tiers (OPCA, employeurs, pôle-emploi...)
- accompagnement et conseils individualisés pour la mise en œuvre de la reprise d'études ainsi que dans le cadre du dispositif de validation d'acquis retenu.

OBSERVATOIRE DES RÉSULTATS, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (ORIVE)

L'ORIVE réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés, sur les premières semaines à l'université des étudiants de L1 et sur les conditions d'études en licence et en master.
Les résultats des enquêtes sont disponibles sur le site de l'université :
http://www.univ-paris1.fr/services/orive/

CONTACT

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Responsable : Mme Aurélie Bachet
Courriel : aurelie.bachet@univ-paris1.fr
Centre PMF - bureau C8 07
Conseillers insertion professionnelle
Mme Sylvaine Mabon - Tél. 01 44 07 89 37
Courriel : sylvaine.mabon@univ-paris1.fr
M. Etienne Schilling - Tél. 01 44 07 89 32
Courriel : baip@univ-paris1.fr
Le contrat de professionnalisation
Mme Caroline Parvaud
Centre PMF - bureau C8 08 - Tél. 01 44 07 86 02
Courriel : caroline.parvaud@univ-paris1.fr
La plate-forme Réseau Pro
Courriel : reseaupro@univ-paris1.fr
Relations entreprises et évènementiel
Mme Kaly Neffali
Centre PMF - Bureau C8.06
Tél. 01 44 07 89 83 – Fax : 01 44 07 89 21
Courriel : kaly.neffali@univ-paris1.fr

SERVICE REVAE

Responsable : M. Xavier Ferly
Accueil du lundi au vendredi de 9h 30 à 13h 00
Centre PMF - Bureau C19 05
Tél. 01 44 07 87 83
Courriel : revae@univ-paris1.fr

ORIVE

Centre PMF
Responsable : Mme Elsa Steichen
Bureau C19 06 - Tél. 01 44 07 87 80
Courriel : orive@univ-paris1.fr

SERVICE COMMUNICATION

Sous la responsabilité du vice-président en charge de la communication, le service met en œuvre la politique de communication de l'établissement qui a pour objectif la promotion et la valorisation de son image en France, en Europe et dans le monde. Au service de l'ensemble de l'université, la politique de communication assure la promotion des formations et des activités de recherche, mais s'emploie également à renforcer le sentiment d'appartenance et de cohésion au sein de l'université en s'assurant notamment de faire respecter l'identité visuelle de l'établissement.

Le service est en charge de la communication interne comme de la communication externe de l'université et mobilise pour cela des outils relevant tant de la communication écrite, de la communication numérique que de la communication par l'objet.

Parmi les nombreux projets qu'il porte, le service de la communication conçoit et réalise :

- **Panthéon Sorbonne magazine**, bimestriel tiré à 10000 exemplaires mais également disponible en version électronique sur le site internet comme sur l'application mobile. Le magazine est largement diffusé à l'extérieur de l'établissement auprès de lycées, d'universités françaises et étrangères, d'entreprises, de partenaires ...
- **Le Sorbonn@ute**, est un média de Paris 1 Panthéon-Sorbonne rédigé par des étudiants rédacteurs de l'université. Se présentant initialement comme une newsletter publiée tous les deux mois, Le Sorbonn@ute a récemment évolué et prend désormais la forme d'un site internet abordant une large actualité étudiante très variée au travers de ses différentes rubriques : SorboNews, Portr@it, SorboCoach, Internation@ute, Top 10 et @nalyse.
- **les supports de communication institutionnelle** telle que les brochures et plaquettes de présentation de l'université et de ses composantes, la plaquette « Panthéon Sorbonne en chiffres », les plaquettes de présentation des masters, ...

Au sein du service, le pôle « relations presse et évènementiel » assure les relations avec les différents médias (veille média, organisation d'interview, élaboration des communiqués de presse...), la communication numérique sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Linkedin, You Tube principalement) ainsi que l'organisation d'événements de communication.

CONTACT

SERVICE COMMUNICATION

Centre Panthéon - 4e étage
12, place du Panthéon - 75005 Paris
Chef du service : M. Jérémy Pires
Tél. 01 44 07 79 41 - Fax 01 44 07 79 39
Courriel : racsecom@univ-paris1.fr
www.univ-paris1.fr/services/communication

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (DEVE)

La direction de l'enseignement et de la vie étudiante a pour mission de mettre en oeuvre la politique de l'établissement dans le domaine de la formation et de la vie étudiante. A ce titre elle est l'interface avec les composantes (UFR et Instituts) et compétente pour toutes les questions concernant les usagers.

Directrice : Mme Geneviève Luciani

Le service de l'accueil téléphonique est à votre disposition pour toute information, depuis votre candidature et tout au long de votre cursus.
Vous pouvez le joindre au **01 71 25 11 37**
du lundi au vendredi de 9h 30 à 16h 30
(sauf congés universitaires),
for foreign countries call **+33144078945.**

SERVICE DE LA SCOLARITÉ ADMINISTRATIVE

PÔLE INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

L'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

L'inscription à l'université est annuelle et individuelle. Elle comporte deux formalités obligatoires :

- L'inscription administrative sur autorisation d'inscription informatisée délivrée par le secrétariat de la formation choisie (paiement des droits et obtention de la carte d'étudiant)

Puis

- L'inscription pédagogique – choix des heures de travaux dirigés (TD) et des options auprès du secrétariat de la discipline et du cycle choisis.

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

• **Les élèves de terminale ainsi que les candidats déjà titulaires du baccalauréat** qui souhaitent s'inscrire en 1ère année de Licence effectuent **obligatoirement** la procédure Admission PostBac (APB) sur internet **www.admission-postbac.fr,** selon un calendrier fixé chaque année. Les élèves concernés par cette procédure :

- Elève de classe de terminale (procédure nationale) ;
- Elève de classe de terminale préparant le baccalauréat dans un lycée français à l'étranger ;
- Les bacheliers des années antérieures qu'ils aient ou non été inscrits dans l'enseignement supérieur français (L1, CPGE, PACES, PCEM, DUT, BTS, Ecole d'Ingénieur, etc) ;
- Préparation DAEU ;
- Les étudiants candidats à un titre européen et qui souhaite s'inscrire en 1ère année de Licence.

• **Les candidats ayant déjà été inscrits dans l'enseignement supérieur français** et qui souhaitent s'inscrire en 2ème ou 3ème année de Licence, en 1ère ou 2ème année de Master, en Doctorat, en Diplôme d'Université, en Préparation aux concours, en 1ère ou 2ème année de Capacité en Droit ou en Licence Professionnelle, doivent obligatoirement déposer une candidature sur la plateforme SESAME **http://sesame.univ.paris1.fr**, selon un calendrier fixé annuellement par chaque UFR. Vous pouvez consulter le site de l'université **www.univ-paris1.fr** rubrique « Offre de formation ». Sont concernés par cette candidature :

- Les titulaires du baccalauréat international obtenu en France ;
- Les titulaires d'un titre français équivalent au baccalauréat (niveau IV) ;
- Les titulaires du DAEU ou de l'ESEU ;
- Les étudiants sollicitant un transfert d'inscription ;
- Les titulaires de diplômes de grandes écoles, d'écoles d'ingénieurs, BTS, DUT etc... ;
- Les étudiants de Paris 1 ou d'autres établissements postulant en Master 2ème année ;
- Les étudiants de Paris 1 qui sollicitent l'accès dans une formation sélective ;

- Les étudiants ayant été inscrits à Paris avant 2014/2015 (reprise d'études) ;
- Les étudiants sollicitant une première inscription en Arts Plastiques par le CNED ;
- Les étudiants sollicitant une première inscription en Droit par le CAVEJ/CNED ;
- Les personnes sollicitant une première inscription en Capacité de Droit (candidats français) ;
- Les personnes sollicitant une première inscription en qualité d'Auditeur Libre (candidats français).

Les candidats retenus reçoivent un courriel d'autorisation d'inscription administrative.

CANDIDATS TITULAIRES DE DIPLÔMES ÉTRANGERS

Les candidats doivent obligatoirement déposer une candidature sur la plateforme SESAME **http://sesame.univ-paris1.fr.** Sont concernés par cette procédure :

- Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger (mobilité individuelle) ;
- Les étudiants titulaires du baccalauréat international obtenu à l'étranger ;
- Les personnes sollicitant une première inscription en Capacité de Droit (candidats étrangers) ;
- Les personnes sollicitant une première inscription en qualité d'Auditeur Libre (candidats étrangers).

Merci de prendre contact avec la Maison des Relations Internationales de l'Université de Paris 1 située au
58, Boulevard Arago 75 013 Paris
Téléphone : 01 44 07 76 74
Courriels :
et.droit@univ-paris1.fr pour le droit, AES, science politique, arts plastiques et philosophie.
et.eco@univ-paris1.fr pour économie, gestion, MIASHS, géographie, histoire et histoire de l'art.

RÉINSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS EN 2014/2015

Les étudiants de Paris 1 inscrits en 2014/2015 doivent réaliser leur réinscription administrative sur le site http://reins.univ-paris1.fr après la 1ère ou la 2ème session selon les résultats obtenus aux examens. Les étudiants inscrits pédagogiquement qui ne se sont pas présentés aux examens devront attendre les délibérations de la session de rattrapage soient closes pour pouvoir réaliser leur réinscription administrative sur Internet. Les candidats ayant déjà été inscrits en qualité d'Auditeur libre à l'Université de Paris 1 sont également concernés par cette procédure.

Pensez également à rendre les livres empruntés à la bibliothèque, sinon vous ne pourrez pas réaliser votre réinscription pour l'année suivante.

Les étudiants en doctorat doivent **obligatoirement** se réinscrire sur Internet après l'obtention de l'autorisation d'inscription délivrée par le service des thèses concerné.

! REMARQUES IMPORTANTES

- **Les personnes inscrites en 1ère année de Capacité en Droit, en DAEU** ne bénéficient pas du statut étudiant ni des avantages correspondants (pas d'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale, pas de bourse de l'enseignement supérieur).
- **Les étudiants inscrits en 2ème année de Capacité en Droit** doivent être affiliés au régime étudiant de Sécurité Sociale sauf cas de dispense prévue par la règlementation. Ils ne sont toutefois pas éligibles à une bourse d'enseignement supérieur à l'exception des étudiants ayant le statut de *"Pupille de la Nation"*.
- **Le statut d'Auditeur Libre** ne donne accès qu'aux cours magistraux de licence, de 1ère année de Master et à la bibliothèque. Les enseignements de 2ème année de Master ne sont pas accessibles aux auditeurs libres, sauf autorisation individuelle, écrite et préalable de l'enseignant responsable de la formation. Attention, cette autorisation éventuelle ne donne pas accès aux travaux dirigés, examens ni à aucun avantage attaché au statut d'étudiant.

Les droits d'inscription administrative sont déterminés chaque année par arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
Le montant de la cotisation annuelle au **régime étudiant de Sécurité Sociale** est fixé par un arrêté conjoint du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
Le montant du droit annuel pour la participation des étudiants aux **dépenses de la Médecine Préventive** de l'Enseignement Supérieur est fixé par un arrêté conjoint du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

SÉCURITÉ SOCIALE

RAPPEL RÈGLEMENTAIRE :

La loi du 23 septembre 1948 a mis en place un régime de Sécurité Sociale étudiant, en qualité de « jeune travailleur intellectuel ».
Par délégation de service public, La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) ainsi que la Société Mutualiste des Etudiants de la Région Parisienne (SMEREP) sont chargées de gérer ce régime dans notre académie. Ce dernier obéit aux mêmes règles que le régime général dont il est une émanation, toutefois il tient compte des spécificités propres aux besoins et aux comportements de soins des étudiants.
Tout étudiant qui fêtera son 20ème anniversaire au cours de l'année universitaire (c'est-à-dire entre le 01/10/2015 et le 30/09/2016) est soumis, sauf cas particulier, au régime étudiant de Sécurité Sociale.

CAS PARTICULIERS :

- Les étudiants qui ont une activité salariée sur l'année universitaire soit du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016 inclus et sans interruption et dont le volume horaire d'activité est d'au moins 60 heures/mois ou 120 heures/trimestre sont dispensés d'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale ;
- Les étudiants étrangers qui sont originaires d'un pays de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen (EEE) sont dispensés d'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale sous réserve de présentation au moment de leur inscription, de leur Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ou d'une attestation d'assurance privée valable sur l'ensemble de l'année universitaire. Attention une CEAM française ou une attestation d'assurance privée pour un étudiant de nationalité française ne dispense pas de l'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale ;
- Les étudiants québécois sont dispensés de l'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale sur présentation du formulaire SE 401-Q-106 ;

<table>
<tr><th>PROFESSION DU PARENT
dont dépend l'étudiant pour sa Sécurité Sociale</th><th>16/19 ans
Né(e) entre le 01/10/96 et le 30/09/00</th><th>20/21 ans
Né(e) entre le 01/10/95 et le 30/09/96</th><th>22/28 ans
Né(e) entre le 01/10/87 et le 30/09/95</th></tr>
<tr><td>SALARIES & ASSIMILES
• Salarié du secteur privé
• Fonctionnaire de l'Etat
• Ouvrier d'Etat
• Salarié agricole et exploitant
• Praticien conventionné (sauf option profession libérale)
• Agent des collectivités locales
• Artiste et auteur
• Demandeur d'emploi allocataire</td><td>SECURITE SOCIALE ETUDIANTE OBLIGATOIRE ET GRATUITE</td><td>SECURITE SOCIALE ETUDIANTE OBLIGATOIRE ET PAYANTE

(Cotisation fixée par arrêté ministériel 213€ en 2014/2015)</td><td>SECURITE SOCIALE ETUDIANTE OBLIGATOIRE ET PAYANTE

(Cotisation fixée par arrêté ministériel 213€ en 2014/2015)</td></tr>
<tr><td>TRAVAILLEURS NON SALARIES
• Commerçant
• Artisan
• Profession libérale</td><td rowspan="3">COUVERT(E) PAR LA SECURITE SOCIALE DES PARENTS</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="3"></td></tr>
<tr><td>REGIMES SPECIFIQUES
• Militaire
• Agent EDF/GDF/RATP
• Personnel des mines
• Clerc & employé de notaire
• Sénat</td></tr>
<tr><td>AUTRES REGIMES SPECIFIQUES
• Marine Marchande
• Port Autonome de Bordeaux
• Théâtre Nationale de Paris
• Comédie Française
• Fonctionnaire International (ONU)
• Assemblée Nationale</td><td>COUVERT(E) PAR LA SECURITE SOCIALE DES PARENTS</td></tr>
<tr><td>AGENT SNCF</td><td colspan="3">COUVERT(E) PAR LA SECURITE SOCIALE DES PARENTS</td></tr>
</table>

- Les étudiants andorrans sont dispensés d'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale sur présentation du formulaire SE 130-04 ;
- Les étudiants monégasques sont dispensés d'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale sur présentation de l'attestation de prise en charge par le régime monégasque ;
- Les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi sur une période couvrant l'ensemble de l'année universitaire (1er octobre 2015 au 30 septembre 2016) et sur présentation de l'attestation de prise en charge Pôle Emploi sont dispensés d'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale ;
- Les étudiants ayant droit de leur conjoint sont, sur présentation de l'attestation nominative de Sécurité Sociale du conjoint où l'étudiant figure en qualité d'ayant droit, dispensés d'affiliation au régime étudiant de Sécurité Sociale. Cette disposition n'est pas valable si le conjoint est couvert par le régime étudiant de Sécurité Sociale.

LES CAS DE PROLONGATION D'AFFILIATION AU RÉGIME ÉTUDIANT DE SÉCURITÉ SOCIALE :

- Les étudiants ayant arrêté leurs études pour maladie, maternité ou accident : l'affiliation est prolongée à concurrence de l'interruption d'études ;
- Les étudiants souffrant d'une infirmité permanente entrainant l'inaptitude à achever les études entreprises avant 28 ans (à demander sur justificatif médical avant les 28 ans).
- Les étudiants inscrits en doctorat dont la première année d'inscription en thèse est intervenue avant l'âge de 28 ans.

© Service Communication

MUTUELLES

LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS (LMDE)

- **Centre 601 de sécurité sociale.**

- A l'Agence : 7, rue Danton - 75006 Paris
(Métro Odéon / St Michel)
Ouvert du lundi au vendredi de 9h 30 à 17h 30, plus d'adresses sur www.lmde.com

- **Pour les remboursements et les courriers :**

La mutuelle des étudiants centre 601 LMDE
Prestations et correspondances
TSA 91972 - 91097 LISSES Cedex
Par téléphone : 09 69 369 601 (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe)
Créer votre espace perso sur **www.lmde.com**
avec votre numéro d'adhérent LMDE
Nouveau : *vous pouvez prendre RDV avant de vous déplacer dans votre accueil sur www.lmde.com*

LA SOCIÉTÉ MUTUALISTE DES ÉTUDIANTS DE LA RÉGION PARISIENNE (SMEREP)

Centre 617 de sécurité sociale
54, boulevard Saint-Michel - 75006 Paris
accueil du lundi au jeudi de 9h à 17h50,
le vendredi et le samedi de 9h à 17h20 en multilingue (anglais, espagnol, chinois)
Renseignements 01 56 54 36 34 du lundi
au samedi de 9h à 18h (17h le samedi)
Adresse courrier :
16, bd du Général Leclerc - 92115 Clichy Cedex
Centre médical et dentaire SMEREP :
Etudes et santé - 12, rue Viala - 75015 Paris.
Tél. 01 53 95 30 00 ou 01 53 95 30 01
Site Internet : **www.smerep.fr**

MUTUELLE FAMILIALE

Département étudiant
52, rue d'Hauteville - 75010 Paris
Tél. 09 71 10 15 15 - **www.mutuelle-familiale.fr**

ASSISTANCE ÉTUDIANTS

153, rue de l'Université - 75007 Paris
Tél. 01 40 47 91 00
www.assistance-etudiants.com

ANNULATION D'INSCRIPTION :

Vous trouverez les modalités de demande de remboursement suite à une annulation d'inscription en vous connectant sur la page internet suivante :
http://www.univ-paris1.fr/formations/sinscrire-a-paris-1/annulation-dinscription/

DU CHANGEMENT DANS LA CARTE D'ÉTUDIANT :

A compter de la prochaine rentrée universitaire il ne sera plus possible d'utiliser votre carte MONEO comme moyen de paiement dans les résidences et lieux de restauration CROUS.
Pour plus de renseignement sur la fin de MONEO et l'arrivée de la nouvelle carte IZLY sur
http://www.univ-paris1.fr/formations/sinscrire-a-paris-1/carte-detudiant-information/.

POUR INFORMATION

Une année universitaire débute le 1er octobre et se termine le 30 septembre, vous pouvez consulter le calendrier sur le site **http://www.univ-paris1.fr.**
Pensez à activer votre accès informatique, sur **http://malix.univ-paris1.fr**, vous trouverez votre identifiant ainsi que votre numéro d'étudiant Paris 1 sur le certificat de scolarité qui vous sera délivré lors du paiement des droits universitaires.

Duplicata de la carte d'étudiant :
pour obtenir un duplicata de votre carte d'étudiant, veuillez remplir le formulaire disponible à la page suivante :
http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/Service_inscriptions/FORMULAIRE_REEDITION_CARTE_ETUDIANTE.pdf

Paiement des droits universitaires :
Service de la Scolarité Administrative – Pôle Régie
de recettes - Centre Pierre Mendès-France (PMF)
11e étage – Bureau C11.05
90, Rue de Tolbiac – 75 013 Paris

Accueil du public Centre PMF
- Sur rendez-vous :
  - Du 8 au 29 juillet et du 31 août au 31 octobre 2015 - du lundi au vendredi de 9h15 à 16h00 ;
- Sans rendez-vous :
  - Du 1er novembre 2015 au 30 juin 2016 – du lundi au vendredi de 9h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Fermeture :
  - Du 30 juillet au 30 août 2015 ;
  - Vacances de Noël .

Le Service de la Scolarité Administrative vous accueille et vous renseigne à propos :
- De votre inscription administrative ;
- De vos demandes de remboursement et d'annulation d'inscription ;
- Du paiement des droits universitaires ;
- Des modalités de constitution d'un dossier social étudiant ;
- De la mise en paiement des bourses et concernant l'assiduité ;
- Des attestations de réussite et des diplômes.

Coordonnées :
M. Sébastien GAGLIANONE
(Responsable du Service)

Assistance téléphonique :
01 71 25 11 37 (depuis la France)
ou +33 1 44 07 89 45 (depuis l'étranger)

DEMANDES DE VALIDATION D'ACQUIS

Toute personne disposant d'une expérience professionnelle ou personnelle qui souhaite s'engager dans une démarche de validation d'acquis, se renseignera auprès du service REVAE. *(cf page 17)*

© Dir. PMF

PÔLE ATTESTATIONS ET DIPLÔMES

Sciences juridiques, science politique et sciences économiques et de gestion : les diplômes, attestations de réussite et les relevés de notes sont remis par les secrétariats des UFR et Instituts concernés.

Arts et Sciences Humaines

- **DEUG, Licence et Maitrise :**
  - Les diplômes et attestations sont délivrés par le Service de la Scolarité Administrative – Pôle Attestations et Diplômes.
  - Les relevés de notes sont remis par le secrétariat des UFR concerné.
- Master : les diplômes, les attestations et les relevés de notes sont remis par le secrétariat des UFR concerné.
- Doctorat et HDR : les diplômes et attestations de réussite sont remis par le service des thèses concerné.

CONTACT

PÔLE ATTESTATIONS ET DIPLÔMES

Centre Pierre Mendès-France
90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Métro ligne 14 – arrêt Olympiades
Responsable de Pôle : Mme Monique Viennot
Bureau B11 09 – 01 44 07 88 58
Mme Sylviane Miossi - Bureau B11 10 – 01 44 07 88 58
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.
Courriel : secdip@univ-paris1.fr

PÔLE BOURSES

En étroite collaboration avec le CROUS, le service des bourses gère les bourses sur critères sociaux. Il est à votre disposition pour toute information, aide ou assistance pour la constitution, le suivi ou le transfert de votre dossier. Il est votre interlocuteur tout au long de votre année universitaire.

LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

L'obtention d'une bourse sur critères sociaux est soumise à des conditions de nationalité, d'âge, de ressources et d'études.

Pour solliciter une bourse sur critères sociaux et/ou de logement, il convient de constituer **un dossier social étudiant (DSE) sur le site du CROUS :**
http://dse.orion.education.fr/
à compter du 15 janvier et répondre aux conditions suivantes :

- Etre âgé de moins de 28 ans lors de la première demande de bourse (non opposable aux étudiants handicapés reconnus par la commission des droits et de l'autonomie des handicapés).
- Etre inscrit en formation initiale et suivre des études à plein temps dans un établissement ou dans une formation habilitée à recevoir des boursiers par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur.
- Répondre aux conditions d'assiduité, de présence aux examens et de scolarité.
- Etre français ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne. Pour les autres nationalités, l'étudiant doit bénéficier d'un titre de séjour en règle, être domicilié en France depuis au moins deux ans et le foyer fiscal auquel il est rattaché (père, mère ou tuteur légal) doit être situé en France depuis au moins deux ans.

MISE EN PAIEMENT

Vous devez remettre votre notification conditionnelle du CROUS lors de l'inscription administrative et, en adresser ou en déposer une copie, dans les plus brefs délais, au pôle bourses.
90 rue de Tolbiac – 75013 PARIS – Bureau B 11 01

! ATTENTION

Conformément à la règlementation en vigueur, le maintien de la bourse sur critères sociaux est soumis à des conditions de progression, d'assiduité et de présence aux examens. L'étudiant boursier doit être assidu aux cours, travaux dirigés, galops d'essai, rendre tous les devoirs (s'il étudie à distance), se présenter à tous les examens et ceci dès la première session.
Le non-respect de cette obligation d'assiduité entrainera la suspension automatique du versement de la bourse ainsi que le reversement des sommes indûment perçues.

Le contrôle d'assiduité en TD et en cours :
L'étudiant boursier doit être assidu à **tous les TD**. Il est tenu de communiquer au pôle bourses une attestation d'assiduité (signée par 2 chargés de TD des matières fondamentales) avant le 11 janvier 2016 : imprimé à retirer au secrétariat de

l'UFR, au pôle bourses ou à télécharger sur internet : **www.univ-paris1.fr, rubrique vie étudiante, puis bourses.**

Le contrôle d'assiduité aux examens :
L'étudiant boursier devra se présenter à tous les examens compris dans le cursus pour lequel la bourse est versée, sans exception et à chaque session. En aucun cas, un étudiant ne peut différer le passage de ses épreuves pour les passer à la session de rattrapage.
En cas d'interruption de ses études, l'étudiant boursier est tenu d'en informer le pôle bourses de l'Université Paris 1 dans les brefs délais. Lorsqu'un étudiant doit interrompre ses études au cours de l'année universitaire pour des raisons médicales graves (traitement médical, hospitalisation), il convient de fournir un certificat du Service de la Médecine Préventive (SIUMPPS)
N'hésitez pas à vous adresser au pôle bourses en cas de problèmes ou pour toutes questions.

Remboursement des droits universitaires
Pour les étudiants ayant réglé les droits d'inscription, dès réception de la notification définitive de bourse vous devez constituer un dossier de demande de remboursement auprès du :
Service de la Scolarité Administrative
Pôle Inscriptions - 90, Rue de Tolbiac – 75 013 Paris
(Métro 14 Station Olympiades)

CONTACT

PÔLE BOURSES

Responsable : Sébastien Gaglianone
Centre Pierre Mendès-France
90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Métro ligne 14 – arrêt Olympiades
Bureau B 11 01 - Tél : 01 44 07 88 33 ou 86 94
Fax : 01 44 07 86 42
Horaires d'ouverture :
De juillet à octobre de 9 h 15 à 16 h 00
sans interruption.
De novembre à juin : du lundi au vendredi
de 9h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
Courriel : bourses@univ-paris1.fr

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le service de la Vie étudiante a pour principal objectif d'offrir aux étudiants un accueil et des informations sur une filière, une aide sociale ou une aide à projet, la santé des étudiants, les activités culturelles, ou encore les associations de l'université.

ACCUEIL AU CENTRE PANTHÉON

Le service propose aux étudiants informations et conseils et met à leur disposition un fonds documentaire relatif aux diplômes et aux filières.

CONTACT

SERVICE VIE ÉTUDIANTE

Responsable : M. N.
Tél. 01 44 07 78 03 - **Courriel :** racvietu@univ-paris1.fr
Centre Panthéon
Rez-de-chaussée de la cour d'honneur
ou
Centre Pierre Mendès-France
9ème étage bureau C9.02 ou C9.03 (asc rouges)

© Service Communication

PÔLE VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

ASSOCIATIONS

Les associations étudiantes doivent se faire connaître au service vie étudiante, déposer une copie des statuts ainsi que la composition du bureau de leur association. Toute association désirant une domiciliation ou une adresse de l'université doit solliciter l'autorisation auprès du Président.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Dans une université tournée vers l'art par certaines de ses formations, la culture est un complément naturel des études. Le FSDIE dynamise des actions culturelles en subventionnant chaque année plusieurs dizaines de projets culturels collectifs (exposition, réalisation de films, de reportages, de pièces de théâtre...)
Le service a en charge l'antenne culturelle étudiante et gère les activités culturelles comptant dans le cursus : Orchestre et Chœur des Universités de Paris (OCUP), atelier théâtre, en partenariat avec le Théâtre National de la Colline ou celui des Quartiers d'Ivry.
Le service propose également des tarifs préférentiels pour certains spectacles : une billetterie théâtre est ouverte pendant les heures de service au Centre Panthéon.

PÔLE SOCIAL

AIDES SOCIALES ET FONDS NATIONAL D'AIDE D'URGENCE

L'aide d'urgence permet de répondre aux situations particulières, notamment :

- détresse financière,
- indépendance financière avérée vis-à-vis de la famille,
- reprise d'études.

Une commission d'attribution décide, au vu du dossier de l'étudiant, le montant de l'aide. Une commission composée d'étudiants gère le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) alimenté par une contribution financière étudiante (16 € par inscription). Deux types d'aides peuvent être allouées sur les crédits du FSDIE : aides sociales à des étudiants en difficulté matérielle, ou l'aide à la mobilité.

Les **assistants sociaux du CROUS** reçoivent les étudiants sans rendez-vous tous les matins de 9h30 à 11h30 (sauf le mardi). Des rendez-vous pourront être proposés uniquement après ce premier contact.

© Service Communication

PROGRAMME D'ÉCHANGES EUROPE (ERASMUS), HORS EUROPE ET AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Contact : Service des relations internationales
58 bd Arago – 75013 Paris – 01 44 07 76 79
NB : Des informations sont disponibles sur le site du ministère des affaires étrangères :
www.diplomatie.gouv.fr

LES ALLOCATIONS POUR LA DIVERSITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Elles peuvent être attribuées, sous certaines conditions, à des étudiants préparant un ou plusieurs concours de catégorie A ou B de la fonction publique. Sous conditions de ressources et de mérite. **Dossier à télécharger** sur le site de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique ou sur celui de la Préfecture de la Région Ile-de-France.

PÔLE HANDICAP

Pour les étudiants en situation de **handicap**, une permanence est assurée pour recevoir les étudiants, les informer et les aider dans leurs démarches auprès des différents services de l'université. Accueil personnalisé afin de trouver avec l'étudiant les réponses les mieux adaptées à sa situation.
Le relais handicap met en place les aménagements universitaires après avis du médecin de la CDAPH – Médecine préventive, avec un arrêté nominatif du Président de l'université.

LOCAUX

Tous les centres de l'université Paris I ne sont pas accessibles mais certains aménagements ont été réalisés (rampes, sanitaires...) et d'autres sont prévus visant une plus grande accessibilité et une meilleure adaptation des lieux d'études et des différents lieux de vie de l'université.

MODALITÉS POUR LES EXAMENS

Les mesures légales d'accompagnement sont appliquées concernant les aménagements d'examens.
Pour tout renseignement, merci de prendre contact à l'adresse **handi@univ-paris1.fr**

PÔLE SANTÉ

Un service inter universitaire répond aux demandes de tous les étudiants, il s'intitule le service inter universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé. L'équipe du SIUMPPS, composée de 5 médecins, 2 psychologues, 2 infirmières et un secrétariat a pour objectif de répondre à votre demande et vos attentes en matière de santé.
Tout étudiant inscrit pour la première fois à l'université doit prendre un rendez-vous sur le site **http://rdvmed.univ-paris1.fr** soit spontanément, soit dès réception d'une convocation adressée par mail afin d'effectuer l'examen médical préventif avant la fin de l'année universitaire (décret n°2008-1026 du 7 /10/2008).

Les demandes d'aménagements des études et des examens pour des raisons de santé ou de handicap doivent être formulées auprès du SIUMPPS **le plus tôt possible**.
Il est demandé aux étudiants de respecter la réglementation mise en place dans l'établissement.
Un certificat de non contre-indication au sport peut vous être délivré après une visite médicale pour les sports pratiqués à l'université (hors compétition) dans le cadre de l'UEFPAS.

Les psychologues vous reçoivent sur rendez-vous pour y aborder vos difficultés personnelles.

Enfin, les infirmières vous reçoivent pour les entretiens de prévention, elles vous informent, conseillent en matière de santé, contraception, nutrition, vérification de vaccinations. Une large document sur la santé est à votre disposition.

CONTACT

PÔLE VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

SVE – rez-de-chaussée
12 place du Panthéon – 75005 Paris
Associations
Tél : 01 44 07 77 64
Activités culturelles
Tél : 01 44 07 78 25

PÔLE SOCIAL

Assistants sociaux CROUS
PMF - 90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
- bureau C9 06 - Tél. 01 44 07 86 03
- bureau C9 07 - Tél. 01 44 07 86 05
- bureau C9 05 - Tél. 01 44 07 89 03
Ouverture :
tous les matins de 9h30 à 11h30 (sauf le mardi)

PÔLE HANDICAP

Relais handicap
Centre Pierre Mendès-France
90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Tél : 01 44 07 89 27
Centre Panthéon - SVE – rez-de-chaussée
12 place du Panthéon – 75005 Paris
Tél : 01 44 07 78 13
Courriel : handi@univ-paris1.fr

PÔLE SANTÉ

Médecine préventive
Médecin Coordinateur : Franck Gigon
Centre Pierre Mendès-France
90, rue de Tolbiac – 75013 Paris
4eme étage bureau A4 02 (asc verts)
Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tél. 01 44 07 89 50
Courriel : siumpps@univ-paris1.fr
Une antenne : Centre Saint-Charles
47, rue des Bergers – 75015 Paris - bureau 10 - Rdc

LE CROUS

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

Etablissement public, le CROUS de Paris vous propose de nombreux services :

- résidences universitaires,
- restaurants universitaires,
- accès aux prestations culturelles (orchestre, spectacles, galerie d'exposition),
- service des bourses,
- service social,
- centre sportif universitaire,
- emplois temporaires,
- accueil international.

Les prestations et services du CROUS sont accessibles à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur agréé par la sécurité sociale étudiante, sous réserve de critères adoptés par le conseil d'administration du CROUS en particulier pour l'hébergement en résidence.

LES SERVICES DU CROUS

• LE SERVICE SOCIAL

(voir les informations page 26)

• LE SERVICE DES BOURSES

(voir les informations page 24)

• LA RESTAURATION

Le restaurant universitaire Tolbiac est situé au 17 rue de Tolbiac - 75013 Paris. Tout proche du centre Pierre Mendès-France, ce restaurant sert plus de 1 000 repas par jour, est ouvert de 11h30 à 14h, du lundi au vendredi.

Au centre Pierre Mendès France, cafétérias
- au rez de chaussée de 8h à 18h (16h l'été)
- au 9e étage de 9h à 16h (14h l'été)

Les tarifs du R.U. applicables en 2014-2015

• Etudiant : 3,20 €
• Jeunes : 5,80 €, hôtes de passage 6,90 €
• Groupes : renseignements et réservation
Tél. 01 40 51 36 06 - Fax : 01 40 51 36 07

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES PARISIENS

restaurant	adresse	métro
BICHAT	16, rue Henri - Huchard - 18e	Porte de Saint-Ouen
BOULOGNE	71, av. E. Vaillant 92100	Marcel-Sembat
BULLIER	39, avenue G.-Bernanos - 5e	Port Royal
CENSIER	31, rue G.-Saint-Hilaire - 5e	Censier Daubenton
CHATELET	10, rue Jean Calvin - 5e	Censier-Daubenton
CUVIER	8 bis, rue Cuvier - 5e	Jussieu
DAUPHINE	2, bd Lannes - 16e	Porte Dauphine
Halle aux farines	3, esplanade des Grands Moulins - 13e	Bibliothèque François Mitterrand
IUT René Descartes	143, av de Versailles - 16e	Chardon Lagache
LA BARGE	Quai François Mauriac -13e	Bibliothèque François Mitterrand
MABILLON	3, rue Mabillon - 6e	Mabillon
MAZET	5/5 bis, rue Mazet - 6e	Odéon
RABELAIS	2, av. Pte de Clignancourt 18e	Porte de Clignancourt
SAINT-PERES	45 rue des Saints Pères - 6e	Odéon
TOLBIAC	17, rue de Tolbiac - 13e	Bibliothèque François Mitterrand

A noter :
- la carte d'étudiant permet l'accès à tous les restaurants universitaires de France,
- la carte CROUS : un porte monnaie électronique. Finie l'attente aux caisses pour acheter votre ticket. Dans les restaurants et les cafétérias du CROUS, vous pouvez vous procurer pour 2 € une carte de paiement rechargeable par carte bleue sur Internet ou avec votre smartphone, ou en espèce au guichet. La carte CROUS, c'est 2 atouts :
- vous n'attendez plus,
- vous prenez ce que vous voulez avec le menu à points.
- les tarifs sont revalorisés au 1er août de chaque année et applicables pour l'année universitaire suivante,
- les cartes rechargées antérieurement au 1er août sont remboursées jusqu'au 20 décembre.

LE LOGEMENT

LES RÉSIDENCES DU CROUS

Le CROUS dispose de 6000 logements dans Paris répartis entre une soixantaine de résidences universitaires. La durée du bail est d'une année à compter de l'admission. Par ailleurs, le CROUS propose d'autres modes de logements tels que le logement en ville (www.lokaviz.fr) et le logement pour étudiants stagiaires de province.

Conditions d'admission :
- suivre un cursus compris entre le bac + 1 et le bac + 5,
- remplir des critères sociaux établis par le CA du CROUS de Paris.

Procédure d'admission :
Pour solliciter l'attribution d'un logement en résidence universitaire, il convient d'établir sa demande en constituant un dossier social étudiant. Cette demande doit être effectuée **impérativement entre le 15 janvier et le milieu du printemps** en se connectant pour les étudiants dépendant de l'académie de Paris sur Internet http://www-crous-paris.fr.

LE SITE DE TOUS LES ETUDIANTS DE PARIS

www.etudiantdeparis.fr,

Le site **www.etudiantdeparis.fr** a été créé en septembre 2004 par la Ville de Paris et le CROUS de Paris, en collaboration avec les huit universités parisiennes. Il met à disposition :
- des informations pratiques et des "bons plans"sur le logement, les bourses, le travail, la santé, les loisirs et les aides aux projets
- des informations pour les étudiants étrangers souhaitant venir étudier ou étant déjà à Paris
- des articles traitant de sujets liés à la vie étudiante dans la capitale
- un agenda des événements à petits prix sur Paris et la petite couronne : concerts, spectacles, expos, soirées, conférences et des invitations à gagner.

Retrouvez aussi www.etudiantdeparis.fr sur Facebook : **www.facebook.com/Etudiantdeparis**
Et sur twitter **@etudiantdeparis**
ou **www.twitter.com/etudiantdeparis**

© Service Communication

ACCUEIL INTERNATIONAL

Dans le cadre du dispositif SAEE, mais aussi durant toute l'année universitaire, un accueil est organisé au CROUS de Paris (Service accueil international - 2ème étage) qui oriente plus particulièrement les étudiants étrangers sur les questions de logement, de bourse et d'aide sociale.

CONTACT

SERVICES DU CROUS
39, avenue Georges-Bernanos - 75005 Paris
www.crous-paris.fr
Tél. 01 40 51 36 00 - Fax : 01 40 51 36 99

LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE

UN ACTEUR DE L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS EN MOBILITÉ

La Cité internationale universitaire de Paris (CiuP), fondation privée reconnue d'utilité publique, réunit 40 maisons, résidences ou fondations. En 2014, la Cité internationale a accueilli plus de 12 000 résidents représentant 140 nationalités. Au sein de chaque maison, le "brassage" des nationalités et des disciplines favorise l'échange et la rencontre. Outre sa mission d'hébergement, la Cité internationale universitaire de Paris offre aux publics en mobilité, étudiants et chercheurs, une plate-forme de services.

Un seul nom pour le Bureau d'accueil de la Ciup : Acc&ss Paris Centre.

Depuis janvier 2013, le Bureau d'accueil des étudiants en mobilité (BAEM) et le Bureau d'accueil des chercheurs étrangers (BACE) sont rassemblés derrière un seul et unique nom : Acc&ss Paris Centre. Ce service de la CiuP, soutenu par la Région Ile de France, entend ainsi améliorer la visibilité de son offre, la cohérence et la qualité de ses services par un meilleur partage de ses compétences, activités et ressources.

L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Acc&ss Paris Centre accueille, informe et oriente les étudiants en mobilité tout au long de l'année.

Ses domaines d'intervention sont multiples allant de aide à la recherche de logement hors de la Cité internationale, à l'accompagnement pour l'obtention d'un titre de séjour, d'une autorisation provisoire de travail, de l'allocation logement, ou encore de l'assurance maladie.

Pendant la rentrée universitaire, la Cité universitaire organise avec le soutien de la Ville de Paris le Service d'Accueil des Étudiants Étrangers (SAEE).

De septembre à novembre, le SAEE facilite les démarches administratives de tous les étudiants étrangers primo arrivants.

Ce dispositif réunit en un lieu unique :

- la Préfecture de Police de Paris
- l'antenne de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
- l'antenne de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- la permanence de la Direction du Travail (DIRECCTE)
- une permanence des organismes de la sécurité sociale (CPAM, LMDE, SMEREP)
- la RATP
- Campus France.

L'ACCUEIL DES CHERCHEURS

Ce bureau a été créé en 2002 par la CiuP avec l'aide de la région Ile de France. Il offre aux chercheurs un panel de services pour faciliter leur mobilité scientifique vers la région francilienne.

Avant leur arrivée comme pendant leur séjour en France, les chercheurs peuvent ainsi se faire accompagner dans leurs démarches administratives (visa, assurance maladie...), dans leur recherche de logement, dans leur intégration sociale et culturelle (ateliers d'apprentissage du français, visites culturelles, informations sur la vie pratique...).

Projet pilote en matière d'accueil et de gestion de la mobilité scientifique, le réseau acc&ss Paris Ile-de-France (acc&ss Paris Centre et 3 autres centres en région Ile-de-France) exerce également une mission d'observatoire et met son expertise au service des acteurs de la coopération internationale en région Île-de-France mais aussi au niveau européen.

UNE CITÉ AU SERVICE DE TOUS LES ÉTUDIANTS ET CHERCHEURS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

L'HÉBERGEMENT

Vous souhaitez être hébergés à la Cité internationale ?

Les admissions sont prononcées pour une année et renouvelables deux fois. Les candidats doivent être inscrits à un diplôme minimum de niveau master dans un établissement d'enseignement supérieur relevant des Académies de Paris, Créteil ou Versailles, afin d'obtenir un diplôme reconnu par l'État.

Se restaurer à la Cité internationale

La Cité internationale dispose d'un restaurant universitaire subventionné par le CROUS et offre des menus au tarif étudiant. Ce restaurant accueille également tout autre public sur la base du tarif plein. Les informations sont disponibles sur le site **www.ciup.fr/restaurant.**

© CIUP

Aux côtés du restaurant universitaire, la cafétéria propose des petits déjeuners, des formules déjeuner rapide, des snacks, des boissons chaudes et fraîches, etc. Elle dispose d'une terrasse extérieure en bois.

Toutes les couleurs du sport

Avec sa piscine, ses terrains de tennis, ses stades, ses salles spécialisées de danse, musculation, arts martiaux et sa salle d'escrime, la Cité internationale offre le pôle de pratique sportive universitaire le plus complet de Paris.
Le PUC-CIUP, fort d'une vingtaine de sections, est organisé en trois filières : le loisir, la compétition et l'école de sport. Ces différentes filières regroupent soixante disciplines sportives individuelles et collectives.

Travailler, découvrir les langues étrangères

La bibliothèque centrale, l'espace langues et les 9 bibliothèques spécialisées (Maison Heinrich Heine, Maison du Brésil, Collège d'Espagne, Maison du Japon, Maison du Mexique, Maison de l'Argentine, Maison du Portugal-André de Gouveia, Maison de l'Italie et Fondation Hellénique) accueillent étudiants et chercheurs.

Toutes les cultures du monde

Envie de concerts, d'expositions ? Pour être tenu au courant de la programmation culturelle de la Cité internationale, consultez **Citéscope**, l'agenda électronique disponible sur le site Internet :
http://www.ciup.fr/citescope

CONTACT

LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

(ouverte 7 jours sur 7, de 7 h à 22 h)
17, boulevard Jourdan, 75014 Paris
RER B : Cité universitaire
Bus 21, 67, 88 **Tram** T3
Accueil Maison Internationale :
ouvert du lundi au jeudi de 8h à 19h 45,
vendredi de 8h à 19h, samedi de 9h à 14h
Tél. 01 43 13 66 74
Accueil Pavillon administratif : Tél. 01 44 16 64 00.
www.ciup.fr

L'INTERNATIONAL

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Directrice : Mme Héloïse Nétange
Chef du service de la mobilité : M. Damien Vialle
Chef du service de la coopération :
Mme Anaïs Pamboukjian

La direction des relations internationales (DRI) est en charge de la mise en œuvre de la stratégie internationale de l'université : accueil des étudiants étrangers, suivi des programmes de mobilité, des filières et des partenariats internationaux. Si vous souhaitez partir à l'étranger, ou venir étudier à l'université en tant qu'étudiant international, les services de la direction sont à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans votre projet.

© Service Communication

PARTIR À L'ÉTRANGER

ACCORDS D'ECHANGES

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a conclu des accords d'échanges d'étudiants avec plus de 300 universités dans 56 pays. Parmi ces accords, certains sont bilatéraux, d'autres relèvent de programmes tels qu'Erasmus+ (Europe) ou Micefa (Amérique du Nord). Ces accords vous permettent de passer trois à douze mois dans un établissement partenaire à l'étranger, au niveau de la licence 3, du master et/ou du doctorat.

Principes et conditions des échanges :

- vous bénéficiez d'une gratuité des droits d'inscription dans l'université d'accueil ;
- vous devez avoir un bon niveau général ainsi qu'un niveau de langue suffisant pour suivre des cours en langues étrangères ;
- avant votre départ, vous devez conclure un contrat pédagogique avec le délégué aux relations internationales de votre UFR. Ce contrat liste les cours que vous suivrez à l'étranger ainsi que les cours équivalents à Paris 1 dont vous serez dispensés ;
- à votre retour, vous obtenez votre diplôme de Paris 1 et pouvez faire valoir une véritable expérience internationale.

La carte des destinations est disponible sur **www.univ-paris1.fr/mobilite/carte.**

Modalités de candidature : six à douze mois avant votre départ (les dates limites de candidature varient suivant les destinations, programmes et accords d'échanges), vous devez transmettre un dossier à la direction des relations internationales. Ce dossier se compose des pièces suivantes :

- Contrat pédagogique (cf. ci-dessus) & attestation de niveau de langue (TOEFL/IELTS, relevé de notes obtenues en TD de langues ou attestation délivrée par l'enseignant de langues référent à l'issue d'un entretien) ;
- CV, lettre(s) de motivation et, selon les cas, lettre(s) de recommandation
- Copie des relevés de notes, d'une pièce d'identité et de la carte d'étudiant de Paris 1 ;
- Formulaire de candidature rempli en ligne sur http://inscriptionechange.univ-paris1.fr/moveonline/outgoing/welcome.php

Hormis pour les candidatures dans le cadre du programme Erasmus+ et/ou auprès d'universités francophones, vous devez fournir ces documents à la fois en français et en anglais (ou dans la langue des cours choisis dans l'université d'accueil). Il se peut également que des pièces complémentaires vous soient demandées, notamment pour partir au niveau du master 2 ou du doctorat.

À savoir : le programme Erasmus+ finance également des stages de 2 à 12 mois dans un autre pays d'Europe.

En savoir plus :
www.univ-paris1.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne
outgoing@univ-paris1.fr

DIPLOMES INTERNATIONAUX

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose plus de 30 formations organisées conjointement avec un ou plusieurs établissements étrangers. Ces cursus mènent à la délivrance de diplômes conjoints, doubles ou multiples. Certaines de ces formations sont conçues dans le cadre du programme Alliance (avec l'Université Columbia de New York) ou encore du programme Erasmus Mundus de la Commission européenne.

En savoir plus :
www.univ-paris1.fr/international/pantheon-sorbonne-dans-le-monde/filieres/doubles-diplomes-et-diplomes-conjoints
alliance@univ-paris1.fr (programme Alliance)

BOURSES DE MOBILITE INTERNATIONALE

Bourses Erasmus+

- Critère d'éligibilité : être admis dans le cadre du programme Erasmus+
- Montant : de 160€ à 220€/mois (études) ou de 310€ à 370€/mois (stages) selon les pays
- Durée : durée de votre séjour Erasmus+ (études : de 3 à 12 mois / stages : de 2 à 12 mois)

Bourses de la Ville de Paris

- Critère d'éligibilité : être admis dans le cadre du programme Erasmus+ et avoir un quotient familial inférieur à 19 503€
- Montant : 160€/mois
- Durée : durée de votre mobilité Erasmus+ (études : de 3 à 12 mois / stages : de 2 à 12 mois)

Bourses ministérielles de mobilité du CROUS

- Critères d'éligibilité : partir à l'étranger dans le cadre des accords d'échange ou d'un stage conventionné, être boursier sur critères sociaux et ne pas avoir déjà perçu de bourse ministérielle de mobilité (ou l'avoir perçue durant moins de 9 mois)
- Montant : 400€/mois (ou 200€/mois pour les étudiants ayant obtenu une bourse Erasmus+ ou une aide à la mobilité de la Région Ile-de-France)
- Durée : entre 2 et 9 mois

Aides à la mobilité des étudiants (AMIE) de la Région Ile-de-France

- Critères d'éligibilité : partir à l'étranger pour faire un stage ou étudier dans le cadre d'accords d'échanges hors Erasmus+ , être étudiant en Licence ou Master, être fiscalement domicilié en France ainsi que :
  - pour les étudiants rattachés au foyer fiscal de leurs parents : avoir un quotient familial inférieur à 19 190€
  - pour les étudiants indépendants fiscalement : avoir un quotient familial inférieur à 19 190€ et supérieur à 8390€ (soit la moitié du revenu brut annuel du SMIC)
- Montant et durée : 300€/mois
- Durée : entre 1 et 10 mois

À savoir

- le quotient familial s'obtient en divisant le revenu imposable par le nombre de parts (cf. avis d'imposition)
- lorsque vous partez à l'étranger dans le cadre d'accords d'échange, vous restez inscrits à Paris 1. Si vous avez droit à une bourse sur critères sociaux en France, vous continuez donc de la percevoir lors de votre séjour à l'international
- outre ces bourses attribuées par la direction des relations internationales de l'université, d'autres aides peuvent être octroyées aux étudiants partant à l'étranger (Erasmus Mundus, Alliance...).

En savoir plus :
www.univ-paris1.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger
- outgoing@univ-paris1.fr (bourses Erasmus+ & Ville de Paris)
- ribourses@univ-paris1.fr (bourses ministérielles de mobilité du CROUS & de la Région Ile-de-France)
- alliance@univ-paris1.fr (bourses Alliance)

NB : le montant des bourses est donné à titre indicatif et est susceptible d'évoluer en fonction des budgets alloués. Par ailleurs, ces aides ne sont pas attribuées de manière automatique mais dans la limite des fonds disponibles.

VENIR ÉTUDIER À PARIS 1

FORMATIONS DE L'UNIVERSITÉ À L'ÉTRANGER

En partenariat avec d'autres établissements français, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne organise des formations délocalisées dans plusieurs universités étrangères. Ce sont des enseignants de ces différents types d'établissements qui assurent les cours. Au terme votre cursus, vous obtenez un diplôme de Paris 1 ainsi que, dans certains cas, un diplôme de l'université d'accueil.

- Université de Bucarest (Roumanie) : Collège Juridique Franco-Roumain d'Études Européennes ;
- Université du Caire (Égypte) : Institut de Droit des Affaires Internationales (IDAI) & Filière d'Economie et de Sciences Politiques (FESP) ;
- Université Galatasaray, Istanbul (Turquie) ;
- Université del Salvador, Buenos Aires (Argentine).

En savoir plus :

www.univ-paris1.fr/international/pantheon-sorbonne-dans-le-monde/filieres/formations-de-pantheon-sorbonne-a-letranger

consortiumri@univ-paris1.fr

FORMATIONS POUR ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Certaines formations ont été spécialement conçues pour les étudiants étrangers, ou sont particulièrement adaptées à leurs besoins. Ces formations sont dispensées en anglais, en français ou dans les deux langues. Pour n'en citer que quelques-unes :

- en langue française : le LL.M. (Legum Magister) de droit français et de droit européen ;
- en français et en anglais : le DESUP Tourisme International, le Master Économie & Psychologie, le Master Erasmus Mundus TPTI (Techniques, Patrimoines, Territoires de l'Industrie) ;
- en anglais : le PSME (Pantheon-Sorbonne Master in Economics), le Master IKSEM (Information & Knowledge Systems Engineering and Management), les Masters Erasmus Mundus QEM (Models and Methods of Quantitative Economics) et STeDe (Sustainable Territorial Development), le Doctorat Erasmus Mundus EDE-EM (Economie).

En savoir plus :

www.univ-paris1.fr/international/pantheon-sorbonne-dans-le-monde/filieres/formations-pour-etudiants-internationaux

INSCRIPTIONS DANS LE CADRE D'ACCORDS D'ÉCHANGES

Si votre université a signé un accord d'échange d'étudiants avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vous pouvez venir y étudier dans ce cadre.

Principe et conditions des échanges :

- vous bénéficiez de la gratuité des droits d'inscription à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- vous devez avoir un bon niveau général ainsi qu'un niveau de français égal à B2 pour des cours de licence et C1 pour des cours de master ;
- vous devez conclure un contrat pédagogique avec votre établissement d'origine ainsi qu'avec le délégué aux relations internationales de votre UFR à Paris 1. Ce contrat liste les cours que vous suivrez en France ainsi que les cours équivalents dont vous serez dispensés dans votre pays d'origine ;
- à votre retour, vous obtenez le diplôme votre université d'origine et pouvez faire valoir une véritable expérience internationale.

Modalités de candidature : une fois que vous êtes présélectionné par votre université d'origine, vous devez transmettre un dossier à la direction des relations internationales de Paris 1 avant le 30 juin (pour une arrivée en septembre) ou le 30 octobre (pour une arrivée en janvier). Ce dossier se compose d'une attestation linguistique, d'un contrat pédagogique (cf. ci-dessus), d'une copie de vos relevés de notes universitaires ainsi que d'un formulaire de candidature.

En savoir plus :

www.univ-paris1.fr/international/venir-etudier/sinscrire-a-pantheon-sorbonne-dans-le-cadre-dun-programme-dechange

incoming@univ-paris1.fr

INSCRIPTIONS À TITRE INDIVIDUEL

Pour être admis à Paris 1 à titre individuel, il faut non seulement maîtriser **le français (niveau B2 pour l'accès en Licence 1 ou Licence 2 ; niveau C1 pour l'accès en Licence 3, Master 1 ou Master 2),** mais également avoir un excellent niveau général. Il faut également suivre une procédure qui varie suivant votre niveau d'études ainsi que votre nationalité ou celle de votre diplôme.

EN LICENCE 1

Si vous avez la nationalité de l'un des 28 pays de l'Union Européenne, de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse), d'Andorre ou de Monaco, vous devez vous inscrire sur **www.admission-postbac.fr** (APB) entre le 20

© shutterstock

janvier et le 20 mars 2016 pour accéder en Licence 1 à Paris 1 en 2016-2017. Sinon, vous devez constituer un dossier de demande d'admission préalable (DAP) entre le 15 novembre 2015 et le 22 janvier 2016.

DE LA LICENCE 2 AU MASTER 2

Quelle que soit votre nationalité, vous devrez vous inscrire sur sesame.univ-paris1.fr pour accéder en Licence 2, Licence 3, Master 1 ou Master 2 à Paris 1 en 2016-2017. Si votre dernier diplôme est étranger, vous devrez procéder à cette inscription en mars 2016 puis envoyer un dossier de candidature par la Poste à la direction des relations internationales de Paris 1. Sinon, vous suivrez la même procédure que les étudiants français. Dans tous les cas, vous êtes également susceptible de passer un entretien oral et/ou un test écrit.

EN DOCTORAT

Adressez-vous à la direction de la recherche et de la valorisation: **www.univ-paris1.fr/recherche/accueil**

TITRE DE SÉJOUR

Tout ressortissant étranger souhaitant suivre des études en France doit, avant de quitter son pays, obtenir un visa avec la mention « étudiant ». La demande se fait auprès des services consulaires français du pays de résidence. Sont dispensés de ce visa les ressortissants de l'Union européenne, d'Andorre, de Monaco, du Saint-Siège, de Suisse, de Saint-Marin et du Liechtenstein. Il est impossible de régulariser sa situation une fois en France si l'on est seulement muni d'un visa de court séjour (tourisme). L'obtention de ce visa, mention « étudiant » est liée notamment à la justification de moyens suffisants d'existence.

Par ailleurs, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a mis en place un guichet unique permettant aux étudiants d'effectuer les démarches de renouvellement de titre de séjour directement auprès de la direction des relations internationales.

En savoir plus :

et.droit@univ-paris.fr (étudiants de licence et master) ; inviteri@univ-paris1.fr (doctorants)

© Service Communication

LOGEMENT

La direction des relations internationales dispose de logements pour les étudiants étrangers au sein des résidences universitaires du CROUS ainsi qu'à la Cité internationale. Le nombre de ces logements étant très limité, elle délivre également des conseils pour vous aider à trouver un hébergement.

En savoir plus :
rilogement@univ-paris1.fr

BOURSES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Plusieurs bourses peuvent vous aider à financer vos études à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Quelques-unes sont attribuées par la direction des relations internationales, mais la majeure partie sont octroyées par des organismes extérieurs.

En savoir plus :
www.univ-paris1.fr/international/venir-etudier/bourses-detudes-a-pantheon-sorbonne-pour-les-etudiants-etrangers

ACCOMPAGNEMENT LINGUISTIQUE

Le département des langues vous offre la possibilité de suivre des cours de français langue étrangère (FLE) ainsi que neuf autres langues vivantes tout au long de l'année.

Les enseignants référents en français langue étrangère ont également développé une plateforme de cours et d'exercices en ligne.

En savoir plus :
http://langues.univ-paris1.fr

Pour les étudiants étrangers en programme d'échange, une semaine d'intégration est organisée au début de chaque semestre. Elle prévoit des cours intensifs de français langue étrangère (FLE) et des cours de méthodologie appliquée à votre discipline.

En savoir plus :
welcoming@univ-paris1.fr

CONTACT

MAISON INTERNATIONALE

58, boulevard Arago - 75013 Paris
Tél : 01 44 07 76 79
Courriel : relinter@univ-paris1.fr
www.univ-paris1.fr/international
www.facebook.com/paris1international
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15 & de 14h à 16h30 (sauf mardi après-midi)

SERVICE NATIONAL

Depuis la réforme du service national les jeunes gens et jeunes filles nés après le 1er janvier 1983 sont soumis au service national universel qui comporte les obligations suivantes :

LE RECENSEMENT

Dans les trois mois suivant votre 16e anniversaire vous avez 2 possibilités : soit vous rendre à la mairie de votre domicile muni d'une pièce d'identité ou tout document justifiant votre nationalité française, soit procéder à votre recensement en ligne sur www.mon.service-public.fr.
Il vous sera alors délivré une attestation de recensement. **Conservez-la soigneusement elle sera réclamée pour toute inscription aux examens et aux concours administratifs de la fonction publique.**

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Elle est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 25 ans.
Sont exemptés sur présentation d'un certificat médical les jeunes atteints d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap les rendant inaptes à participer à cette journée.
Cette journée est une occasion unique de contact direct avec l'armée et de découverte de multiples métiers et spécialités, civiles ou militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Un certificat de participation est remis. **Il est indispensable jusqu'à 25 ans pour l'inscription aux examens, permis de conduire et concours administratifs.**
Vous pouvez aussi opter pour le volontariat et participer à des missions visant à développer la solidarité, la citoyenneté :

LE VOLONTARIAT MILITAIRE

d'une durée de 1 an renouvelable 4 fois dans la limite de 5 ans, il s'effectue dans les armées, terre, air, mer, gendarmerie. Le volontaire âgé de plus de 18 ans et de moins de 26 ans a le statut militaire.

LE VOLONTARIAT CIVIL

de 6 mois à 2 ans pour assurer des missions de protection des personnes, de coopération ou d'aide humanitaire. Il s'adresse à des jeunes de 18 à 28 ans, français ou ressortissant de l'U.E.
Le volontaire reçoit une indemnité de 600 €.

LE SERVICE CIVIQUE

de 6 mois à 2 ans pour réaliser une mission auprès d'une association, une fondation, une ONG à but non lucratif, ou auprès d'un organisme publique. Pour toute personne de 16 à 25 ans de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'U.E. ou originaire extérieur de l'U.E. mais justifiant d'1 an de résidence régulière en France.
Une indemnité de 540 à 640 Euros est versée au volontaire en service civique, selon les situations. Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le service civique.

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E) ou en Administration (V.I.A)
Sous la tutelle du ministère des Affaires Étrangères, de la DGTrésor (Direction générale du Trésor dépendant du ministère de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur) et de BUSINESS FRANCE (Agence française pour le développement international des entreprises), il permet aux jeunes français ou ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen, âgés de 18 à 28 ans, d'effectuer une mission de 6 à 24 mois dans une entreprise (V.I.E) ou dans une structure française publique ou parapublique (V.I.A) à l'étranger. Dans tous les cas, le volontaire international est placé sous la tutelle de l'Ambassade de France du pays où s'effectue la mission.
Près de 9000 jeunes sont en missions actuellement dans tous les secteurs d'activité et dans plus de 125 pays à travers le monde. Le volontaire international est rémunéré entre 1300 et 4 000 euros nets par mois, couverture sociale incluse, selon le pays et sans distinction de niveau d'études (ces indemnités, fixées par arrêté, sont susceptibles de variations).
Plus de 53 000 jeunes sont partis depuis 2001.

CONTACT

Centre du service national de Paris
Cours des Maréchaux - Fort Neuf de Vincennes
Case n°158 - 75614 Paris Cedex 12
Tél. 01 79 84 90 00
Courriel : csn-paris-jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le volontariat international
BUSINESS FRANCE Centre d'Information sur le Volontariat International (CIVI)
Tél. : 0810 10 1828 (numéro Azur)
www.civiweb.com
www.facebook.com/civiweb.officiel

© Service Communication

Les études à Paris 1

Calendrier 2015 - 2016 40
Schéma des études à l'université 41
Principes généraux de l'organisation des études..... 42
Droit, sciences politique et sociales 44
Économie et gestion 50
Mathématiques, informatique et applications 55
Sciences humaines et sociales 56
Arts 62
FCPS (Formation continue Panthéon-Sorbonne) 64
Instituts 65
Préparations aux concours 67
Centre audiovisuel d'études juridiques
des universités de Paris (CAVEJ) 68
Langues étrangères 69
Sciences sociales..... 70
Sport 71
Services Numériques.....72
Recherche et publications 74
Bibliothèques 75
Index 79
Lexique 82
Adresses des universités d'Ile-de-France 83

CALENDRIER 2015 - 2016

SEPTEMBRE

se	L	M	M	J	V	S	D
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

OCTOBRE

se	L	M	M	J	V	S	D
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

se	L	M	M	J	V	S	D
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

DÉCEMBRE

se	L	M	M	J	V	S	D
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

JANVIER

se	L	M	M	J	V	S	D
53					1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

se	L	M	M	J	V	S	D
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28
9	29						

MARS

se	L	M	M	J	V	S	D
9		1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12	13
11	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27
13	28	29	30	31			

AVRIL

se	L	M	M	J	V	S	D
13					1	2	3
14	4	5	6	7	8	9	10
15	11	12	13	14	15	16	17
16	18	19	20	21	22	23	24
17	25	26	27	28	29	30	

MAI

se	L	M	M	J	V	S	D
17							1
18	2	3	4	5	6	7	8
19	9	10	11	12	13	14	15
20	16	17	18	19	20	21	22
21	23	24	25	26	27	28	29
22	30	31					

JUIN

se	L	M	M	J	V	S	D
22			1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11	12
24	13	14	15	16	17	18	19
25	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30			

JUILLET

se	L	M	M	J	V	S	D
26					1	2	3
27	4	5	6	7	8	9	10
28	11	12	13	14	15	16	17
29	18	19	20	21	22	23	24
30	25	26	27	28	29	30	31

Enseignement
Vacances
Examens
Semaine pédagogique

Vacances universitaires 2015 - 2016 :

TOUSSAINT :
du samedi 24 octobre au soir au lundi 2 novembre 2015 au matin

NOËL :
du samedi 19 décembre 2015 au soir au lundi 4 janvier 2016 au matin

HIVER :
du samedi 27 février au soir au lundi 7 mars 2016 au matin

PRINTEMPS :
du samedi 16 avril au soir au lundi 2 mai 2016 au matin

SCHÉMA DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

- LICENCE EN 3 ANS (L1, L2, L3)
- MASTER EN 2 ANS (M1, M2)
- DOCTORAT EN 3 ANS

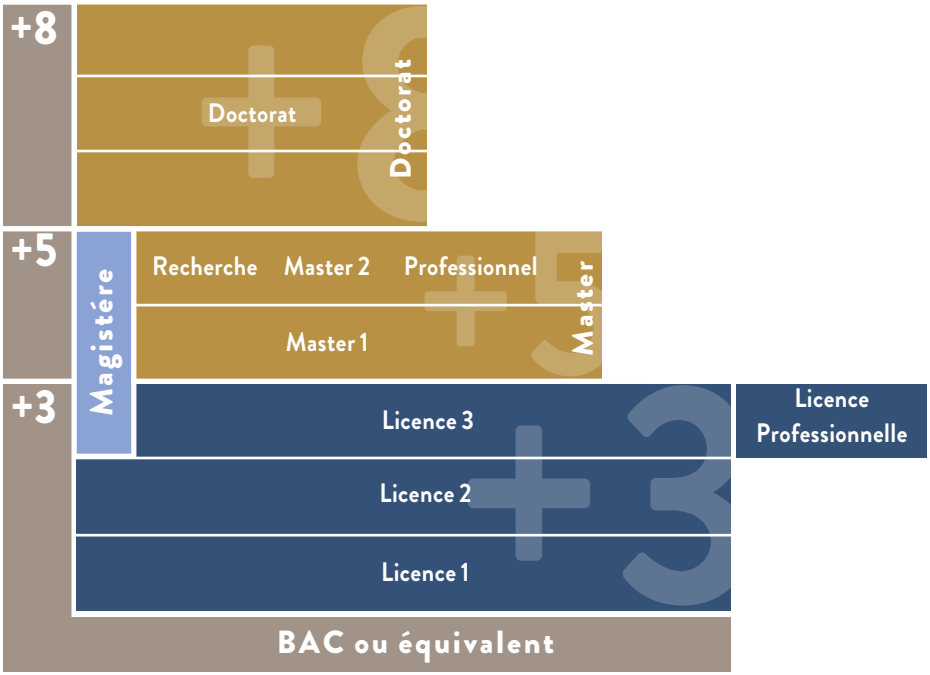

ORGANISATION DES ÉTUDES

FONDÉE SUR 3 GRADES OU NIVEAUX DE SORTIE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Licence - Master - Doctorat

LA LICENCE

- 3 ans d'études après le bac ou son équivalent français ou étranger, soit 6 semestres d'enseignements. Les 2 premières années sont sanctionnées par le diplôme intermédiaire de **DEUG**,

- 4 domaines de formation :

- Droit, économie, gestion (DEG)
- Sciences, technologie, santé (STS)
- Sciences humaines et sociales (SHS)
- Arts, lettres, langues (ALL)

• **Les licences** se déclinent en **mentions** et **parcours** à l'intérieur d'un domaine par ex. : licence sciences humaines et sociales mention géographie et aménagement parcours environnement.

• **Les doubles licences** sont des cursus aménagés dans 2 disciplines sanctionnés par 2 diplômes.. Par exemple : la licence droit/gestion.

• **Les licences professionnelles** en 1 an accessibles après bac+2 peuvent représenter une opportunité pour les étudiants envisageant des études courtes immédiatement professionnelles ; Paris 1 en propose 4.

© Service Communication

• **Les parcours professionnels débutant en L3** proposés dans certaines filières (ils remplacent les anciens IUP, MSG, MST) c'est le cas en gestion, arts...
Des parcours magistères débutent également en L3 et se déroulent sur 3 ans.

• **Des cursus bi-nationaux en droit :** droits français et anglais, français et allemand, français et américain, français et espagnol, français et italien.
Licences bi disciplinaires, bi-nationales, licences professionnelles ou parcours professionnels de L3 recrutent selon des modalités particulières. Renseignez-vous auprès du SCUIO.

LE MASTER

• **2 ans d'études après la licence** soit 4 semestres d'enseignements. A la fin de la première année les étudiants peuvent s'orienter vers le **master recherche** ou le **master professionnel** en fonction de leur projet professionnel. La première année est sanctionnée par le diplôme intermédiaire de maîtrise.

• **5 domaines de formation : Droit, Science politique – Economie, Gestion – Sciences, technologie, santé – Sciences humaines et sociales – Arts, lettres, langues**

Les masters se déclinent en **mentions** et **spécialités** à l'intérieur d'un domaine, par exemple : master d'économie, gestion mention économie appliquée spécialité transports internationaux.
La 1ère année de master est accessible de plein droit aux titulaires d'une licence dans un domaine compatible, après avis d'une commission pédagogique pour tous les autres cas.
L'accès à la 2e année de master n'est pas automatique et se fait sur examen du dossier et entretien ou selon des modalités propres à chaque UFR (test, examen d'entrée, note de synthèse...).

LE DOCTORAT

3 ans après un master de recherche

Le doctorat sanctionne un travail de recherche mené dans le cadre d'une équipe universitaire, un organisme de recherche, ou une entreprise. Il s'obtient après la soutenance d'une thèse.

Les enseignements sont dispensés dans :

• 10 UFR (unités de formation et de recherche) :
- UFR 02 Economie
- UFR 03 Histoire de l'art et archéologie
- UFR 04 Arts plastiques et sciences de l'art
- UFR 06 Gestion et économie d'entreprise
- UFR 08 Géographie
- UFR 09 Histoire
- UFR 10 Philosophie
- UFR 11 Science politique
- UFR 27 Mathématiques et informatique
- UFR de Droit - Ecole de Droit de la Sorbonne (EDS), Institut Administration Economique et Sociale (IAES), Institut des assurances de Paris (IAP), Institut d'études judiciaires (IEJ)

• 6 centres ou instituts :
- Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)
- Institut d'administration des entreprises (IAE)
- Institut de démographie de l'Université Paris1 (IDUP)
- Institut d'études du développement économique et social (IEDES)
- Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST)
- Institut des sciences sociales du travail (ISST)

RÉUSSIR EN LICENCE

Réussir sa rentrée, une étape fondamentale pour réussir son année

Dès les 1ers jours de septembre :
- Participer aux séances d'accueil de pré-rentrée permet de connaître les matières, les plannings, le dates clés...
- Anticiper la réalisation de son emploi du temps.
- S'inscrire en ligne via l'application IPweb pour les cours, les TD... et choisir le régime d'examen adapté (contrôle continu ou examen terminal).
- Lire les brochures de rentrée, le guide de l'étudiant...

SAVOIR S'INFORMER

Régulièrement tout au long de l'année :
- Visiter le site internet de l'université, des UFR, les EPI.
- Se rendre au service de scolarité de son UFR pour consulter les panneaux d'affichage.
- Consulter sa messagerie de l'université (ou faire une redirection sur votre messagerie personnelle).
- Vérifier ses sources d'informations auprès du personnel de scolarité, ou des enseignants référents, des tuteurs, du SCUIO...

APPRENDRE UN NOUVEAU MODE DE TRAVAIL

Ne pas rester isolé !
- Se prendre en main, apprendre l'autonomie dans l'organisation du travail et l'assiduité.
- Fréquenter régulièrement la bibliothèque et utiliser les bibliographies données en cours.
- Solliciter les étudiants tuteurs qui apportent une aide méthodologique et pratique. Les permanences d'accueil hebdomadaires sont en accès libre. Les horaires sont disponibles aux secrétariats des UFR.
- Prendre contact avec son enseignant référent, qui est un contact privilégié au sein de l'UFR. Les coordonnées des enseignants référents sont fournies par les secrétariats de scolarité.
- Ne pas négliger les notes de contrôle continu qui comptent pour au moins la moitié du semestre.
- Ne pas réviser seulement pour les partiels.
- Choisir de valider ses UE et pas seulement se contenter de les compenser : les sélections en master sont sur dossier !

RÉFLÉCHIR À SON ORIENTATION ET/OU SA RÉORIENTATION

Ne pas trop tarder pour :
- Se faire accompagner par les chargés d'information du SCUIO qui aident dans les démarches d'orientation et d'élaboration de projet professionnel. L'équipe du SCUIO assure des permanences d'accueil au 9e étage du centre PMF.
- S'informer sur les démarches de réorientation.
- Envisager une réorientation à l'issue du 1er semestre de L1 si l'orientation initiale ne correspond pas/plus à ses attentes. Cette réorientation est soumise à la décision des commissions de réorientation.
- Constituer alors les dossiers de réorientation dès fin novembre/début décembre et bien argumenter sa demande dans la lettre de motivation.

DROIT, SCIENCE POLITIQUE, AES

L'UFR de droit – Ecole de droit de la Sorbonne (EDS) a pour mission d'assurer la formation des étudiants régulièrement inscrits à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans les disciplines juridiques. Elle prépare en formation initiale et/ou continue au diplôme national de licence, aux diplômes nationaux de masters 1 et 2 et au doctorat. Ces formations comprennent les diplômes internationaux et les cursus pluridisciplinaires.
L'Ecole de droit de la Sorbonne pourvoit à l'organisation des enseignements et de la recherche en droit public, droit privé, droit international, droit européen, droit social, et histoire du droit dans l'ensemble de l'Université. Elle constitue l'une des plus importantes unités de formation de droit à l'échelle européenne par le nombre d'étudiants qu'elle est amenée à gérer.
L'UFR de droit – Ecole de droit de la Sorbonne est composée de 4 pôles : formation, recherche, relations extérieures et insertion professionnelle. Le pôle formation est composé de quatre départements (Licence, Masters droit public, Masters droit privé et droit social, Masters droit international, européen et comparé) et de l'Institut d'Administration Économique et Sociale (IAES).

© Service Communication

L'IREST (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme), le FCPS (Formation continue Panthéon-Sorbonne) et le CAVEJ (Centre audiovisuel d'études juridiques des universités de Paris, enseignements à distance et en ligne) participe également aux enseignements.

LA CAPACITÉ EN DROIT

Organisée par le pôle licence de l'EDS. Ouverte aux non titulaires du bac, elle permet après 2 ans d'études soit d'entrer dans la vie professionnelle, soit de poursuivre des études de droit à l'université. L'âge minimum requis est 17 ans. Le statut étudiant n'est donné qu'en 2ème année. Une préparation à distance (cours enregistrés et tutorat en ligne) est également assurée par le CAVEJ en partenariat avec le CNED (cf. p. 68).

CURSUS LICENCE

Les 2 premières années de la licence en droit sont communes et consacrées à l'acquisition des connaissances de base en droit, la 3ème année offre un début de spécialisation. Une préparation à distance est assurée par le CAVEJ (p. 68).
Le parcours droit privé peut se faire en formation continue (FCPS p. 64).
Les étudiants peuvent aussi faire le choix d'intégrer la mention science politique ou le programme de la double licence 3 droit-science politique.
La filière administration économique et sociale est pluridisciplinaire et comporte des enseignements juridiques, économiques, de sciences humaines et sociales.
Les 2 premières années de licence permettent d'obtenir le diplôme de DEUG.

CURSUS MASTER

Le Master 1 est sanctionné par une maîtrise portant l'intitulé de mention de master 2.
Une préparation au master 1 en droit à distance est assurée par le CAVEJ (p. 68)
Le Magistère droit des activités économiques se prépare en 3 ans après un bac +2 (admission sur dossier et entretien).

SECRÉTARIAT

DROIT CENTRE PANTHÉON
12, PLACE DU PANTHÉON - 75005 PARIS

- Capacité en droit
Bureau 206 - Tél. 01 44 07 77 83
- Pôle Licence droit : L3
Bureau 208 A - Tél. 01 44 07 77 59/76 56
- L3 droit-économie, droit-gestion, droit-philosophie, droit-géographie, droit-histoire de l'art et archéologie
-Tél. 01 44 07 77 60
- Transferts - Validations - Dérogations licence droit
Tél. 01 44 07 84 20/21 - Fax 01 44 07 84 24
- Licence droits français et étranger
Bureau 213 - Tél. 01 44 07 79 66
- Licence administration publique L3
Bureau 416 - Tél. 01 44 07 79 42
- Magistère de droit
Bureau 100 - Tél. 01 44 07 79 82
- Masters droit
M1 :
- Droit public : Bureau 416 - Tél. 01 44 07 79 42
- Droit privé et social : Bureau 414 - Tél. 01 44 07 77 49
- Droit international, européen et comparé : Bureau 304 A - Tél. 01 44 07 77 33
- M1 Droits français et étranger : Bureau 304 A - Tél. 01 44 07 78 17

M2 :
- Droit public : Bureau 415 - Tél. 01 44 07 79 56
- Droit privé et social : Bureau 400 - Tél. 01 44 07 79 92
- Droit international, européen et comparé : Bureau 308 B - Tél. 01 44 07 77 52

Thèses droit : Bureau 203 - Tél. 01 44 07 77 84

DROIT CENTRE RENÉ CASSIN
17, RUE SAINT HIPPOLYTE - 75013 PARIS

- Licence droit, licence science politique : L1/L2
Tél. 01 70 23 25 69/70/71/72
- Licence L1/L2 : droit-économie, droit-gestion, droit-histoire, droit-philosophie, droit-géographie, droit-histoire de l'art et archéologie
Tél. 01 70 23 25 45

© Service Communication

- CAVEJ (enseignement à distance et en ligne)
Tél. 01 44 08 63 50/51 - www.e-cavej.org (p. 68)

SCIENCE POLITIQUE CENTRE SORBONNE
14, RUE CUJAS - 75005 PARIS

• UFR 11 - Science politique
- Licence 3 science politique
Bureau F611, esc N - tél 01 40 46 28 03
- Licence histoire - science politique - *voir histoire*
- Licence philosophie - science politique
voir philosophie
- Licence 3 économie - science politique - *voir économie*
- Licence 3 droit - science politique
- Master 1 science politique
Bureau F 611, escalier N
Tél. 01 40 46 28 03 - depscpo2@univ-paris1.fr
- Masters 2 science politique
Bureau F 629, escalier N
Tél. 01 40 46 28 01 et 01 40 46 28 08
depscpo3@univ-paris1.fr
depscpo4@univ-paris1.fr
- Ecole doctorale et thèses de science politique
Bureau G 611, escalier K
Tél. 01 40 46 28 34 - edscpo@univ-paris1.fr

AES CENTRE PIERRE MENDÈS-FRANCE
90, RUE DE TOLBIAC - 75013 PARIS

• Institut Administration Economique et Sociale
- L1/L2 : Bureau B 14 06
Tél. 01 44 07 88 54 ou 89 42
- Transferts - Validations - Dérogations
(de L1 à M1 en AES) : Bureau B 14 05
Tél. 01 44 07 89 42

AES CENTRE ULM
1, RUE D'ULM - 75005 PARIS

Adresse postale :
12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05
• Institut Administration Economique et Sociale
- L3 - M1 AES : bureau 11 - Tél. 01 44 07 77 37
- M1 droit social - M2 R droit social - M2 P COSS - M2P AGE M2P PSC: bureau 11 - Tél. 01 44 07 80 37
- M2 P juristes de droit social
39, rue Lhomond-75005 Paris
- M2 P droit de la protection sociale de l'entreprise
bureau 13 - Tél. 01 44 07 76 44

IEDES,IREST, FCPS

voir pages 64 à 66

Diplômes	Intitulés	UFR

> DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION

A titre transitoire, pour les années 2015 et 2016, les diplômes de licence relèveront de l'ancien intitulé de domaine Droit, sciences politique et sociales

LICENCES MENTION DROIT

L1	L2		**Licence Mention Droit**	**Ecole de Droit de la Sorbonne (EDS)**
		L3	Droit *Parcours* Indifférencié	EDS
		L3	Droit *Parcours* Droit privé (en FI et FC)	EDS/FCPS
		L3	Droit *Parcours* Droit public	EDS
		L3	Droit *Parcours* Droit international et européen	EDS
L1	L2	L3	Double licence Droit / Géographie *	EDS/08
L1	L2	L3	Double licence Droit / Philosophie *	EDS/10
L1	L2	L3	Double licence Droit / Economie *	EDS/02
L1	L2	L3	Double licence Droit / Histoire *	EDS/09
L1	L2		Double licence Droit/Gestion *	EDS/06
L1	L2		Double licence Droit/Histoire de l'art et archéologie *	EDS/03
		L3	Bi-licence Droit / Histoire de l'art et archéologie (2015-2016)	EDS/03
		L3	Bi-licence Droit / Gestion (2015-2016)	EDS/06
		L3	Double licence Droit / Science politique	EDS/11
		L3	Administration publique* (2015-2016)	EDS
		L3	Droit Parcours Magistère	EDS

MASTERS DROIT

M1		**Mention Droit public** (option droit public général - option droit public des affaires)	**EDS**
	M2	**Mention Droit public** *Spécialités :*	EDS
	M2 R	Droit public fondamental (M. Melleray, Mme Gonod)	
	M2 R	Droit constitutionnel et droits fondamentaux (MM. Mathieu et Verpeaux)	
	M2 R	Droit public comparé européen (Mme Burgorgue-Larsen)	
	M2 R+P	Droit public des affaires (MM. Vidal, Marcou)	
	M2 P	Contentieux public (Mme Teitgen-Colly)	
	M2	**Mention Administration publique** *Spécialités :*	EDS
	M2 P	Administration et gestion publique (M. Sanson)	
	M2 P	Administration générale, en FC (M. Marcou)	
	M2 P	Droit du numérique, administration, entreprises (M. Gilles, Mme Bouhadana)	
	M2 P	Gouvernance et administration européennes, en F.C. (M. Capitant)	
	M2 P	Droit de la sécurité sanitaire et alimentaire (Ap) (Mme Moiroud - M. Trebulle)	
	M2 P	Droit du tourisme (Mme Jégouzo)	EDS/IREST
M1		**Mention Droit et gestion des collectivités territoriales**	**EDS**
	M2	**Mention Droit et gestion des finances publiques** *Spécialités :*	EDS
	M2 R	Droit, gestion et gouvernance des systèmes financiers publics (Mme Esclassan)	
	M2 P	Droit, administration et gestion financière des collectivités locales (Mme Esclassan)	
M1		**Mention Droit fiscal**	**EDS**
	M2	**Mention Droit fiscal** *Spécialités :*	EDS
	M2 R	Droit fiscal (M. Ayrault)	
	M2 P	Administration fiscale (M. Ayrault)	
	M2 P	Droit des affaires et fiscalité (M. Gutmann)	

Diplômes	Intitulés	UFR
M1	**Mention Environnement et développement durable**	**EDS**
M2	**Mention Environnement et développement durable** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit de l'environnement (Mme Deguergue, Mme Fauvarque Cosson) (avec Paris 2)	
M2 P	Développement durable, management environnemental, géomatique (Mme Langelier)	EDS/02/08
M1	**Mention Droit Privé**	**EDS/CAVEJ**
M2	**Mention Droit Privé** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit privé général (M. Jourdain)	
M2 R	Personne et droit (M. Loiseau)	
M2 P	Droit notarial (Mme Leroyer)	
M2 P	Droit des assurances (Mme Bacache)	
M1	**Mention Droit des affaires**	**EDS/CAVEJ**
M2	**Mention Droit des affaires** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit des affaires (M. Le Nabasque)	
M2 R	Droit financier (M. Pietrancosta)	
M2 P	Droit bancaire et financier (M. N.)	
M2 P	Droit des affaires et fiscalité (M. Gutmann, M. Fages)	
M2 P	Droit international et européen des affaires (délocalisé au Caire) (M. N.)	
M2 P	Marché de l'art (MM. Azzi, Pontier et Dagen)	EDS/03
M2 P	Droit du commerce électronique et de l'économie numérique (Mme Rochfeld)	
M2 P	Opérations et fiscalité internationales des sociétés (M. Menjucq)	
M2 P	Droit des entreprises en difficulté (FC) (M. Lucas)	EDS/FCPS
M2	**Mention Droit du patrimoine** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit du patrimoine approfondi (M.Delebecque)	
M2 R	Propriétés industrielle et artistique (M Pollaud-Dullian)	
M2 P	Construction, urbanisme, contrat (M. Foulquier - M. Revet)	
M2 P	Ingénierie juridique et fiscale du patrimoine (M. N.)	
M1	**Mention Justice et procès**	**EDS**
M2	**Mention Justice et procès** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Théorie et pratique du procès (M. Cadiet, Mme Gonod)	
M2 R	Droit pénal et politique criminelle en Europe option droit comparé (M. Chilstein)	
M2 R	Sciences sociales de la justice (M. Cadiet)	
M2 P	Contentieux public (Mme Teitgen Colly)	
M2 P	Contentieux des affaires, en F.C. (M. Jeuland)	FCPS/EDS
M1	**Mention Droit social**	**EDS/FCPS**
M2	**Mention Droit social** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit social (M. Martinon, M. Akandji Kombé)	
M2 P	Juristes de droit social (Ap. et FC) (M. Verkindt, M. Ben Hamza)	
M2 P	Droit de la protection sociale d'entreprise (M. Kessler)	
M2 P	Droit du sport (FI-FC) (Mme Dion, M. Dondéro)	FCPS
M1	**Mention Droit international (option droit international – option droit international des affaires)**	**EDS**
M2	**Mention Droit international** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit international privé et du commerce international (M. de Vareilles Sommières)	
M2 R	Droit international et organisations internationales (Mme Lagrange)	
M2 R	Droit international économique (MM. Ascensio, Sorel)	
M2 P	Droit du commerce international (M. Bollée)	
M2 P	Administration internationale (M. Kerbrat)	
M2 P	Opérations et fiscalité internationales des sociétés (M. Menjucq)	

▶

L = licence M = master **R** = recherche **P** = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

Diplômes	Intitulés	UFR
M1	**Mention Droit européen**	**EDS**
M2	**Mention Droit européen** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit européen (Mme Burgorgue-Larsen)	
M2 P	Droit économique de l'Union européenne (M. Simon)	
M2 P	Droit de l'agriculture et des filières agro-alimentaires (pour partie en apprentissage) (M. Olszak)	
M2 P	Droit européen et international des affaires (délocalisé à Bucarest [M. Verpeaux], Galatasaray [M. Parléani])	
	Droit européen et international des affaires Parcours Droit en Europe	
M2	**Mention Droit comparé** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit anglais et nord-américain des affaires (Mme Robin-Olivier)	
M2 R	Globalisation et pluralisme juridiques (M. Legrand)	
M2 R	Droit pénal et politique criminelle en Europe (M. Chilstein)	
M2 R	Histoire de la pensée juridique moderne (Mme Rousselet-Pimont)	
M2 R	Droits africains (M. Matringe)	
M2 R	Anthropologie du droit (Mme Nicolau)	
M2 R	Droit public comparé européen (Mme Burgorgue-Larsen)	
M2	**Mention Droit, innovation, communication, culture** *Spécialités :*	EDS
M2 R	Droit des nouvelles propriétés (Paris 11)	
M2 P	Droit de l'innovation technique (Paris 11)	
M2 P	Droit, économie et gestion de l'audiovisuel (FI - FC)(M. Sirinelli, Mme Farchy)	
M2 P	Droit des créations numériques (Paris 11)	
M2 P	Droit du commerce électronique et de l'économie numérique (Mme Rochfeld)	
M2 P	Droit du patrimoine culturel (Paris 11)	

LICENCE MENTION DROIT* — EDS

Parcours :

L1 L2 L3	Droits français et allemand
L1 L2 L3	Droits français et américain
L1 L2 L3	Droits français et anglais
L1 L2 L3	Droits français et espagnol
L1 L2 L3	Droits français et italien

MASTER DROIT MENTION DROITS FRANCAIS ET ETRANGER — EDS

M1	Droits français et allemand (M. Capitant)
M1	Droits français et américain (Mme Robin-Olivier)
M1	Droits français et anglais (Mme Fabre-Magnan)
M1	Droits français et espagnol (M. Matringe)
M1	Droits français et italien (Mme Barbou des Places)
M2 P	Droits français et allemand (M. Capitant)
M2 P	Droits français et italien (Mme Barbou des Places)

LICENCE MENTION SCIENCE POLITIQUE

L1 L2 L3	**Licence Mention Science politique**	**EDS/11**
L1 L2 L3	Double Licence Science politique / Histoire	EDS/11/09
L1 L2 L3	Double licence Science politique / Philosophie *	EDS/11/10
L3	Double licence Science politique / Droit *	11/EDS
L3	Double licence Science politique / Economie *	11/02

Diplômes	Intitulés	UFR

MASTERS SCIENCE POLITIQUE

M1	**Mention Science politique**	**11**
M2	**Mention Science politique** *Spécialités :*	
M2 R	Sociologie et institutions du politique (Mme Gaïti)	11
M2 R	Relations internationales (Mme Laroche, M. Dorronsoro)	11
M2 R	Etudes africaines (Mme Simeant)	11
M2 P	Coopération internationale, action humanitaire et politiques de développement (MM. Nay et Canfin)	11
M2 P	Affaires publiques (M François) (4 Parcours : - ingénierie de la concertation - gouvernance européenne - administration du politique - politique locale)	11
M2 P	Communication politique et sociale (M. Simon)	11
M1	**Mention Journalisme**	**11**
M2	**Mention Journalisme** *Spécialités :*	
M2 P	Journalisme (Mme Leveque) *(en partenariat exclusif avec le CFJ)*	11

LICENCE MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

L1 L2 L3	**Licence Mention A.E.S. Parcours : Ressources humaines**	**IAES**
L3	A.E.S. Parcours Développement social *	IAES

MASTERS

M1	**Mention Administration économique et sociale**	**IAES**
M2	**Mention Administration économique et sociale** *Spécialités :*	
M2 P	Cadres des organismes du secteur social (Mme Serre, M. Bouchoux)	IAES
M2 P	Ergonomie, organisation et espaces du travail (avec ENSAPLV) (M. Hubault)	IAES/FCPS
M2 P	Fonction formation - Développement des compétencesdans l'espace européen (M. Pellissier-Tanon) (F.C. et Ap)	IAES/FCPS
M2 P	Anticipation et gestion de l'emploi et compétences (Mme Neveu)	IAES
M2 P	Protection sociale complémentaire (Mme Chaserant)	IAES/FCPS

L = licence M = master **R** = recherche **P** = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

© Service Communication

ÉCONOMIE, GESTION

Les enseignements sont assurés par l'UFR 02 (Economie), l'UFR 06 (Gestion et économie d'entreprise), l'IAE (Institut d'administration des entreprises), l'IREST (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme) et le FCPS (Formation continue Panthéon-Sorbonne).

LE CURSUS LICENCE

La spécificité de ce domaine de licence est d'offrir dès L1 d'une part une licence **mention économie** délivrée par l'UFR 02 et une licence **mention gestion** délivrée par l'UFR 06.

La première vise à former les étudiants aux méthodes de l'analyse économique et leurs applications à divers secteurs : finance, assurance, études conseils. La seconde propose en 3 ans une solide formation à l'économie d'entreprise.

Les 2 premières années du cursus licence sont sanctionnées par un DEUG économie et gestion.

Pour ces 2 cursus des pré-requis en mathématiques sont souhaitables.

Si vous êtes titulaire d'une licence ou d'une maîtrise dans des disciplines autres que les sciences économiques, reçu collé de

© Service Communication

PCEM, ou de pharmacie (après la 2ème année), issus de 2ème année de CPGE ou de khâgne, titulaire d'un BTS ou d'un DUT (sous réserve de sélection du dossier), vous pourrez bénéficier (dans le cadre de la procédure de validation), de l'admission en 2ème année du cursus licence selon **un régime aménagé** par l'UFR économie.
Certains parcours débutant en L3 et signalés dans le tableau suivant par (*) sont soumis à des procédures d'inscriptions particulières : généralement sur dossier.

LE CURSUS MASTER

Organisé dans le domaine Economie, Gestion, le Master 1 est sanctionné par une maîtrise.
Les Magistères économie (UFR 02) ou finance (UFR 06) recrutent après bac+2 sur dossier et entretien.

SECRÉTARIAT

ÉCONOMIE

● UFR 02 - Economie : 90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Courriel : ufr02@univ-paris1.fr
L1-L2 économie et L1-L2 droit/économie :
Bureau B 15 04 - Tél. 01 44 07 88 77
Courriel : ufr02c1@univ-paris1.fr
Régime aménagé - Bureau B 15 04
Tél. 01 44 07 88 77 - Courriel : ufr02ra@univ-paris1.fr
L3-M1 économie et L3-M1 droit/ économie,
L3 économie/science politique,
L3 économie/géographie : Bureau B 15 07
Tél. 01 44 07 88 86 - Courriel : ufr02c2@univ-paris1.fr
Masters M2P : Bureau B 15 09 et B 15 10 -
Tél. 01 44 07 88 76/50 - Courriel : eco3cycl@univ-paris1.fr
Master M2R : Bureau B15 08
Tél. 01 44 07 88 09 - Courriel : ecom2r@univ-paris1.fr
Transferts - Validations - Dérogations
Économie : Bureau B 15 06
Tél. 01 44 07 86 29 - Courriel : derog02@univ-paris1.fr
Thèses : 106-112, bd de l'Hôpital - 75013 Paris
Bureau 110 - Tél. 01 44 07 83 34
Courriel : edoeco@univ-paris1.fr
Magistère, M1 économie quantitative :
106, bd de l'Hôpital - 75013 Paris
Courriel : ufr02mag@univ-paris1.fr

GESTION

● UFR 06 - Gestion et économie d'entreprise
Ecole de Management de la Sorbonne
Centre Sorbonne : Galerie J.B. Dumas,
1, rue Victor Cousin - 75005 Paris
Adresse postale : 17, rue de la Sorbonne
75231 Paris cedex 05
L1 - L2 licence gestion
Bureau D 623 - Tél. 01 40 46 27 82 / 28 18
licence 1-ems@univ-paris1.fr
licence 2-ems@univ-paris1.fr
L3 gestion et économie d'entreprise
L3 gestion, parcours gestion, finance
Bureau D 623 - Tél. 01 40 46 28 13
licence3-ems@univ-paris1.fr
double licence gestion/droit
double licence gestion/cinéma
bureau E 621 - Tél. 01 40 46 29 42
L3 gestion, parcours comptabilité contrôle audit
M1 comptabilité contrôle audit
Bureau E 619 - Tél. 01 40 46 27 78
L3M1CCA-ems@univ-paris1.fr
M1 économie et management,
M1 management parcours gestion, finance
M1 management parcours droit des affaires
Bureau E 622 – Tél 01 40 46 27 79
master1-ems@univ-paris1.fr
Magistère finance : bureau E 611
Tél 01 40 46 27 62 - magfin@univ-paris1.fr
Masters 2 professionnels et recherche
Les indications sur les bureaux et les adresses électroniques se trouvent sur le site Internet univ-paris1.fr, "Départements" puis "Ecole de management".
Thèses : bureau E 620 - Tél : 01 40 46 28 73
edmps@univ-paris1.fr
D.U. Mobilité internationale et professionnalisation
Bureau E 620 bis - Tél.01 40 46 27 80
du.mip-ems@univ-paris1.fr
D.U. Contrôle de gestion et pilotage de la performance
Bureau E 620 - Tél.04 40 46 28 73
du.cgpp-ems@univ-paris1.fr
Etudiants ERASMUS - Bureau E 619
Tél. 01 40 46 27 78 - Courriel : erasmus@univ-paris1.fr
Stages : bureau F 645 – Tél : 01 40 46 28 17
stages-ems@univ-paris1.fr
Transferts-Dérogations Gestion
Bureau E 620 bis – Tél : 01 40 46 27 80
transfert-derogation-ems@univ-paris1.fr
● IAE - IREST - FCPS (voir p. 64 à 66)

Diplômes	Intitulés	UFR

> DOMAINE DROIT ECONOMIE GESTION

A titre transitoire, pour les années 2015 et 2016, les diplômes de licence relèveront de l'ancien intitulé de domaine Economie et gestion

LICENCES

L1 L2 L3	**Licence Mention Economie**	**02**
L1 L2 L3	Double licence Economie / Géographie et aménagement *	02/08
L1 L2 L3	Double licence Economie / Histoire *	02/09
L1 L2 L3	Double licence Economie / Droit *	02/EDS
L3	Double licence Economie / Science politique *	02/11
L3	*Parcours* **Magistère économie***	**02**

MASTERS ECONOMIE

M1	**Mention Economie appliquée**	**02**
M1	**Mention Economie appliquée Parcours économie/droit des affaires**	**02/EDS**
M2 M2	**Mention Economie appliquée** *Spécialités :*	
M2 R	Economie appliquée (M.Kopp)	02
M2 P	Economie de l'aménagement et du développement local (Mme Vornetti)	02/08
M2 P	Protection sociale complémentaire (FI-FC) (Mme Chaserant)	IAES/FCPS
M2 P	Transports internationaux (FI - Ap - FC.)(M. Lendjel)	02
M2 P	Economie et gestion des produits culturels (Mme Farchy)	02
M2 P	*Parcours* Management du design (Mme Farchy)	02
M1	**Mention Economie internationale et globalisation**	**02**
M2	**Mention Economie internationale et globalisation** *Spécialités :*	
M2 R	Economie de la mondialisation (Mme Poncet)	02
M2 P	Commerce international (M. Martinez-Dorronsoro)	02
M2 P	Communication et information économiques (M. Assous)	02
M2 P	Conseil en organisation, stratégie et systèmes d'information (M. Le Goff)	02
M1	**Mention Théories, histoire et méthodes de l'économie**	**02**
M2	**Mention Théories, histoire et méthodes de l'économie** *Spécialités :*	
M2 R	Histoire de la pensée économique (Mme Dupont-Kieffer)	02
M2 R	Economie et sciences humaines : épistémologie, méthodes et théories (Mme Cot)	02
M2 P	Communication et information économiques (M. Assous)	02
M2 P	Chargé d'études économiques et sociales (Mme Jallais)	02
M2 R + P	Formateur en sciences économiques et sociales et en économie gestion (FSESG) (Mme Laguérodie)	02
M1	**Mention Finance**	**02**
M2	**Mention Finance** *Spécialités :*	
M2 R	Monnaie, banque, finance (M. Capelle-Blancard)	02
M2 P	Banque et finance (MM. de Boissieu et Glachant)	02
M2 P	Contrôle des risques bancaires et sécurité financière (Ap) (Mme Couppey)	02
M1	**Mention Economie quantitative**	**02**
M2	**Mention Economie quantitative** *Spécialités :*	
M2 P	Techniques d'information et de décision dans l'entreprise (FI- Ap) (Mme Olteanu)	02
M2 P	Modélisation statistique, économique et financière (MoSEF) (MM Gardes et Terracol)	02
M1	**Mention Economie théorique et empirique**	**02**
M2 R	Mention Economie théorique et empirique (ETE) (M. Coricelli)	02

Diplômes	Intitulés	UFR
M1	**Mention Environnement et développement durable**	
M2	**Mention Environnement et développement durable** *Spécialités :*	
M2 P	Développement durable, management environnemental et géomatique (M.Fodha)	02/01/08
M1	**Mention Economie et psychologie** (avec Paris 5)	
M2	**Mention Economie et psychologie** *Spécialités :*	
M2 R	Economie et psychologie (M. Levy Garboua)	02
M1 M2 I	**Mention Métiers de l'enseignement, de l'Education et de la formation (MEEF)**	**08/09/04/27/02/ESPE**

LICENCES MENTION GESTION

L1 L2 L3	**Licence Mention Gestion**	**06**
L1 L2 L3	**Double licence Gestion/Droit***	**06/EDS**
L1 L2 L3	**Double licence Gestion/Cinéma***	**06/04**
L3	**Licence Mention Gestion**	**06**
	Parcours Gestion*	06/FCPS
	Parcours Comptabilité*	06
	Parcours Finance *	06

MASTERS GESTION

M1	**Mention Economie et management**	**06**
M2	**Mention Economie et management** *Spécialités :*	
M2 P	Evaluation et gestion de projets (M. Negassi)	06
M2 P	Gestion de l'investissement immobilier et de la construction (FI - FC) (M. Chanson)	06/FCPS
M2 P	Gestion globale des risques et des crises (Ap) (Mme De Laender, M. Durand)	06/08
M1	**Mention Management (Parcours gestion ou finance)**	**06**
M2	**Mention Management** *Spécialités :*	
M2 R	Finance de marché (M.Mellios)	06
M2 R	Gestion des ressources humaines et relations sociales (FI - FC). (M. Amadieu)	06
M2 R	Marketing (M. Lemoine)	06
M2 R	Finance d'entreprise (M. Le Saout)	06
M2 P	Gestion financière et fiscalité (M Gillet)	06
M2 P	Ingénierie financière (M. Raimbourg)	06
M2 P	Gestion d'entreprise et affaires internationales (M. Le Bideau)	06
M2 P	Gestion des ressources humaines dans le secteur public (FI - Ap. - FC.) (M. Amadieu)	06/FCPS
M2 P	Développement des ressources humaines (FI - Ap. - FC) (M. Ray)	06
M2 P	Etudes de marché et décisions marketing (M. Lemoine)	06
M2 P	Logistique (M. Lehu)	06
M2 P	Stratégie commerciale et politique de négociation (M. Medan)	06
M2 P	Innovation et management des technologies (M. d'Arcimoles, M. Prationg)	06
M2 P	Management stratégique international (Mme Le Flanchec)	06
M2 P	Gestion des méthodes de décision d'entreprise (Mme Sarlandie de La Robertie)	06
M2 P	Audit, contrôle et management public (FI-FC) (M. Hémici)	06
M2 P	Management des systèmes d'information et de connaissance (Ap. - FC) (Mme Nurcan-Lakdari)	06/27
M2 P	Trésorerie d'entreprise (Ap.) (M. Le Saout)	06
M2 P	Création et développement des entreprises patrimoniales (Ap.) (Mme Monnier)	06/IAES

L = licence M = master R = recherche P = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

Diplômes	Intitulés	UFR
M1 M2 P	**Mention Comptabilité - Contrôle - Audit** (Mme Föll)	**06**
M1	**Mention Management (Apprentissage)**	**IAE**
M2	**Mention Management** *Spécialités :*	
M2 R	Organisation appliquée (FC) (Mme Schmidt)	IAE
M2 R	Sciences de la décision et management des risques (M. Henaff)	IAE
M2 P	Contrôle-Audit (FC) (M. de la Villarmois) - (Ap.) (Mme Soulerot)	IAE
M2 P	Finance Parcours Conseiller expert banque de réseau (Ap.) (Mme Albertini)	IAE
M2 P	Management des associations (FC) (Mme Raulet-Croset)	IAE
M2 P	Management des ressources humaines et de la responsabilité sociale de l'entreprise (FC) (M.Noel) - (Ap.) (M. Bourguignon)	IAE
M2 P	Marketing et pratiques commerciales (FC) (M. Helfer) - (Ap.)(Mme Rieunier)	IAE
M2 P	Marketing Parcours management de la marque (Ap.) (Mme Berger-Rémy)	IAE
M2	**Mention Administration des entreprises** *Spécialités :*	
M2 P	Administration des affaires (FI) (M. Saussier)	IAE
M2 P	Gestion des dynamiques organisationnelles (Ap) (Mme Triomphe)	IAE
M2 P	Management général (FC)) (M. Noel)	IAE
M2 P	MBA Management international (M. Lagroue)	IAE
M2 P	International MBA (M. Mourey)	IAE

MASTERS

M1	**Mention Administration économique et sociale**	**IAES**
M2	**Mention Administration économique et sociale** *Spécialités :*	
M2 P	Cadres des organismes du secteur social (Mme Serre, M. Bouchoux)	IAES
M2 P	Ergonomie, organisations et espaces du travail (M. Hubault)	IAES/FCPS
M2 P	Fonction formation - Développement des compétences dans l'espace européen (M. Pellissier-Tanon) (F.C. et Ap)	IAES/FCPS
M2 P	Anticipation et gestion de l'emploi et des compétences (Mme Neveu)	IAES/02
M2 P	Protection sociale complémentaire (Mme Chaserant)	IAES/FCPS

MASTERS

M1	**Mention Tourisme** (FI et Ap)	**IREST**
M2	**Mention Tourisme** *Spécialité :*	
M2 P	Gestion des activités touristiques et hôtelières (GATH) (FI, Ap, FC) (M. Decelle)	IREST
	GATH *Parcours* Economie du développement touristique international (M. Chapuis)	

MASTERS

M1	**Mention Etudes du développement**	**IEDES**
M2	**Mention Etudes du développement** *Spécialités :*	
M2 P	Développement agricole et politiques économiques (Mme Guénard)	IEDES
M2 P	Expertise économique des politiques et projets de développement (MM. Desdoigts et Marouani)	IEDES

> DOMAINE ECONOMIE-GESTION

LICENCES PROFESSIONNELLES

L3	**Mention Commerce et distribution Parcours Management et gestion de rayon (Distrisup) ***	**IAE**
L3	**Mention Métier du tourisme : Commercialisation des produits touristiques ***	**IREST**
L3	**Mention Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration***	**IREST**

L = licence M = master R = recherche **P** = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ

Les enseignements sont assurés par l'UFR 27 (Mathématiques et informatique)

Domaine unique en cursus licence et master

En L1 et en L2 du cursus licence, les étudiants reçoivent une formation généraliste en mathématiques, informatique et un enseignement de base en économie.
Des pré-requis en mathématiques sont souhaitables pour aborder ces études.
Les 2 premières années permettent d'obtenir un diplôme de DEUG.
En L3 :
- MIASHS deux parcours sont proposés : économie ou démographie.
- un parcours MIAGE accessible après un L2 MASS, MIASHS, gestion, DUT, BTS.

SECRÉTARIAT

MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE

UFR 27 - Mathématiques, informatique
90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Secrétariat de l'UFR : Tél. 01 44 07 89 84
Mme Massika - Courriel :astrid.massika@univ-paris1.fr
L1 - L2 : bureau C 14-03 - Tél. 01 44 07 88 75
Courriel : augarde@univ-paris1.fr
L3 - M1 : bureau C 14-02 - Tél. 01 44 07 88 74
Courriel : raufr27@univ-paris1.fr
Masters 2 : Maison des sciences économiques,
106-112, bd de l'Hôpital - 75013 PARIS
Bureau 15 - Tél. 01 44 07 82 93 - Fax 01 44 07 82 92
Courriel : m2ufr27@univ-paris1.fr

MIAGE

Bureau C 14-06
MIAGE apprentissage : Tél. 01 44 07 88 94
Courriel : miage@univ-paris1.fr
MIAGE classique : Tél. 01 44 07 88 67
Courriel : miageclass@univ-paris1.fr

Diplômes Intitulés UFR

> DOMAINE SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ

LICENCES MENTION MIASHS

L1 L2		**Licence Mention MIASHS (mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales)**	**27**
	L3	Parcours Economie	27
	L3	Parcours Démographie	27
	L3	Parcours MIAGE (FI - Ap)	27

MASTERS

M1		**Mention Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance**	**27**
	M2	**Mention Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance** *Spécialités :*	
	M2 R	Modélisation et méthodes mathématiques en économie et finance (M.Abdou)	27
	M2 R+P	Modélisation aléatoire (avec Paris 7) (Mme Millet)	27
	M2 P	Ingénierie du risque : finance et assurance (IRFA) (M.Gourdel)	27
M1		**Mention Informatique des organisations (Ap)**	**27**
M2		**Mention Informatique des organisations** *Spécialités :*	
	M2 R	Systèmes d'information et de décision (M. Salinesi)	27
	M2 P	MIAGE (FI - Ap) (Mme Souveyet)	27

L = licence M = master R = recherche P = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

SCIENCES HUMAINES, SCIENCES SOCIALES

© Service Communication

Les enseignements sont assurés par l'UFR 03 (Histoire de l'art et archéologie), 08 (Géographie), 09 (Histoire), 10 (Philosophie), l'IREST (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme), l'IDUP (Institut de démographie de Paris1) et l'IEDES (Institut d'études du développement économique et social).

CURSUS LICENCE

La gestion des deux premières années de la licence et des doubles licences est assurée par le **service de la coordination des sciences humaines et sociales** regroupant les UFR 03-08-09-10 et situé au centre Pierre Mendès-France Bureau B7 01 (7ème étage).
Les 2 premières années permettent d'obtenir un diplôme de DEUG.

CURSUS MASTER

MASTER 1 est sanctionné par une maîtrise.
MASTER 2 sanctionné par un diplôme portant l'intitulé du domaine, de la mention et de la spécialité.
Les magistères aménagement (UFR 08) et relations internationales et action à l'étranger (UFR 09) : recrutent après bac+2 sur dossier et entretien.

SECRÉTARIAT

CENTRE PIERRE MENDÈS-FRANCE

90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Licence 1 et Licence 2 : Bureau B7 01
- **Histoire de l'art et archéologie**
  Tél. 01 44 07 88 49 ou 01 44 07 88 72
- **Géographie** - Tél. 01 44 07 88 47
- **Histoire** - Tél. 01 44 07 88 31
- **Philosophie** - Tél. 01 44 07 88 32

INSTITUT D'ART ET ARCHÉOLOGIE

3, rue Michelet - 75006 Paris
UFR 03 Histoire de l'art et archéologie
L3 et M1 et M2 : Bureau 102 - Tél. 01 53 73 71 11
Restauration, conservation :
17, rue de Tolbiac - 2ème étage - Tél. 01 45 83 33 57

INSTITUT DE GÉOGRAPHIE

191, rue Saint Jacques - 75005 Paris
UFR 08 Géographie
L3 - Bureau 407 - Tél. 01 44 32 14 05
M1 - M2 – Bureau 410 et 407 - Tél. 01 44 32 14 04 et 14 03 et 14 45
Magistère aménagement :
13, rue du Four - 75006 Paris - Tél. 01 43 29 64 05

CENTRE SORBONNE

17, rue de la Sorbonne - 75005 Paris
UFR 09 - Histoire
L3 et M 1 : Esc C 2ème étage - Tél. 01 40 46 27 89
M2 Esc. C 3ème étage - Tél. 01 40 46 33 48
Ecole doctorale
Esc. C - 3ème étage - Tél. 01 40 46 33 42
Magistère relations internationales et action à l'étranger : Esc N 3ème étage bureau F 617
Tél. 01 40 46 28 42

UFR 10 - Philosophie
L3 et Masters : Esc. C - 1er étage
L3 - Tél. 01 40 46 31 76
M1 - Tél. 01 40 46 27 91
M 2 et concours : Tél. 01 40 46 27 95
Ecole doctorale, 1, rue d'Ulm
Tél. 01 44 07 80 28
Thèses sciences humaines : bureau F 631
escalier M - Tél. 01 40 46 27 67/68

IDUP - IREST - IEDES (voir page 66)

> DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LICENCES MENTION HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Diplômes	Intitulés	UFR
L1 L2	**Licence Mention Histoire de l'art et archéologie**	**03**
L3	Histoire de l'art et archéologie *Parcours* Histoire de l'art	03
L3	Histoire de l'art et archéologie *Parcours* Archéologie	03
L3	Histoire de l'art et archéologie *Parcours* Histoire du cinéma	03
L2 L3	Licence Mention HAA *Parcours* Préservation des biens culturels*	03
L3	Licence histoire de l'art et archéologie *Parcours* intensif	03
L1 L2 L3	Double licence Histoire de l'art et Archéologie / Histoire	03/09
L1 L2 L3	Double licence Mention Droit / Histoire de l'art et archéologie *	EDS/03

MASTERS

M1	**Mention Histoire de l'art**	**03**
M1	**Mention histoire de l'art Parcours Histoire de l'art / Philosophie**	**03/10**
M2	**Mention Histoire de l'art** *Spécialités :*	
M2 R	Histoire de l'art (M. Wat)	03
M2 R	Histoire de l'architecture (M. Garric)	03
M2 R	Histoire et politique des musées et du patrimoine (M. Poulot)	03
M2 P	Jardins historiques, patrimoine, paysage (MM. Garric et Farhat)	03
M2 P	Conservation préventive du patrimoine (FC) (M. Lalot)	03
M2 P	Marché de l'art (MM. Bertinet et Azzi)	03/EDS
M1	**Mention Archéologie**	**03**
M2	**Mention Archéologie** *Spécialités :*	
M2 R	Archéologie préhistorique et protohistorique (M.Brun)	03
M2 R	Archéologie des périodes historiques (M. de Cazanove)	03
M2 R	Archéologie et environnement (M. Petit)	03
M2 P	Archéologie (Mme Laut, M. Giligny)	03
M1	**Mention Cinéma**	**03**
M2	**Mention Cinéma** *Spécialités :*	
M2 R	Histoire, théorie, archives (M. Vezyroglou)	03
M2 P	Cinéma, télévision, nouveaux médias (M. Garçon)	03

MASTERS

M1	**Mention Conservation restauration des biens culturels**	**03**
M2	**Mention Conservation restauration des biens culturels** *Spécialité :*	
M2 R	Patrimoine et conservation – restauration (M. Lalot)	03
M2 P	Conservation restauration des biens culturels (M. Lalot)	03

LICENCES MENTION GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

L1 L2	**Licence Mention Géographie et aménagement**	**08**
L3	Géographie *Parcours* Espaces, territoires, sociétés	08
L3	Géographie *Parcours* Aménagement	08
L3	Géographie *Parcours* Environnement	08
L1 L2 L3	Double licence Géographie et aménagement / Histoire	08/09
L1 L2 L3	Double licence Géographie et aménagement / Economie*	08/02
L1 L2 L3	Double licence Géographie et aménagement / Droit*	08/EDS
L3	Géographie *Parcours* Magistère	08

▶

L = licence M = master R = recherche P = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

Diplômes	Intitulés	UFR
MASTERS		
M1	**Mention Géographie**	**08**
M2	**Mention Géographie** *Spécialités :*	
M2 R	Sciences des territoires - géoprisme (M.Palsky)	08
M2 R + P	Dynamiques des milieux et risques (Dynarisk) (Paris 7) (Mme Gautier)	08
M2 R	Géographie des pays émergents et en développement (M. Sanjuan)	08
M2 P	Sciences des territoires - carthagéo (Mme Ribardière)	08
M2 P	Géopolitique (M. Beckouche)	08
M2 P	Pratiques du développement (M. Magrin)	08
M2 P	Télédétection géomatique appliquée à l'environnement (M. Anselme)	08
M1	**Mention Environnement**	**08**
M2	**Mention Environnement et développement durable** *Spécialités :*	
M2 R + P	Biodiversité, territoires et environnement (MM. Pech et Simon)	08
M2 R	Archéologie et environnement (M. Petit)	03
M2 P	Développement durable, management environnemental, géomatique (Mmes Vanara et Goeldner)	08/EDS/02
M2 P	Gestion globale des risques et des crises (Ap) (Mme De Laender, M. Durand)	08/06
M2 P	Ethique appliquée, responsabilité environnementale et sociale (M. Guchet)	10
M1	**Mention Urbanisme et aménagement**	**08**
M2	**Mention Urbanisme et aménagement** *Spécialités :*	
M2 R	Dynamiques, développement et aménagement des territoires (Mme Barles)	08
M2 P	Projets d'aménagement (M. Desjardins)	08

LICENCES MENTION HISTOIRE		
L1 L2 L3	**Licence Mention Histoire**	**09**
L1 L2 L3	Double licence Histoire / Géographie et aménagement*	09/08
L1 L2 L3	Double licence Histoire / Histoire de l'art *et* Archéologie*	09/03
L1 L2 L3	Double licence Histoire / Science politique*	EDS/09/11
L1 L2 L3	Double licence Histoire / Economie*	09/02
L1 L2 L3	Double licence Histoire / Hébreu classique-études juives avec Paris 3 *	09
L1 L2 L3	Double licence Histoire / Droit *	09/EDS
L3	Licence Histoire *Parcours* Magistère	09
MASTERS		
M1	**Mention Histoire**	**09**
M2	**Mention Histoire** *Spécialités :*	
M2 R	Histoire et anthropologie de l'Antiquité (Mme Sébillotte)	09
M2 R	Histoire et anthropologie des sociétés médiévales et modernes (M. Feller, M. Kaiser)	09
M2 R + P	Histoire de l'Afrique (M. Hirsch)	09
M2 R	Monde méditerranéen médiéval : byzance, Islam, occident latin (Mme Eddé)	09
M2 R + P	Histoire des sciences et histoire des techniques (Mme Garçon, M. Belhoste)	09
M2 R	Histoire des sociétés occidentales contemporaines (M. Ory)	09
M2 R	Histoire contemporaine des mondes étrangers et des relations internationales (M. Tertrais)	09
M2 R	Histoire et audiovisuel (Mme Tsikounas)	09
M2 R	Histoire économique (Mme Margairaz)	09
M2 P	Histoire et gestion du patrimoine culturel (Mme Verlaine)	09
M1 M2 P	Communication du savoir, technologies de la connaissance et management de l'information (M. Grivel)	09
M1	**Mention Etudes européennes et relations internationales** (Relations internationales et actions à l'étranger)	**09**
M2	**Mention Etudes européennes et relations internationales** *Spécialité :*	
M2 P	Relations internationales et actions à l'étranger (FI et AP) (Mme Badel)	09

© Service Communication

Diplômes	Intitulés	UFR
	Mention Métiers informatiques et maîtrise d'ouvrage (MIMO) *Spécialité :*	
M2 P	Projets informatiques et stratégies d'entreprise (FI, Ap) (M. Lamassé)	09

LICENCES MENTION PHILOSOPHIE

L1		**Licence Mention Philosophie Parcours Propédeutique**	**10**
	L2 L3	Philosophie *Parcours* Humanités	10
	L2 L3	Philosophie *Parcours* Logique et culture scientifique	10
L1 L2 L3		Double licence Philosophie / Droit*	10/EDS
L1 L2 L3		Double licence Philosophie / Science politique*	10/11/EDS
L1 L2 L3		Philosophie *Parcours* Sociologie	10
L1 L2 L3		Philosophie *Parcours* Lettres (avec Paris 3)	10

MASTERS

M1		**Mention philosophie**	**10**
	M2	**Mention philosophie** *Spécialités :*	
	M2 R	Histoire de la philosophie (M. Brenet)	10
	M2 R	Philosophie et société (M. Picavet)	10
	M2 R	Philosophie contemporaine : expérience, connaissance, création, interprétation (M. Benoist)	10
	M2 R	Logique, philosophie des sciences, philosophie de la connaissance (M. Kistler)	10
	M2 P	Ethique appliquée, responsabilité environnementale et sociale (M. Guchet)	10

▶

L = licence M = master **R** = recherche **P** = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

Diplômes	Intitulés	UFR
LICENCE MENTION SCIENCES SOCIALES		
L1 L2	**Licence Mention Sciences sociales**	**10/IDUP**
L3	Sciences sociales *Parcours* Sociologie anthropologie (2016-2017)	10
L3	Sciences sociales *Parcours* Démographie (2016-2017)	10/IDUP
LICENCE MENTION DÉMOGRAPHIE		
L3	**Licence Mention Démographie**	**IDUP**
MASTERS		
M1	**Mention Démographie**	**IDUP**
M2	**Mention Démographie** *Spécialités :*	
M2 R	Dynamique des populations (M. Avdeev)	IDUP
M2 P	Expert démographe (FI, Ap) (M. Léger)	IDUP
MASTERS		
M1	**Mention Théories, histoire et méthodes de l'économie**	**02**
M2	**Mention Théories, histoire et méthodes de l'économie** *Spécialités :*	
M2 R	Economie et sciences humaines : épistémologie, méthodes et théories (Mme Cot)	02
M2 P	Chargé d'études économiques et sociales (Mme Jallais)	02
M2 R+P	Formateur en sciences économiques et sociales et en économie gestion (FSESG) (Mme Laguérodie)	02
MASTERS		
M1	**Mention Tourisme** (FI, Ap)	**IREST**
M2	**Mention Tourisme** *Spécialités :*	
M2 R+P	Développement et aménagement touristique des territoires (M. Jacquot)	IREST
M2 P	Gestion des sites du patrimoine culturel et naturel et valorisation touristique (FI, Ap) (Mme Gravari-Barbas)	IREST
MASTERS		
M1	**Mention Etudes du développement**	**IEDES**
M2	**Mention Etudes du développement** *Spécialités :*	
M2 R	Sociétés en développement : recompositions politiques, mobilités et territoires (Mme Cusso, Mme Capitant)	IEDES
M2 P	Développement local : acteurs sociaux et dynamiques spatiales (Mme Capitant)	IEDES
M2 P	Crises : intervention d'urgence et actions de développement (Mme Le Naelou)	IEDES
M2 P	Développement social : travail, formation, santé (Mme Angeloff, Mme Marazyan)	IEDES
MASTERS		
M1 M2 I	**Mention Métiers de l'enseignement, de l'Education et de la formation (MEEF)**	**08/09/04/27/02/ESPE**

> DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LICENCE PROFESSIONNELLE		
L3	**Mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement ***	**08**
	Parcours SIG et conception cartographique appliquée à l'environnement	
	Parcours Imagerie pour la gestion de l'environnement	

L = licence M = master R = recherche **P** = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

© Benedicte Poirier

ARTS, CINÉMA

© Service Communication

Les enseignements sont assurés par l'UFR 04 (Arts plastiques et sciences de l'art)

Un domaine unique s'applique au cursus licence et au cursus master.

En cursus licence des enseignements communs transversaux permettent de passer très facilement d'une mention à une autre ou de changer de parcours.
Les deux premières années permettent d'obtenir le DEUG Arts.

SECRÉTARIAT

ARTS PLASTIQUES ET SCIENCES DE L'ART

UFR 04
47, rue des Bergers 75015 - Paris
- **Licence 1 arts plastiques (UFR 04 + CNED)**
  Bureau 459 - Tél. 01 44 07 84 88
- **Licence 2 arts plastiques (UFR 04 + CNED)**
  Bureau 459 - Tél. 01 44 07 84 86
- **Licence 3 arts plastiques (UFR 04 + CNED)**
- **L3 esthétique, design et environnements**
- **L3 métiers des arts et de la culture**
  Bureau 459 - Tél. 01 44 07 84 85
- **Licence 1, L2, L3 cinéma (UFR 04 + CNED)**
  Bureau 458 - Tél. 01 44 07 84 83
- **Double licence 1, L2, L3 Cinéma/Gestion (UFR 04 - UFR 06)**
  Bureau 458 - Tél. 01 44 07 84 83
- **Master 1 et 2 (recherche)**
  Bureau 460 - Tél.01 44 07 84 89 et 84 90
- **Master 2 (professionnel)**
  Bureau 462 - Tél. 01 44 07 84 84

Ecole doctorale : Tél. 01 44 07 84 77
Courriel : ed279@univ-paris1.fr

Thèses arts :
1, rue Victor Cousin - 75005 Paris
bureau F 631 - escalier M
Tél. 01 40 46 27 67 et 68

Diplômes Intitulés UFR

> DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES

LICENCES

L1 L2 L3	**Licence Mention Arts Plastiques**	**04**
L3	Arts Plastiques *Parcours* Design et environnements	04
L3	**Licence Mention Esthétique, arts et culture**	**04**
	Parcours Esthétique et sciences de l'art	04
	Parcours Métiers des arts et de la culture *	04
L1 L2 L3	**Licence Mention Cinéma** *Parcours* Pratique et esthétique du cinéma *	**04**
L1 L2 L3	Double licence Cinéma/Gestion	04/06

MASTERS

M1	**Mention Arts plastiques**	**04**
M2	**Mention Arts plastiques,** *Spécialités :*	
M2 R	Espaces, lieux, expositions, réseaux (M. Guelton)	04
M2 R	Arts de l'image et du vivant (M. Conte)	04
M1	**Mention Design, médias, technologies**	**04**
M2	**Mention Design, médias, technologies,** *Spécialités :*	
M2 R	Design, médias, technologies (M. Huygue)	04
M2 P	Multimédias interactifs (M.Darras)	04
M1	**Mention Cinéma et audiovisuel**	**04**
M2	**Mention Cinéma et audiovisuel** *Spécialités :*	
M2 R	Cinéma et audiovisuel : esthétique, analyse, création (M. Moure)	04
M2 P	Scénario, réalisation, production (M. Sojcher)	04
M1	**Mention Esthétique, arts et cultures (Parcours esthétique, Parcours études culturelles, Parcours métiers des arts et de la culture)**	**04**
M2	**Mention Esthétique, arts et cultures** *Spécialités :*	
M2 R	Esthétique / études culturelles (MM. Genin et Lageira)	04
M2 P	Projets culturels dans l'espace public (M. Le Brun-Cordier)	04
M2 P	Sciences et techniques de l'exposition (Mme Docquiert)	04
M1 M2 R+P	**Mention Métiers de l'enseignement, de l'Education et de la formation (MEEF)** ESPE et Universités Paris 3, Paris 4, Paris 6 et Paris 7	

L = licence M = master R = recherche **P** = professionnel Ap = apprentissage - FI = formation initiale - FC = formation continue * Formations soumises à des procédures d'admission particulières

© Service Communication

CENTRES ET INSTITUTS : FORMATIONS

LES LICENCES ET MASTERS SONT PRÉSENTÉS DANS LES TABLEAUX DES PAGES PRÉCÉDENTES

FCPS – Formation Continue

FORMATION CONTINUE PANTHÉON-SORBONNE

Le FCPS a pour mission, en collaboration avec les autres instances de l'Université, d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes répondant aux besoins de formation des adultes et aux demandes spécifiques des milieux professionnels.
Il propose des formations d'excellence à un public ayant plus de deux années d'expérience professionnelle :
- Master 1 et 2 (diplômes d'Etat)
- Diplômes universitaires
- Licences
- Préparations aux concours
- DAEU
- Formations à la langue anglaise

Le FCPS répond directement à des demandes des entreprises et des administrations françaises et étrangères, avec lesquelles il a établi de nombreuses relations. Il a aussi une mission d'impulsion, de conseil et il est force de proposition en matière d'offre de formation.
Les formations sont aménagées pour être compatibles avec une activité (emploi du temps, mode d'enseignement).
Les formations sont pour la plupart dispensées dans le quartier latin 21, rue Broca - 75005 Paris.

MASTERS 2 PROFESSIONNELS

Affaires publiques et administration du politique
Audit Contrôle et Management public
Chef de projet formation
Contentieux des affaires
Développement des ressources humaines
Droit du sport
Ergonomie, organisations et espaces de travail
Fonction formation
Gestion et stratégie de l'investissement immobilier
Gestion des ressources humaines dans le secteur public
Protection sociale complémentaire
Stratégies industrielles de défense
Marketing

MASTER 1

Management
Droit social

LICENCES

Droit
Sciences de gestion

DU - DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ

Chargé de gestion des ressources humaines (Ap ou FC)
Droit du sport (FC-FI)
Ergonomie (FC)
Responsable en Ingénierie de Formation - DURIF (FC)
Responsable mutualiste (FC)
Responsable d'établissement & services pour personnes âgées (FC - FI)
Audit & contrôle des organisations publiques (FC)
Administrateur d'élections (FC-FI)
Droit de l'énergie (FC-FI)
DESUP immobilier de l'entreprise (FC - FI)
Réparation du dommage corporel

© Service Communication

PRÉPARATION AUX CONCOURS

Concours de Conseiller de tribunal administratif.
Centre Sorbonne - Tél. 01 40 46 28 62

ACCÈS À L'UNIVERSITÉ POUR LES NON BACHELIERS

DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) Diplôme destiné aux personnes souhaitant acquérir un titre équivalent au baccalauréat pour accéder aux études universitaires et à certains examens et concours. Le FCPS prépare au DAEU option A, qui permet de suivre des études de lettres et sciences humaines, droit, sciences économiques, gestion.

Conditions d'accès :
Les personnes ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale
- avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen.

Organisation des études : 9 h de cours par semaine pendant 25 semaines, de mi-octobre à fin mai.
Ces cours sont organisés le soir et/ou le samedi matin et peuvent être compatibles avec l'exercice d'une activité professionnelle.
Information et inscription à partir du mois de mai.

AUTRES FORMATIONS

Anglais
Formations en session hebdomadaire, le soir ou le samedi matin.
Anglais des affaires et anglais juridique.
Préparation aux examens britanniques et américains : (TOEFL - TOEIC - Diplômes de l'université de Cambridge : First certificate-advanced certificate proficiency)

SECRÉTARIAT

FORMATION CONTINUE PANTHÉON-SORBONNE

Direction et Administration Générale
Directeur : M. le Professeur J.F. Akandji-Kombé,
Secrétaire générale : Catherine Robin
21, rue Broca - 75005 Paris
Assistante de direction : Laurie Guillot
Tél. 01 53 55 27 08
Communication : R. Krid-Vivien
Tél. 01 53 55 27 75
Courriel : formation-continue.pantheon-sorbonne@univ-paris1.fr
Site : descriptions des formations et contacts sur http://formation-continue.univ-paris1.fr

DAEU
Centre Pierre Mendès-France
90, rue de Tolbiac - 75013 - bureau C 19-02
Tél. 01 44 07 88 03

Anglais
Centre Broca -Tél. 01 53 55 27 83
Tél. 01 44 07 88 03

LES INSTITUTS

Six instituts et un établissement public (l'IAE) assurent une préparation à des diplômes nationaux ou des diplômes d'université :

IAE

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE PARIS

(établissement public associé à L'Université Paris I)
Spécialisé dans l'enseignement de la gestion des entreprises et du management, l'IAE délivre une licence professionnelle et dispense des formations de master en formation continue, apprentissage ou formation initiale. Les masters préparés à l'IAE figurent dans le tableau p. 53 et sont rattachés au domaine gestion.
Il propose également un DU Marketing et communication santé et un MBA Management International (double sceau avec Paris Dauphine).

IDUP

INSTITUT DE DÉMOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1

IEDES

INSTITUT D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ISST

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

FORMATION SYNDICALE ET PRUD'HOMALE

IREST

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU TOURISME

DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ

- DHERS tourisme (M. Chapuis)
- DESUP tourisme international : excellence à la française (M. Eveno)

IAP

INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS (RATTACHÉ À L'UFR DROIT)

Responsable : Mme Mireille Bacache

Formations encadrées :

DU spécialisation assurances en 2 ans
(responsable : Mme Bacache), couplé au master 2 mention droit des assurances, il prépare aux professions de conseil et d'encadrement dans l'assurance.

DU spécialisation réparation du dommage corporel
(responsables : M. Jourdain et Mme Guégan-Lécuyer)

Accès : M1

Candidatures : http://www.univ-paris1.fr/ufr/iap/

IEJ

INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES (RATTACHÉ À L'UFR DROIT)

Assure la préparation à l'examen d'entrée à l'Ecole de formation du barreau de Paris. Cette formation est renforcée par une prépa d'été facultative.

L'IEJ prépare également au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature. Deux préparations distinctes : - le DU Etudes et pratiques judiciaires – une préparation non diplômante.

- **Avocats :** Etre titulaire d'un master 1 ou en cours de master 1.
- **Magistrats :** préparation accessible aux titulaires d'un master 1 de droit. (Suivi personnalisé, tutorat assuré par les enseignants de la formation, 2 concours blancs).
  Courriel : iejenm@univ-paris1.fr
  Courriel : iejcrfpa@univ-paris1.fr

SECRÉTARIAT

IAE

IAE Centre Broca
21, rue Broca - 75005 Paris
Tél. 01 53 55 28 00 - Fax 01 53 55 27 01
IAE Centre Biopark
8 bis, rue de La Croix Jarry -75013 Paris
Tél. 01 44 08 11 60
http://iae.univ-paris1.fr - www.iae-paris.com

IDUP

Centre Pierre Mendès-France
90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Bureau C 18-02 - Tél. 01 44 07 86 46
Courriel : idup@univ-paris1.fr
http://www.univ-paris1.fr/ufr/idup/

IEDES

45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent sur Marne cedex
Tél. 01 43 94 73 27
Courriel : iedes@univ-paris1.fr
www. univ-paris1.fr/ufr/ iedes.

ISST

16 bd Carnot - 92340 Bourg la Reine
Tél. 01 79 41 90 00 - http://isst.univ-paris1.fr

IREST

16, bd Carnot - 92340 Bourg la Reine
Tél. 01 79 41 90 21 (L3), 22 (M1), 23 (M2)
Courriel : irest@univ-paris1.fr
http://irest.univ-paris1.fr

IAP

4, rue Valette - 75005 Paris - Tél. 01 44 07 77 62
Courriel : iap@univ-paris1.fr
Adresse postale :
12 pl du Panthéon - 75231 Paris Cedex 05

IEJ

Centre Panthéon hall St-Jacques
escalier O - 2e étage
12, place du Panthéon - 75005 Paris
Tél. 01 44 07 76 43
www.univ-paris1.fr/ufr/iej

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ASSURÉS PAR L'UNIVERSITÉ

CIPCEA, PRÉP'ENA PARIS 1-ENS

CENTRE D'INFORMATION ET DE PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ADMINISTRATION

Ce service assure :

- la préparation au concours de l'**ENA** et aux autres concours de la haute fonction publique (Quai d'Orsay, assemblées parlementaires, Banque de France, administrateur territorial, EN3S, EHESP). Les étudiants s'inscrivent simultanément en **master 2** professionnel dans la spécialité "administration générale".
- la préparation intensive au concours d'entrée dans les IRA.

Contact :
CIPCEA - **Directeurs :** M. Gérard Marcou
et M. Arnaud Teyssier
Responsable administrative : Mme Gabriela Bryda
1, rue d'Ulm - 75005 Paris - Tél. 01 44 07 79 35

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

(UNIQUEMENT CONCOURS EXTERNES)

- **Arts plastiques** (UFR 04)
  CAPES et agrégation
  Arts appliqués
  Agrégation
  47, rue des Bergers - 75015 Paris
- **Géographie** (UFR 08)
  CAPES et agrégation
  Institut de géographie
  Tél. 01 44 32 10 01/14 45 - Fax 01 44 32 14 54
- **Histoire** (UFR 09)
  CAPES et agrégation
  Centre Sorbonne esc. C - 2ème ét.
  Tél. 01 40 46 27 89
- **Philosophie** (UFR 10)
  CAPES et agrégation
  Centre Sorbonne esc. C - 1er étage - Tél. 01 40 46 27 95
- **Economie** (UFR 02)
  CAPES sciences économiques et sociale
  CAPET économie, gestion
  Centre PMF - bureau B 15 09 - B 15 10
  Tél. 01 44 07 88 76 et 88 50
  eco3cycl@univ-paris1.fr

NB : Les CAPES sont préparés par convention avec l'ESPE de Paris

AUTRES PRÉPARATIONS

INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES DE PARIS I (voir p 66)

- Concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature (premier concours) et Examen d'entrée à l'Ecole de formation du barreau (EFB)

FORMATION CONTINUE PANTHÉON-SORBONNE (voir p 64)

- Concours de conseiller de tribunal administratif.

UFR SCIENCE POLITIQUE (voir p 45)

- Préparation aux écoles de journalisme

PRÉPARATION COMMUNE AUX UNIVERSITÉS DE PARIS I ET PARIS IV

UFR HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Concours d'entrée à l'Institut national du patrimoine
INHA

© Service Communication

L'ENSEIGNEMENT DU DROIT À DISTANCE ET EN LIGNE

CENTRE AUDIOVISUEL D'ÉTUDES JURIDIQUES DES UNIVERSITÉS DE PARIS

www.e-cavej.org

• Licence, master 1 en droit :
Dans le cadre d'une convention passée entre les universités de Paris 1 (Panthéon -Sorbonne), Paris II (Panthéon-Assas), Paris V (Malakoff), Paris XI (Sceaux), Paris XIII (Villetaneuse) et Versailles - Saint-Quentin, les étudiants qui s'inscrivent dans l'une de ces universités peuvent choisir de préparer les trois années de **licence** et la 1ère année du master en droit au Centre audiovisuel . Cette formation s'adresse notamment aux étudiants qui ne peuvent pas assister aux séances de travaux dirigés hebdomadaires obligatoires (indisponibilité, obligations professionnelles, raison de santé, poursuite parallèle d'autres études, etc.).

Le Centre audiovisuel met à leur disposition une formation à distance et en ligne et propose :
- Des enregistrements sur supports audio, clef USB, MP3 réalisés par des professeurs des universités partenaires remplaçant les cours magistraux.
- Des cours numériques et des compléments pédagogiques sur la plate-forme numérique d'enseignement.
- Des conférences (facultatives) par les enseignants du Centre audiovisuel un samedi sur deux, disponible en podcast dès le lundi.
- Des devoirs dans les matières fondamentales.
- Un système de tutorat et une permanence téléphonique des enseignants.
- Des fascicules de travaux dirigés numérisés dans toutes les matières.
- Des Podcast.

Les matières enseignées couvrent tout le programme des 3 années de la licence et du master 1 en droit (mention droit des affaires - mention droit privé - mention droit public). Les examens de fin d'année sont organisés par le Centre audiovisuel et conduisent à l'obtention du diplôme national correspondant, délivré par l'université dans laquelle l'étudiant est inscrit administrativement.

Dès que l'inscription administrative a été effectuée à l'université de son choix et qu'il est en possession de sa carte, l'étudiant doit prendre connaissance des modalités d'inscription pédagogique sur le site Internet : e-cavej.org.

• Capacité en droit, (partenariat avec le CNED)
Les étudiants peuvent bénéficier de l'enseignement à distance organisé par le centre audiovisuel. L'examen est également organisé par le Centre audiovisuel et le diplôme délivré par l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne.

UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE JURIDIQUE FRANCOPHONE

Les étudiants en droit peuvent accéder **gratuitement** aux ressources en ligne de l'UNJF : cours enrichis de nombreuses ressources multimédias et guides méthodologiques. Cette bibliothèque de cours, guide et ressources documentaires associées peut être d'un précieux secours pour préparer devoirs, examens et concours. L'UNJF mutualise les ressources des facultés de droit (34 actuellement) au service de l'enseignement numérique.

www.unjf.fr

SECRÉTARIAT

CAVEJ - CNED

Centre Port-Royal René Cassin
17, rue Saint-Hippolyte - 75013 Paris
ouvert du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et 14h à 16h30
Accueil et inscriptions :
01 44 08 63 50 - 01 44 08 63 51
Courriel : cavej@univ-paris1.fr
Licence 1 : Tél. 01 44 08 63 41 (CAVEJ - CNED)
Licence 2 : Tél. 01 44 08 63 42
Licence 3 : Tél. 01 44 08 63 43
Master 1 : Tél. 01 44 08 63 44
Capacité : Tél. 01 44 08 63 55 - Fax : 01 44 08 63 46

LANGUES ÉTRANGÈRES

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Le département des langues se trouve au Centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

Le département des langues regroupe 66 enseignants titulaires (professeur d'université, maîtres de conférences, professeurs agrégés et certifiés, lecteurs, maîtres de langue et ATER) et environ 100 enseignants vacataires.
Il propose aux étudiants de toutes les UFR et composantes de l'université un choix exceptionnel de :

- 11 langues vivantes : l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien, mais aussi le russe, l'arabe, le chinois, le japonais, le portugais, le néerlendais, et enfin le français langue étrangère FLE ;
- 3 langues anciennes : le hittite, le grec, le latin.

Nous vous renvoyons à la carte des langues : **http://www.univ-paris1.fr/ufr/sgel/carte-des-langues/**

Les étudiants peuvent donc à la fois, conformément à la maquette de leur UFR respective, poursuivre et perfectionner, voire spécialiser l'étude d'une langue qu'ils ont déjà apprise dans le Secondaire, et commencer et approfondir l'étude d'une langue, d'une culture et d'une civilisation nouvelles, hors des sentiers battus.
Le département des langues ne délivre pas de diplôme de langue.

L'enseignement est organisé en TD de 25 à 30 étudiants maximum, d'une durée de 1h30 à 2h par semaine. En règle générale, les étudiants de L1 à L3, voire M1, sont intégrés dans des TD de niveaux (N1 à N6). Les étudiants de Master 1 et Master 2 peuvent souvent choisir, s'ils le souhaitent, de suivre un TD de langue de spécialité, lorsqu'il est proposé.
Certaines UFR, composantes ou filières permettent de choisir deux langues, voire deux langues vivantes et une langue ancienne, d'autres proposent un enseignement de langue spécialisé.
La plupart des cours ont lieu au Centre Pierre Mendès France (Centre PMF), 90, rue de Tolbiac, Paris, 13ème (Métro Olympiades) et dans différents sites du quartier Latin (Centre Panthéon, Centre Michelet, Centre Saint-Charles, Foyer international,...)

Le site Internet réservé aux étudiants de l'université propose des outils de travail en ligne et fournit tous les renseignements pratiques nécessaires : **http://langues.univ-paris1.fr**
Voyez en particulier l'onglet « Ressources pédagogiques », puis les EPI, par langues : http://www.univ-paris1.fr/ufr/sgel/ressources-pedagogiques/

Le département des langues propose une préparation payante au TOIEC, un TD d'1h 30 durant 12 semaines, chaque préparation étant close par le test lui-même, qui a lieu au département le samedi matin (voir calendrier sur le site du département). Il prépare aussi au TOEFL, selon le même principe : inscriptions au bureau A 701, auprès de M.Gorlier.
Un laboratoire de langues (centre de ressources en langues CRL) en salle A 708 est ouvert et libre d'accès : 22 postes informatiques équipés et plusieurs méthodes de langues - logiciels et CD - vous permettront de travailler seuls vos langues, de parfaire prononciation, grammaire et lexique. Vous trouverez les modalités d'inscription et les horaires sur le site du département, rubrique CRL.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site du département, très détaillé et actualisé fréquemment, de relever très souvent votre courrier électronique dans votre boîte malix, et serons heureux de répondre à vos questions dans nos bureaux.

SECRÉTARIAT

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Centre PMF - 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureaux A 701, A 702, A 703
Tél. 01 44 07 88 19 ou 88 23 ou 85 88
Le secrétariat est ouvert aux étudiants :
- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h30.

Directeur : Bureau A7 05

SCIENCES SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Le Département de Sociologie, en collaboration avec l'Institut de Démographie (IDUP), a créé à la rentrée 2014 un diplôme de licence de sciences sociales (L1, L2, L3).
Par ailleurs, les enseignants-chercheurs du Département de sociologie assurent des enseignements dans différentes disciplines des sciences sociales en licence (L1, L2, L3) et en Master. Ces enseignements concernent les étudiants de sciences humaines (philosophie, histoire, histoire des arts et archéologie, géographie) et d'économie. En L1, le DS propose une initiation aux auteurs fondateurs de la sociologie, l'ethnologie et la psychologie sociale (S1 et S2). En L2, des enseignements généraux en sociologie, en anthropologie et des enseignements thématiques (techniques de l'enquête sociologique, enseignements spécialisés, sociologie des techniques et socio-anthropologie).
Les étudiants de philosophie peuvent opter pour un parcours de sociologie de la licence de philosophie qui favorise leur réorientation dans un cursus de sociologie ou vers un double cursus associant la sociologie à une autre science humaine dans une autre université. En L3, le Département de sociologie assure des enseignements optionnels en sociologie, sociologie des techniques, anthropologie pour les étudiants d'histoire et de philosophie. A ce niveau, le DS organise le certificat de sociologie axé sur l'approche socio-anthropologique, ouvert à tous les étudiants inscrits en L3 de l'Université Paris 1.

En M1 et M2, des enseignants du DS animent le parcours « Anthropologie des techniques contemporaines » de l'option « Philosophie et société » du Master de philosophie. Dans le cadre de l'école doctorale de philosophie les étudiants peuvent s'inscrire en Doctorat de sociologie au sein du Centre d'Etudes des Techniques des Connaissances et des Pratiques (CETCOPRA), équipe d'accueil de l'UFR de philosophie, unité à laquelle sont rattachés la plupart des enseignants du DS.

© Dir. PMF

SECRÉTARIAT

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Informations
Centre Pierre Mendès-France
Département de sociologie (UFR de Philosophie)
Bureau B 13-04
Bureau des enseignants : B 1305
Mardi de 9h30 à 16h30 - Tél. 01 44 07 89 59
Directeur : Mme Yéza Boulahbel-Villoc
Resp. administrative : M. N.
Courriels : dirsoc@univ-paris1.fr
rascisoc@univ-paris1.fr

Inscriptions
- **Licence 1 et 2 :**
  Coordination des sciences humaines
  Bureau B701 - Tél. 01 44 07 88 49
- **Licence 3 et master :**
  Secrétariats des UFR d'histoire, histoire des arts, philosophie, économie.

SPORT

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION EN ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES - UEFAPS

Encadrement assuré par des enseignants d'éducation physique et sportive

FORMATION QUALIFIANTE

Bonus de la Licence au Master 1 pratique semestrielle : *Possibilité d'obtenir jusqu'à 0,5 point maximum sur la moyenne coefficientée du semestre.*
Elément d'UE - UFR : 02, 03, 04, 06, 08, 09

FORMATION PERSONNELLE (NON QUALIFIANTE) :

50 activités au choix, pratique semestrielle.
Possibilité de valider cette pratique pour les activités encadrées par les professeurs de l'Université sous réserve d'assiduité et d'investissement.

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Aide à l'organisation des études
Condition : être inscrit sur les listes nationales du Ministère des Sports

Comment s'inscrire ?
Inscription en ligne via l'application Reservasport, sous réserve de disposer de la carte étudiant 2014-2015 et 1 certificat médical français de moins de 3 mois de non contre indication à la pratique du ou des sports choisis

ASSOCIATION SPORTIVE : AS PARIS 1

Affiliée à la Fédération française du sport Universitaire l'AS propose un ensemble de compétitions de tous niveaux.
Programmes et résultats consulter : **www.crsuidf.com**
Compétitions à partir de la 1ère semaine de novembre 2015.

© Dr PMF

Vous devez être licencié dès la 1ère compétition
IMPORTANT : les rencontres ayant lieu le jeudi après midi et/ou soir il est impératif d'en tenir compte lors du choix de vos TD

STAGES - FESTIVALS – SEJOUR SKI

Ils sont organisés conjointement avec l'UEFAPS dès le 1er semestre

TOURNOIS INTERUNIVERSITAIRES

En France et à l'étranger

ANIMATION

Vous avez un projet sportif ...Vous souhaitez animer une section. Venez nous voir !

Comment s'inscrire à l'AS ?
Se présenter au bureau **C 803** muni de sa carte étudiant, 3 photos, 1 certificat de non contre indication à la pratique et à la compétition du sport choisi. Cotisation payable en chèque ou en espèces.

SECRÉTARIAT

UEFAPS

Centre Pierre Mendès-France, bureau C8-01
Tél. 01 44 07 88 96 - Fax : 0144 07 88 30
Ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h
http://uefaps.univ-paris1.fr

ASSOCIATION SPORTIVE

Centre Pierre Mendès-France. bureau C8-03
Tél. 01 44 07 89 49
Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 16h
Le jeudi de 10h à 15h sans interruption
http://uefaps.univ-paris1.fr/association-sportive-competitions
Courriel : assport@univ-paris1.fr

SERVICES NUMERIQUES

LA DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES USAGES NUMERIQUES (DSIUN)

La DSIUN a pour mission de mettre en œuvre la politique de développement du système d'information et du numérique de l'établissement définie à travers un schéma directeur, dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la documentation et de la gestion, et pour toutes activités supposant un traitement informatisé ou numérique de l'information. Elle se compose de 5 services :

- Service Accueil, Assistance, Administration (S3A)
- Service Assistance de Proximité (SAP)
- Service Applications et Services Numériques (SAS)
- Service Infrastructures (SIS)
- Service Usages Numériques (SUN)

Elle contribue, avec tous les acteurs de l'université, à mettre à votre disposition les services numériques décrits ci-dessous.

LES SERVICES NUMÉRIQUES

Dès votre inscription administrative, un identifiant vous est attribué. En activant votre compte, vous le complétez par un mot de passe. Ce compte vous permet d'accéder aux services numériques de l'université :

- Votre Environnement Numérique de Travail (ENT) qui vous donne accès à :
  - votre messagerie,
  - un espace de stockage personnel,
  - vos résultats,
  - l'annuaire de Paris 1,
  - les ressources documentaires en ligne,
  - les catalogues des bibliothèques et votre compte lecteur,
  - les Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI).

- Les postes des salles informatiques avec des environnements Windows ou Linux et des logiciels bureautiques et pédagogiques

- Le réseau Wifi (EDUSPOT) disponible sur chaque site de l'université et aussi dans les autres universités de l'Ile de France.

S'INSCRIRE EN LIGNE

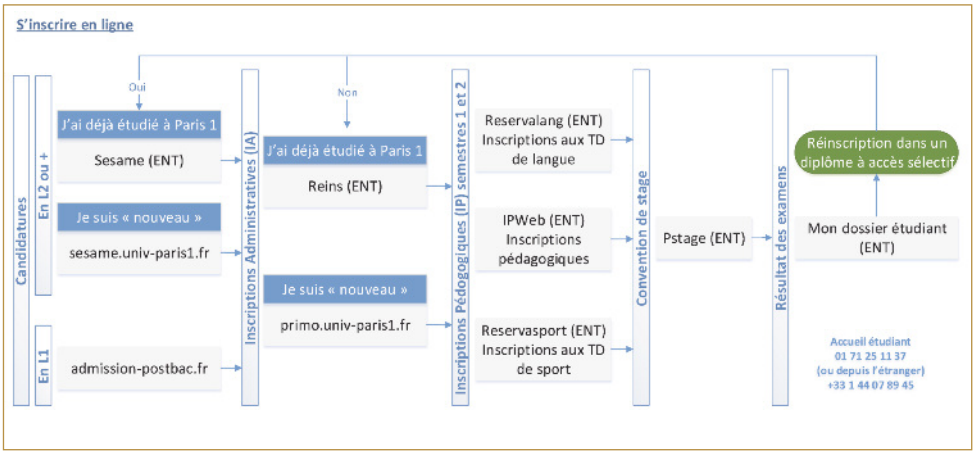

ETUDIER AVEC LE NUMÉRIQUE

Les EPI (Espaces Pédagogiques Interactifs)vous permettent de consulter les informations et de télécharger les documents (cours, exercices, TD, plans de cours, annales d'examen, bibliographies...) que les enseignants mettent en ligne. Ils vous permettent aussi d'effectuer les activités pédagogiques proposées par les enseignants (exercices interactifs, dépôts de devoir, forums ...).

LE CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET (C2I NIVEAU 1)

La formation des étudiants aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), instituée par le ministère, est reconnue par l'obtention d'un certificat. Ce certificat représente un complément aux diplômes qui garantit des compétences prisées des entreprises. Le C2i est préparé, en L1 ou en L2, dans le cadre des enseignements, au premier ou au deuxième semestre selon l'UFR.

Pour en savoir plus, consultez le site du C2i à Paris 1 : **http://www.univ-paris1.fr/c2i**

LES SALLES LIBRE-SERVICE

Des salles équipées en informatique en libre-service sont mises à la disposition des étudiants de Paris 1 en possession de leur carte d'étudiant :

- PMF : accès salle C4.04
- Panthéon : accès Entresol, escalier G, salle 52 bis
- Sorbonne : accès salle C614

Les salles équipées de photocopieurs sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 sans interruption (coût impression ou copie noir et blanc A4 : 0.04 €).

SECRÉTARIAT

DSIUN

Direction du Système d'Information et des Usages Numériques
Centre Pierre Mendès France
90, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Bureau B4 03
Tél. : 01 44 07 89 65 - Fax : 01 44 07 89 66
Courriel : assistance-dsiun@univ-paris1.fr
http://dsiun-univ-paris1.fr
Informations détaillées
Un guide complet des usages du numérique est disponible à l'adresse suivante :
http://ent.univ-paris1.fr/gun

RECHERCHE ET PUBLICATIONS

LA RECHERCHE À PARIS 1

L'université Paris 1 dispose de 13 écoles doctorales et 37 centres de recherche.
La liste peut être consultée sur Internet :
www.univ-paris1.fr rubrique recherche

LES BOURSES ET PRIX DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Des prix solennels (50 en 2015) récompensent la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue au cours de l'année précédente dans un établissement de la région Ile-de-France.
Les dossiers sont à constituer avant mi-mai au service des thèses de chaque discipline, droit, science politique, économie, gestion, sciences humaines.

PUBLICATIONS DE LA SORBONNE

Service de publication de l'université Paris 1

- pour des ouvrages scientifiques (actes de colloque, thèses, hommages) et autres publications universitaires. Catalogue sur demande et en ligne sur le site des Publications. Tous les livres sont diffusés en librairie (par la SODIS) et également en vente à la librairie.

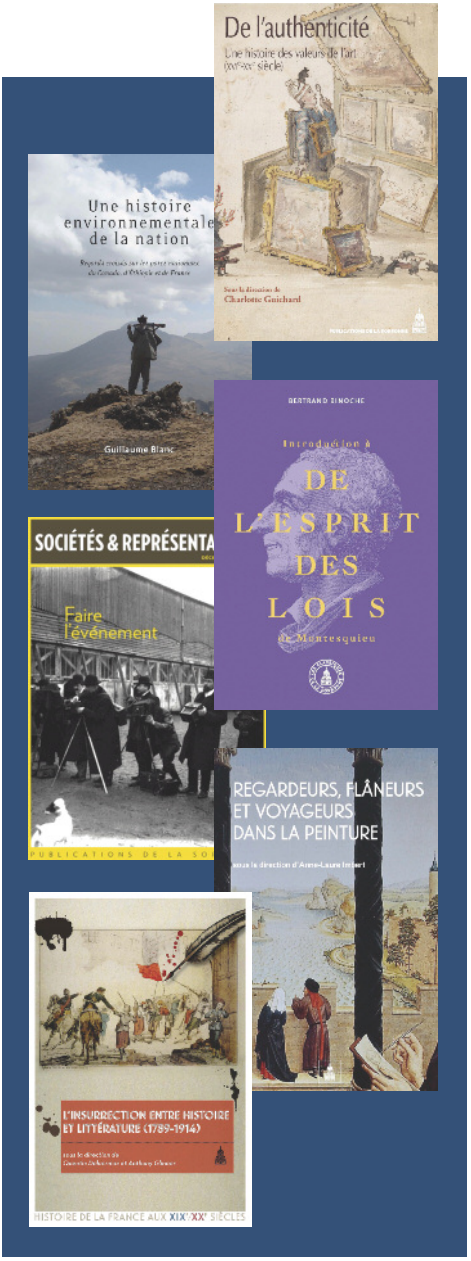

SECRÉTARIAT

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION

Directrice : Mme Isabelle Gasnault
Centre Cujas : bureaux 200 à 207
Tél. 01 44 07 77 08 - Fax 01 44 07 78 84
Courriel : rechup1@univ-paris1.fr

LIBRAIRIE

212, rue St-Jacques - 75005 Paris
Tél. 01 43 25 80 15
Courriel : publisor@univ-paris1.fr
www.publications-sorbonne.fr0

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (SCD) :

Directrice : Mme Anne Magnaudet
dirscd@univ-paris1.fr

Le Service Commun de la Documentation a pour but de répondre aux besoins en documentation des membres de l'Université, qu'ils soient étudiants, enseignants, chercheurs ou personnels administratifs.
A ce titre, il anime et coordonne le réseau des bibliothèques de l'Université et l'inscrit dans les réseaux documentaires nationaux et internationaux, notamment celui du prêt entre bibliothèques, ou P.E.B, qui permet de consulter des ouvrages conservés dans d'autres bibliothèques.
En partenariat avec les bibliothèques interuniversitaires de Cujas et de la Sorbonne (BIS), il gère pour l'Université l'accès à la documentation électronique mise à disposition de ses membres par l'intermédiaire du portail Domino, en accès direct dans les locaux de l'Université et accessible depuis l'ENT.

En partenariat avec les Ecoles doctorales, il est également chargé du signalement et de la conservation des thèses des doctorats délivrés par l'Université de Paris 1, sur support papier ou sur support électronique pour les thèse soutenues depuis 2013.
En coordination avec les différentes UFR, il propose des formations méthodologiques à la recherche documentaire.

Pour retrouver l'actualité des bibliothèques (modifications d'horaires, nouvelles ressources) et l'intégralité de nos services, consultez le site du Service Commun de la Documentation :
http://www.univ-paris1.fr/bibliotheques

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Pour trouver la bibliothèque adaptée à vos besoins, en connaître les conditions d' accès, les horaires d'ouverture, consultez la page :
http://www.univparis1.fr/bibliotheques/trouver/une-bibliotheque/

© SCUIO

ACCÈS DIRECT AUX PRINCIPAUX SERVICES :

• Département des services au public

Prêt : conditions de prêt :
http://www.univ-paris1.fr/bibliotheques/nos-services/pret/
- Contacter le service du prêt :
pretbu@univ-paris1.fr
- Demander un quitus :
http://www.univ-paris1.fr/bibliotheques/nos-services/demander-un-quitus/
(Quitus : attestation du SCD qui certifie que tous les ouvrages empruntés ont été rendus ou que les ouvrages perdus ont été remplacés le cas échéant. Il est souvent nécessaire pour s'inscrire dans une autre université)
- Faire une demande de prêt entre bibliothèques :
http://www.univ-paris1.fr/bibliotheques/nos-services/pret-entre-bibliotheques/demander-un-pret-entre-bibliotheques/
- Contacter le service de la formation des usagers :
formationscd@univ-paris1.fr

• Département des collections et de la politique documentaire :

- les ouvrages et les périodiques (revues et journaux) sont signalés dans le catalogue en ligne consultable librement à partir de tout poste connecté à Internet. Ce catalogue permet de savoir si le SCD possède un document, dans quelle (s) bibliothèque(s) il se trouve, et s'il n'est pas prêté à un autre lecteur.
- l'accès à la documentation électronique (revues et livres électroniques, bases de donnée, ...) se fait par l'intermédiaire du portail Domino :
http://dice.univ-paris1.fr/
- pour suggérer un achat
http://www.univ-paris1.fr/bibliotheques/nos-services/suggerer-un-achat/

Les bibliothécaires présents dans les salles sont là pour vous aider dans vos recherches. N'hésitez pas à les solliciter.

CONTACT

BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1

Département des services au public
Responsable : Daniel Keller
Courriel : Daniel.Keller @univ-paris1.fr
Département des collections et de la politique documentaire
Responsable : Guillaume Molinier
Courriel : Guillaume.Molinier@univ-Paris1.fr

© SCUIO

BIBLIOTHÈQUES INTER UNIVERSITAIRES

BIBLIOTHÈQUE CUJAS (SCIENCES JURIDIQUES, SCIENCES POLITIQUES ET SCIENCES ÉCONOMIQUES)

Directeur : M. Jean-Emile Tosello-Bancal
2, rue Cujas - 75005 Paris - Tél. 01 44 07 79 87
Ouverte toute l'année sauf entre Noël et le jour de l'an.
D'octobre à juin : du lundi au vendredi de 9h à 21h ; samedi de 9h à 18h.
De juillet à septembre : du lundi au vendredi de 13h à 19h, fermée le samedi.
http://biu-cujas.univ-paris1.fr

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

Directeur : M. François Michaud
10, place du Panthéon - 75005 Paris
Tél. 01 44 41 97 97
Fonds général : **Ouverture** du lundi au samedi inclus de 10h à 22h.
Réserve et bibliothèque nordique : voir internet.
Horaires réduits pendant les vacances universitaires.
Fermeture : dimanche, jours fériés du 4 au 16 août inclus.
www-bsg.univ-paris1.fr

BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE (BDIC)

Directrice : Mme Valérie Tesnière
6, allée de l'Université - 92001 Nanterre cedex
Renseignements lecteurs : Tél. 01 40 97 79 00
renseignements@bdic.fr
Horaires normaux d'**ouverture** : lundi de 9h à 20h sauf le premier lundi du mois (11h - 20h), du mardi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 18h.
Fermeture annuelle 2 à 3 semaines en août (voir le site Web de la BDIC).
Accès sur inscription (pièce d'identité requise) : toute personne justifiant d'un intérêt pour les collections (histoire des 20e et 21e siècles, relations internationales).
www.bdic.fr

BIBLIOTHÈQUES D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

1) Bibliothèque du centre Michelet

3, rue Michelet - 75006 Paris
Tél : 01 53 73 70 90
Accès: étudiants des universités Paris 1 et 4
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h30
Fermée pour les congés de Noël et en août
www.paris-sorbonne.fr

2) Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art

Directrice : Mme Anne-Elisabeth Buxtorf
Entrée Jardin - 5, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél.: salle de lecture 01 47 03 84 01
secrétariat 01 47 03 76 23
Courriel : info-bibliotheque@inha.fr
Accueil : Salle ovale (RDC).
Accès : étudiants à partir du master en histoire de l'art et archéologie
Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 18h, le samedi de 9h à 17h.
Fermeture : le dimanche et les jours fériés
www.inha.fr

BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

Directeur : M. Philippe Marcerou
13, rue de la Sorbonne - 75257 Paris cedex 05
Accueil : 17, rue de la Sorbonne - 75005 Paris
Tél. 01 40 46 30 97
Accès sur inscription
- **Ouverte** du lundi au vendredi 9h à 20h, samedi 10h à 19h / salle de réserve lundi au samedi 10h à 18h
- Horaires réduits pendant l'été. **Fermée** à Noël.

www.bis-sorbonne.fr

Fonds Victor Cousin

Responsable : Mme J. Artier
Tél. 01 40 46 30 52
Courriel : livranci@bis-sorbonne.fr
Les documents Fonds Victor Cousin sont communiqués dans la salle de la réserve de la bibliothèque de la Sorbonne.
Le lecteur doit être préalablement inscrit à la bibliothèque de la Sorbonne ou muni d'un laisser passer délivré par le service d'accueil.
www.bis-sorbonne.fr

BIBLIOTHÈQUE DE GÉOGRAPHIE – CARTOTHÈQUE

Responsable : Mme Rachel Creppy
Institut de géographie
191, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
Tél. 01 44 32 14 60
Courriel : bibgeo@bis-sorbonne.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, le samedi de 9h à 13h.
Service restreint en juillet et septembre
Fermée à Noël, Pâques, Toussaint et en août.
Accès : géographes à partir de la 3ème année de licence, enseignants et chercheurs. Autres publics sur autorisation.
www.univ-paris1.fr/bibliotheque/bibgeo/

BIBLIOTHÈQUE SAINTE BARBE

Directeur : M. François Michaud
4, rue Valette - 75005 Paris
Tél. 01 56 81 76 00
Courriel : bsb@univ-paris3.fr
Ouverture : lundi au samedi 10h à 20h
Fermeture entre Noël et jour de l'an et entre mi-juillet et fin août.
Accès : étudiants de niveau L1 à M2, professeurs, personnels des universités. Les livres et les revues sont en libre accès et empruntables. De nombreuses bases de données et revues en ligne sont consultables sur place. Possibilité d'emprunter un ordinateur portable. La bibliothèque offre des équipements spécifiques pour le public déficient visuel.
Pour plus d'informations sur les services et les collections, consultez le site Internet.
www.bsb.univ-paris3.fr

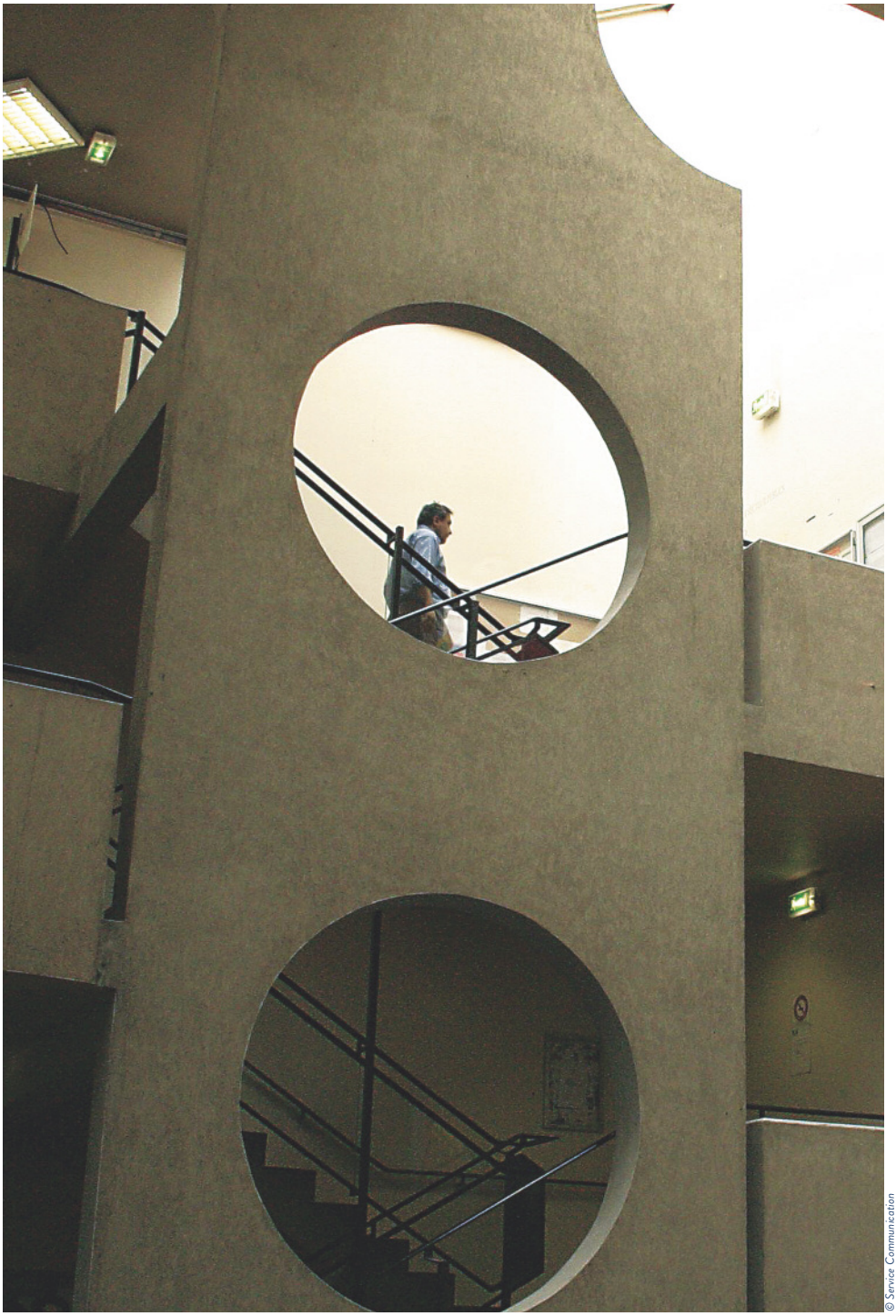

© Service Communication

INDEX

A

Accès à l'université sans le bac : capacité en droit et DAEU 44 et 65
Accueil et information (SCUIO) 15
Activités culturelles 26
Adresses universités d'Ile-de-France 83
Agence comptable de Paris 1 7
Agrégation (préparations aux concours) 67
Aide à l'insertion professionnelle 15 à 17
Aides sociales 26, 74
Arts plastiques et sciences de l'art (UFR 04) 62
Assistants sociaux 26
Association sportive 71
Attestations et diplômes 24
Audiovisuel (centre) CAVEJ 68
Avocats (préparation aux concours d'entrée à l'EFB) 66

B

BAIP (insertion professionnelle) 16
Bibliothèques 75 à 77
Bourses 24

C

C2i certificat informatique et internet 72 - 73
CIPCEA 67
CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires 28
Calendrier universitaire 12, 40
Capacité en droit 44, 68
CAPES (préparations) 67
Centre audiovisuel des universités de Paris 68
Centres d'enseignement de l'université 10
Centres de recherche 74
Cité internationale universitaire 30
Communication (service) 18
Composantes de l'université 8 - 9
Concours (préparations à Paris 1) 67
Conseils de l'université 7

D

DAEU. Diplôme d'accès aux études universitaires 65
DEVE 19
Diplômes et attestations 24
Diplômes étrangers 32 à 36
DPEIP 14 à 17
Documentation (SCUIO, Bibliothèques) 15, 75
Droit (Centre audiovisuel) 68
Droit (Ecole de droit de La Sorbonne) 44

E

Echanges universitaires 32
Ecole de formation du barreau (préparation aux concours d'entrée à l'EFB) 66
Ecole nationale d'administration (préparation aux concours d'entrée à l'ENA) 67
Ecole nationale de la magistrature (préparation aux concours d'entrée à l'ENM) 66
Economie (UFR 02) 50
EDS (Ecole de droit de La Sorbonne) 44
Emploi et stage (aide à la recherche) 16, 17
Entreprise (DPEIP) 16, 17
Erasmus 25
ESPE 53, 60, 63, 67
Etudes à l'étranger 32 - 33
Etudes à Paris 1 39
Etudiants étrangers 34 à 36
Etudiants handicapés 26

F

Formation continue : FCPS 64
Formation des enseignants 67

G

Géographie (UFR 08) 56
Gestion et économie d'entreprise (UFR 06) 50

H

Handicapés (étudiants) 26
Histoire (UFR 09) 56
Histoire de l'art et archéologie (UFR 03) 56
Hôtellerie (IREST) 66

I

Implantation des centres 10
Infirmeries 27
Information (SCUIO) 15
Informatique (DSIUN) 72
IRA Instituts régionaux d'administration (préparation au concours d'entrée) 67
Inscriptions à l'université 19
Insertion professionnelle (SCUIO, BAIP) 15 à 17
Instances de l'université 7
Instituts 65
- IAE Institut d'administration des entreprises de Paris 65
- IAP Institut des assurances de Paris 66
- IDUP Institut de démographie de Paris 1 65
- IEDES Institut d'études du développement économique et Social 65
- IEJ Institut d'études judiciaires 66
- IREST Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme 66
- ISST Institut des sciences sociales du travail 66
- Institut d'Administration Economique et Sociale (EDS) 44
- Institut national du patrimoine (préparation aux concours d'entrée) 67
Internet (adresse) 1

L

Langues (formation continue) 64
Langues étrangères (département) 69
Langues étrangères 31, 36
Lieux d'enseignement 10
Logement étudiant 29, 30, 36
LMDE la mutuelle des étudiants 22

M

Magistrature (préparation aux concours d'entrée à l'ENM) 66
Mathématiques et informatique (UFR 27) 55
Médecine préventive 27
Mutuelles étudiantes 22

O

Organisation des études 42
Orientation (SCUIO) 15
ORIVE 17

P

Philosophie (UFR 10) 56
Préparations aux concours 67
Présidence de l'université de Paris 1 7
Publications de la Sorbonne 74

R

Recherche 74
Recherche (aide à la recherche emploi/stage) 16, 17
Réinscriptions 20
Relations internationales Erasmus 32
Reprise d'études (REVAE) 17
Relation entreprises et événementiel (insertion professionnelle) 16
Réseau Pro (insertion professionnelle) 16
Résidences universitaires 29, 32
Restaurants universitaires 28

S

Santé 27
Schéma des études à l'université 41
Science politique (UFR 11) 44
Sciences économiques 50
Sciences humaines 56
Sciences juridiques 44
Sciences sociales 60, 70

SCUIO : service commun universitaire d'information et d'orientation 15
Sécurité sociale 21
Service Communication 18
Service national 37
Service social 26, 28
Services Numériques 72
SMEREP 22
Sommaire 3
Sport à l'université :
- Association sportive 71
- UEFAPS 71
Stages (aide à la recherche) 16, 17

T

TOEFL / TOEIC (test d'anglais) 69
Tourisme (IREST) 66
Tutorat 43

U

UEFAPS : unité d'enseignement et de formation en activités physiques et sportives 71
UFR : unités de formation et de recherche 8, 9, 42, 43

V

VAE (validation des acquis) 17
Vie étudiante (Service) 25

© Service Communication

LEXIQUE

AES	Administration économique et sociale
AS	Association sportive
BDIC	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
BU	Bibliothèque universitaire
CAPES	Certificat d'aptitude au professorat d'enseignement secondaire
C2i	Certificat informatique et internet
CM	Cours magistral
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
DESUP	Diplôme d'études supérieures universitaires professionnalisées
DHERS	Diplôme des hautes études et de recherches spécialisées
DEVE	Direction des enseignements et de la vie étudiante
DPEIP	Direction partenariat entreprise insertion professionnelle
DU	Diplôme universitaire
DUT	Diplôme universitaire de technologie
ENA	École nationale d'administration
ENT	Environnement numérique de travail
EPI	Espaces pédagogiques interactifs
ESPE	Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
FCPS	Formation Continue Panthéon - Sorbonne
IATOS	Ingénieur, administratif, technique, ouvrier, de service et de santé
IEJ	Institut d'études judiciaires
IP web	Inscriptions pédagogiques par internet
IRA	Instituts régionaux d'administration
IUT	Institut universitaire de technologie
LMD	Licence Master Doctorat
LMDE	La mutuelle des étudiants
MIAGE	Méthodes informatique appliquées à la gestion
MIASHS	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
MSG	Maîtrise de sciences de gestion
MST	Maîtrise des sciences et techniques
RU	Restaurant universitaire
SCUIO	Service commun universitaire d'information et d'orientation
SMEREP	Société mutualiste des étudiants de la région parisienne
TD	Travaux dirigés
TOEFL / TOEIC	Tests de langue (anglais)
UEFAPS	Unité d'enseignement et de formation en activités physiques
UFR	Unité de formation et de recherche
UE	Unité d'enseignement
VAE	Validation des acquis de l'expérience

ADRESSES DES UNIVERSITÉS D'ILE-DE-FRANCE (PRÉSIDENCES)

PARIS 1 - Panthéon-Sorbonne
www.univ-paris1.fr
01 44 07 80 00
12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05

PARIS 2 - Panthéon-Assas
www.u-paris2.fr
01 44 41 57 00
12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05

PARIS 3 - Sorbonne nouvelle
www.univ-paris3.fr
01 40 46 28 84
17, rue de la Sorbonne - 75230 Paris cedex 05

PARIS 4 - Paris Sorbonne
www.paris-sorbonne.fr
01 40 46 22 11
1, rue Victor Cousin - 75230 Paris cedex 05

PARIS 5 - Paris Descartes
www.univ-paris5.fr
01 76 53 16 16
12, rue de l'Ecole de Médecine - 75270 Paris cedex 06

PARIS 6 - Pierre et Marie Curie
www.upmc.fr
01 44 27 44 27
4, place Jussieu - 75252 Paris cedex 05

PARIS 7 - Paris Diderot
www.univ-paris-diderot.fr
01 57 27 55 10 -
Bât. Grands Moulins
5, rue Thomas Mann - 75205 Paris cedex 13

PARIS 8 - St Denis
www.univ-paris8.fr
01 49 40 67 00
2, rue de la Liberté - 93200 Saint-Denis

PARIS - Dauphine
www.dauphine.fr
01 44 05 44 05
Pl. du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris cedex 16

PARIS 10 - Paris Ouest Nanterre La Défense
www.u-paris10.fr
01 40 97 72 00
200, av. de la République - Bât. B
92001 Nanterre cedex

PARIS 11 - Paris Sud
www.u-psud.fr
01 69 15 74 06
Rue du Château - 91405 Orsay cedex

PARIS 12 - Paris Est-Créteil-Val-de-Marne
www.u-pec.fr
01 45 17 10 00
61, av. du Gal de Gaulle - 94010 Créteil cedex

PARIS 13 - Paris Nord
www.univ-paris13.fr
01 49 40 30 00
99, av. Jean Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

VERSAILLES - St Quentin en Yvelines
www.uvsq.fr
01 39 25 78 00
55, av. de Paris - 78035 Versailles cedex

CERGY-PONTOISE
www.u-cergy.fr
01 34 25 60 00
33, bd du Port - 95011 Cergy-Pontoise cedex

EVRY-Val d'Essonne
www.univ-evry.fr
01 69 47 70 00
Bd François Mitterrand - 91025 Evry cedex

PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE
www.univ-mlv.fr
01 60 95 75 00
Cité Descartes - 5, bd Descartes - Champs-sur-Marne
77454 Marne-la-Vallée cedex 2

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

Directeur de publication : Philippe Boutry, Président de l'université

Une publication du Service Commun Universitaire d'information et d'Orientation (SCUIO)

Dépôt légal : 3e trimestre 2015

Couverture réalisée par Service Communication, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
Photos : Service Communication de l'université Paris 1
Conception, maquette : Maïka Créations - 06 60 69 82 45 - maika-creations.com

PEFC
10-31-1093
Certifié PEFC
pefcfrance.com

Les informations figurant dans ce guide datent du 15 juin 2015, mises à jour le 1er octobre 2015, certaines sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement.

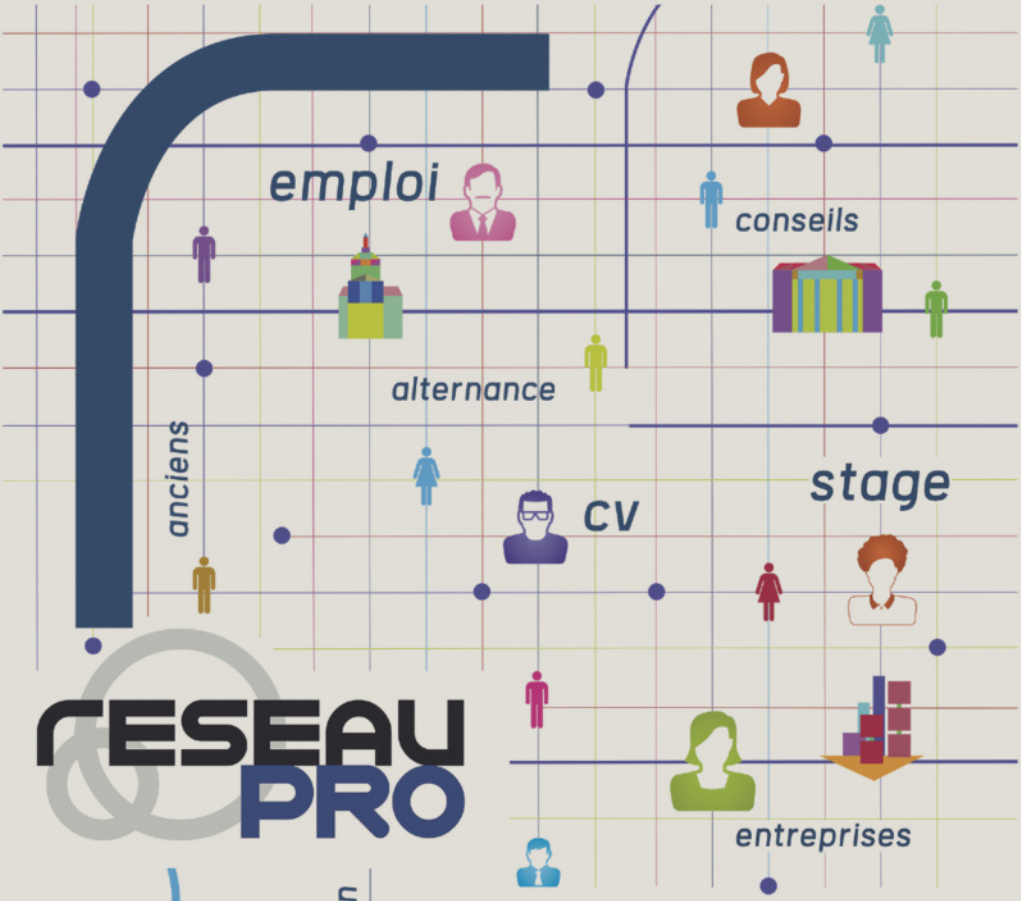

RESEAU PRO

insertion

Votre lien
vers le monde
professionnel

http://reseaupro.univ-paris1.fr

ETUDIANTS ET ANCIENS DE L'UNIVERSITE | OFFRES DE STAGE / EMPLOI | LES CENTRES DE L'UNIVERSITE

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE